



Bibliothèque nationale de France

Rapport d'activité 2007

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT	5
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2007.....	6
CHAPITRE 1 : LES COLLECTIONS.....	10
1 Le dépôt légal.....	10
1.1 Le dépôt légal des imprimés.....	10
Focus 1 : enquête d'évaluation du dispositif de redistribution du 2ème exemplaire du dépôt légal éditeur	13
1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels	15
1.3 Le dépôt légal de l'Internet	16
Focus 2 : Dépôt légal du numérique : des pistes nouvelles de coopération nationale et internationale.....	19
2 Les autres modes d'entrées dans les collections	20
3 Les échanges internationaux	20
4 Les collections numérisées.....	21
4.1 <i>Gallica</i> , la bibliothèque numérique.....	21
4.2 Le démarrage de la numérisation de masse.....	21
4.3 La numérisation de la presse	22
Focus 3 : La numérisation à la BnF.....	23
5 La conservation	25
5.1 Mouvements, rangement et magasinage	26
5.2 La conservation préventive	27
5.3 La conservation curative	28
Focus 4 : Les activités de restauration	29
5.4 Reproduction de sauvegarde	32
5.5 Plan d'urgence.....	34
5.6 Assistance scientifique et recherche en conservation	34
6 La sûreté des collections	35
6.1 Magasins et accès aux collections.....	35
6.2 Transports.....	35
6.3 Marquage et estampillage.....	36
6.4 Récolement.....	36
6.5 Reproduction des réserves.....	37
Focus 5 : Le projet Richelieu	37
CHAPITRE 2 : LES SERVICES AUX PUBLICS	39
1. Accueil et information des publics.....	39
2. Les services aux lecteurs	40
2.1. Événements et nouveautés	40
Focus 6 : Les actions pour l'accueil des publics en situation de handicap	41
2.2 Inscription et accréditation des lecteurs pour la Bibliothèque de Recherche.....	43
2.3 Accueil, information, formation et orientation bibliographique	43
Focus 7 : Les actions de diversification des publics	45
3. Les manifestations culturelles	49

3.1.	Les expositions	49
3.2.	Les conférences et colloques.....	50
4.	Les services pédagogiques	51
4.1.	Autour des expositions et des espaces permanents	51
4.2.	L'action pédagogique en direction de nouveaux publics	51
5.	Les services à distance	52
5.1.	Le site Internet de la BnF	52
5.2.	Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne	52
5.3.	Les réponses aux questions en ligne ou par téléphone.....	53
6.	Les services bibliographiques	54
6.1.	Les catalogues en ligne	54
6.2.	Les fichiers d'autorité	55
6.3.	Les travaux de corrections du catalogue BN-OPALE PLUS.....	56
7.	Les produits et services bibliographiques	57
7.1.	Les notices bibliographiques et les notices d'autorité.....	57
7.2.	La bibliographie nationale française	57
7.3.	La distribution des notices bibliographiques.....	58
8.	Les autres missions nationales	58
8.1.	Le centre national RAMEAU.....	58
8.2.	Le centre ISSN France	59
9.	Les services à caractère commercial	61
9.1.	Les activités éditoriales	61
9.2.	La reproduction	62
9.3.	Les locations d'espaces	63
9.4.	Les tournages.....	63
CHAPITRE 3 : LE RAYONNEMENT DE LA BNF		64
1	L'action européenne et internationale	64
1.1.	Vers la Bibliothèque Numérique Européenne.....	64
1.2.	Partenariats et échanges	65
1.3.	Les échanges culturels.....	66
1.4.	Participation aux instances internationales et aux réseaux professionnels	67
1.5.	Accueils, visites et formations	68
	Focus 8 : Liens relatifs à l'action internationale de la BnF.....	70
	Focus 9 : « Profession Culture » : un programme fondé sur la culture et l'échange	71
2	L'action Régionale	72
2.1.	Le réseau des pôles Associés	72
2.2.	Les pôles associés documentaires	74
2.3.	Les pôles associés de dépôt légal éditeur et imprimeur	76
2.4.	Le Catalogue Collectif de France (CCFr)	78
	Focus 10 : Catalogue collectif de France / CCfr	78
2.5.	Prêt interbibliothèques.....	83
3	L'activité scientifique et la recherche	83
3.1.	Les programmes de recherche subventionnés.....	84
	Focus 11 : Programmes de recherche subventionnée en 2007 Erreur ! Signet non défini.	

Focus 12 : Les programmes de recherche soutenus par l'ANR	92
3.2. Les travaux scientifiques	93
Focus 13 : Liste des publications scientifiques	Erreur ! Signet non défini.
3.3. Accueil de chercheurs, appel national à chercheurs et bourse de mécénat	96
Focus 14 : Liste des chargés de recherches documentaires, des chercheurs invités, associés et encouragés – année 2006/2007	97
4 L'engagement de la BnF dans la vie culturelle nationale	99
4.1. Les prêts aux expositions	99
4.2. L'activité éditoriale et de diffusion de l'information culturelle.....	99
4.3. La participation aux manifestations nationales	100
CHAPITRE 4 : LES PERSONNELS	101
1 L'évolution et la gestion des emplois.....	101
2 La formation et le développement des compétences.....	102
3 L'action médicale et sociale	103
4 Les relations professionnelles	103
Focus 15 : Résultats de l'enquête 2007 sur les conditions de travail et l'environnement professionnel des agents.....	119
5 Information et communication interne	109
CHAPITRE 5 : LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT	110
1 Le budget.....	110
2 Le système d'information.....	111
2.1. Domaine bibliothéconomique	111
2.2. Domaine numérique	112
3 La gestion documentaire et les archives.....	113
4 Les travaux, l'entretien et la maintenance.....	114
4.1. Site François-Mitterrand	115
4.2. Site Richelieu	116
4.3. Autres sites	116
5 Les questions juridiques et administratives.....	116
5.1. Modernisation de l'achat public	116
5.2. Les affaires juridiques	117
6 Le développement durable à la BnF.....	118
Focus 16 : Le développement durable à la BnF.....	119
7 Le bilan du programme d'action 2004-2007.....	121
Focus 17 : Bilan du programme d'action 2004/2007	121

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT

2007 aura été une année remarquable à plusieurs titres et une année importante dans la modernisation des services et de la gestion de la Bibliothèque nationale de France.

Remarquable, car elle signe le démarrage concret des opérations de rénovation du site historique et emblématique de la Bibliothèque qu'est le Quadrilatère Richelieu. Avec la désignation de l'architecte Bruno Gaudin comme maître d'œuvre du projet, c'est une étape décisive qui est franchie en direction de la réhabilitation d'un lieu trop longtemps laissé à l'écart des priorités. Le lancement des études techniques et opérationnelles permettra d'offrir en plein cœur de Paris à l'horizon 2015 un site unique dédié à la lecture, à la recherche et à la culture.

Remarquable aussi, car elle inscrit une nouvelle étape dans la numérisation des collections avec le lancement d'un marché de numérisation de masse sur trois ans qui assurera la mise en ligne de 300 000 ouvrages supplémentaires d'ici 2010 sur la bibliothèque numérique *Gallica*. La contribution de la BnF à la future bibliothèque numérique européenne *Europeana*, qui verra le jour à la fin de l'année 2008, aura également été, outre l'apport de ses collections numérisées, l'élaboration du premier prototype d'*Europeana* et sa présentation au Salon du Livre de mars 2007. Et c'est aussi, grâce à une collaboration exemplaire avec les éditeurs, le ministère de la culture et le Centre national du Livre, l'engagement de la Bibliothèque dans une expérimentation unique en son genre de mise en ligne d'ouvrages sous droits sur la bibliothèque numérique *Gallica*.

Année de modernisation, 2007 le fut avec la poursuite des actions engagées pour améliorer la qualité des services offerts aux lecteurs, qu'il s'agisse du passage à la technologie des cartes sans contact, de l'accréditation « tous sites » pour les lecteurs bénéficiant d'une carte annuelle de Recherche, de l'accréditation directe pour les « grands lecteurs » ou encore de la mise en place d'un service d'accompagnement personnalisé pour les lecteurs de la Bibliothèque de Recherche.

Année de modernisation, 2007 l'a été également pour le catalogue de la Bibliothèque. Avec la fermeture du catalogue des départements spécialisés BN OPALINE et la migration de ses bases vers le catalogue général BN-OPALE Plus, les lecteurs disposent aujourd'hui d'un catalogue unique donnant une vision d'ensemble des documents constituant la richesse et la diversité des collections de la Bibliothèque. Les manuscrits de la BnF, seuls documents non répertoriés dans le catalogue général, ont également connu une étape majeure en 2007 pour leur valorisation avec la mise en ligne sur Internet du catalogue BNF Archives et manuscrits.

Année de modernisation, la fin 2007 a vu l'autonomie de gestion accordée à la Bibliothèque pour ses emplois après le transfert des crédits de personnel sur son budget : cette évolution importante va permettre désormais à la Bibliothèque d'assurer au mieux et au plus près la gestion des emplois et des compétences de l'ensemble de ses agents.

Bruno Racine
Président de la Bibliothèque nationale de France

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2007

Janvier

- Restitution du manuscrit hébraïque H52
- Accréditation « tous sites BnF » : tout lecteur qui obtient une carte Recherche annuelle est accrédité pour tous les départements de la BnF
- Accréditation directe pour les grands lecteurs
- Convention entre la BnF et la Cinémathèque française pour une offre tarifaire mutuelle
- Ouverture de l'exposition *Livres d'Arménie, cinq siècles de trésors* (1e 30)

Février

- Mise en place du service d'accompagnement personnalisé pour les lecteurs de la bibliothèque de Recherche
- Chargement des notices du département Cartes et Plans de BN-Opaline (catalogue des départements spécialisés de la BnF) dans BN-Opale Plus (catalogue général de la BnF)

Mars

- Ouverture de l'exposition *400 ans de présence française en Louisiane : Trésors de la BnF à La Nouvelle-Orléans* (1e 2)
- Installation de quatre nouvelles machines à lire dans les salles E, U et M pour les lecteurs déficients visuels
- Lancement du partenariat avec Chapitre.com (reproduction de textes imprimés)
- Ouverture de l'exposition *Trésors carolingiens* (1e 20)
- Présentation d'un premier prototype de la future bibliothèque numérique à dimension européenne *Europeana* au Salon du livre (1e 22)
- Ouverture de l'exposition *Eugène Atget, le piéton de Paris* (1e 27)
- Signature d'un accord de coopération avec la Bibliothèque nationale de Chine (1e 29)

Avril

- Prise de fonction de Bruno Racine comme président de la BnF en remplacement de Jean-Noël Jeanneney
- Mise en place des ateliers de formation à l'utilisation des ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité (1e 5)
- Visites-découvertes pour des jeunes en recherche d'emploi : 23 séances du 5 avril au 6 juillet
- Ouverture de l'exposition *Jim Dine, Aldo et moi* (1e 24)

Mai

- Ouverture de l'exposition *René Char* (1e 4)

- Fermeture définitive du catalogue des départements spécialisés BN-Opaline après migration complète de ses bases vers le catalogue général BN-Opale Plus (le 31)
- Mise en ligne pour consultation sur place du catalogue BnF archives et manuscrits
- Ouverture en nocturne du Musée des monnaies, médailles et antiques dans le cadre de la Nuit des musées (le 19)

Juin

- Élection des représentants des usagers au Conseil d'administration
- « Rendez-vous aux Jardins » (Ministère de la Culture) du 2 au 4 juin : première ouverture du jardin du site François-Mitterrand au public
- Ouverture de l'exposition *Jacques Rouché* (le 5)
- Lancement d'une enquête sur les attentes du public francilien concernant le Haut-de-Jardin
- Approbation par le Conseil d'administration de la gratuité d'accès aux salles de lecture du Haut-de-Jardin pendant les week-ends d'été (du 23 juin au 19 août en 2007)
- Ouverture de l'exposition *Vogue en beauté* (le 12)
- Nouvelle version du Catalogue collectif de France (CCFr)
- Désignation de l'architecte Bruno Gaudin, maître d'œuvre du projet de rénovation du site Richelieu
- Concert de la jeune scène rock européenne sur l'esplanade du site François-Mitterrand pour la fête de la musique (le 21)

Juillet / Août

- Ouverture de l'exposition *60 ans, 60 portraits* (7 juillet)
- Lancement de la carte Pro, titre d'accès réservé aux professionnels (entreprises, organismes publics, laboratoires de recherche, professions libérales, etc.) (16 juillet)
- Visites *Cultures du monde* (juillet-août)
- Participation au club des établissements et entreprises publics pour le développement durable animé par le MEDAD
- Accueil du président de la New York Public Library

Septembre

- Début des travaux de rénovation de la façade et de la charpente de la Bibliothèque de l'Arsenal
- Fermeture annuelle (3-16 septembre)
- Notification du marché relatif à la numérisation annuelle de 300 000 documents (le 11)
- Réunion organisée par l'Organisation Internationale de la Francophonie à Bruxelles sur « Les bibliothèques francophones à l'heure du numérique » (les 13 et 14)
- Lancement du réseau thématique EDLnet (bibliothèques, archives, musées, audiovisuel) et de la Fondation EDL, chargés de développer la future bibliothèque numérique européenne (le 14)
- Journée du Patrimoine (le 16)

- Passage aux cartes sans contact avec fabrication anticipée et envoi à domicile de nouvelles cartes aux 1000 lecteurs les plus assidus (le 17, jour de réouverture)
- Ouverture de l'exposition *Trésors photographiques de la Société de géographie* (le 16)
- « Fête des Jardins » (Ville de Paris) : le samedi 22, ouverture du jardin du site François-Mitterrand aux visites
- Lancement d'un appel à idées auprès des agents sur le thème du développement durable : « Protéger l'environnement : et si on faisait mieux ensemble ? » (du 24 septembre au 12 octobre)
- Achèvement du chantier de dépoussiérage-désamiantage des collections déménagées de Versailles lancé en septembre 2006

Octobre

- Signature de l'accord créant un Fichier d'Autorité International Virtuel (VIAF) avec la Bibliothèque du Congrès, la BN d'Allemagne et Online Computer Library Center (OCLC) (le 4)
- Nuit blanche (le 6)
- Ouverture de l'exposition *Héros, d'Achille à Zidane* (le 9)
- Publication du Guide de la recherche des ayants droit sur le site Internet de la BnF
- Dixième anniversaire des Signets de la BnF
- Début des travaux de rénovation de la façade du château de Sablé sur Sarthe qui abrite le centre Joël Le Theule
- Ouverture de l'exposition *Alberto Giacometti, l'œuvre gravé* (le 19)
- Mise en ligne du catalogue BnF Archives et manuscrits et du Répertoire des manuscrits du XXe siècle à la Bibliothèque nationale de France sur le site Internet
- Ouverture de l'exposition *Sept regards de Magnum photos* (le 30)
- Lancement du projet européen TELplus

Novembre

- Vernissage de l'exposition *Un monde en partage. Sept regards de Magnum Photos pour les 20 ans de la Fondation Orange* et inauguration du parcours d'accessibilité du hall des Globes de Louis XIV pour les personnes à déficiences visuelles grâce au mécénat de la Fondation Orange (le 5)
- Nouveau stage international de formation sur « Les bibliothèques patrimoniales et les services aux publics » (du 7 au 20)
- Ouverture de l'exposition *Athénée Théâtre Louis-Jouvet* (le 13)
- Journée Portes ouvertes dans les salles de lecture du Haut-de-Jardin pour les étudiants (27 novembre)
- Inauguration de l'Espace PRO dans les salles D (Droit, économie, politique) et C (Sciences et techniques)

Décembre

- Ouverture de l'exposition *L'Enfer de la Bibliothèque, Éros au secret* (le 4)
- Signature d'une convention de coopération avec la Bibliothèque Nationale d'Espagne (le 7)

- Ouverture de l'exposition *Jeunes photographes lauréats de la Bourse du talent Picto* (le 18)
- Publication de l'arrêté relatif à la gestion par la BnF des emplois de titulaires qui lui sont affectés et à la rémunération de ses agents sur son budget (*Journal Officiel* du 19 décembre 2007)

CHAPITRE 1 : LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France reflètent la diversité et la richesse du patrimoine dont elle a la garde : livres, revues, journaux, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels.

Elles s'enrichissent chaque année grâce au dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er} dès 1537, mais aussi grâce aux achats, aux dons et legs, et aux échanges. Les collections patrimoniales se sont enrichies de plusieurs acquisitions remarquables grâce à la générosité d'auteurs (ou de leurs ayants-droit), au soutien de mécènes et aux efforts budgétaires du ministère de la Culture. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la BnF a constitué de véritables collections de documents numérisés, accessibles en ligne pour tout public grâce à sa bibliothèque numérique, *Gallica*.

La conservation et la sûreté des collections sont l'une des préoccupations principales de la Bibliothèque : la rénovation du quadrilatère Richelieu, dont les premiers jalons ont été posés en 2007, permettra de donner aux collections qu'il abrite des conditions de conservation améliorées.

1 LE DEPOT LEGAL

Régi par le code du patrimoine (articles L.131.1 à L.133.3) et par ses décrets d'application (décret n°93-1429 modifié du 31 décembre 1993), le dépôt légal est un des principaux modes d'enrichissement des fonds de la BnF. Il s'applique à tout document édité, imprimé ou diffusé en France.

1.1 Le dépôt légal des imprimés

Depuis la réforme du cadre réglementaire du dépôt légal intervenu en juin 2006 (décret n°2006-696 du 13 juin 2006 modifiant le décret du 31 décembre 1993), le dépôt légal éditeur est effectué par les déposants en deux exemplaires (et un seul exemplaire pour les tirages inférieurs à 300 exemplaires) et le dépôt légal imprimeur en un exemplaire. Par ailleurs, en lieu et place des dépôts imprimés, la BnF peut demander aux éditeurs, s'ils en sont d'accord, des dépôts sous forme de fichiers numériques.

L'ensemble des documents est signalé dans la Bibliographie nationale française selon leur typologie : livres ou publications en série. Cette publication permet ainsi d'avoir une vision exhaustive de la production éditoriale en France.

Le premier exemplaire des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections de la Bibliothèque selon leurs thématiques tandis que le deuxième exemplaire est réparti entre des établissements partenaires ayant signé une convention avec la BnF selon une carte documentaire nationale concertée et cohérente.

1.1.1 Le dépôt légal éditeur

L'année 2007 est la première année au cours de laquelle la réforme du nombre d'exemplaires déposés s'est appliquée dans sa totalité.

1.1.1.1 Les livres

En 2007, la BnF a reçu 63 761 dépôts de livres en provenance des éditeurs en augmentation de 2% par rapport à 2006 (+1 234 titres). 54% des documents déposés ont été attribués au département Littérature et Arts, 22% au département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme, 12% au département Sciences et Techniques, 12% au département Droit, Économie, Politique.

Évolution des entrées des livres par dépôt légal éditeur					
	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de dépôts effectués	55 302	60 972	61 761	62 527	63 761

Cette augmentation régulière (+15% en 5 ans) est due à l'accroissement de la production éditoriale ainsi qu'à l'efficacité de la veille effectuée par les services du dépôt légal. En effet, près de 8% des dépôts résultent de réclamations auprès des éditeurs.

On décompte 6 742 déposants actifs au cours de l'année 2007 ; ils sont 14 500 à avoir déposé au moins une fois au cours des 5 dernières années et 10% d'entre eux ont déposé tous les ans depuis 2003.

Les éditeurs professionnels représentent 50,8% des déposants actifs de l'année 2007 - suivis par les associations (17,3%) et les auteurs auto-édités (14%). Cependant les trois-quarts des dépôts réalisés sont le fait des éditeurs professionnels – les dépôts des associations ne représentent que 5,5% et ceux des auteurs auto-édités 2%. De manière générale, 80% des déposants effectuent de un à dix dépôts seulement dans l'année.

1.1.1.2 Les périodiques

Les dépôts des périodiques sont en léger recul en 2007 par rapport à 2006 : avec 344 898 dépôts, ils retrouvent le niveau de 2005. Parallèlement, le nombre de nouveaux titres est en légère diminution avec 4 008 titres (contre 4 160 en 2006). Grâce aux activités de veille éditoriale, ce sont 483 nouveaux titres qui ont été déposés en complément des dépôts spontanés, soit près de 12% des titres nouveaux, en nette progression par rapport à l'année 2006 (7% des nouveaux titres déposés grâce à l'activité de veille).

Outre les nouveautés, ce sont 39 918 titres vivants qui ont été reçus à la BnF, représentant un total annuel de 328 294 dépôts au titre du dépôt légal éditeur (95% des dépôts de périodiques de l'année 2007). Le nombre de titres vivants est en augmentation par rapport à 2006 (38 570).

Évolution des entrées des périodiques par dépôt légal éditeur et importateur					
	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de dépôts effectués	335 442	383 942	346 698	350 614	344 898
<i>Dont au titre du dépôt légal importateur</i>	<i>NC</i>	<i>21 446</i>	<i>18 733</i>	<i>17 558</i>	<i>16 604</i>

**estimation*

Comme les années précédentes, les périodiques en sciences économiques, juridiques et sociales comprenant entre autres les publications des administrations territoriales, les journaux internes d'entreprise, des mouvements associatifs représentent 45% des titres loin devant les arts, jeux et sports qui, avec 16% des titres déposés, représentent la deuxième classe de dépôt.

1.1.1.3 Les brochures

Sont également déposées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées non à l'unité, mais en « recueils » tels que les recueils de documents publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus) ou les recueils de documents administratifs (rapports et statuts des entreprises, règlements intérieurs) ou bien encore les recueils de documents de propagande politique, religieuse (tracts, affiches).

Évolution des entrées des brochures et publications diverses traitées en recueils					
	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de dépôts effectués	13 126	12 055	13 809	14 842	15 412

1.1.1.4 La redistribution du 2^{ème} exemplaire du dépôt légal éditeur

Dans un souci de conservation partagée, le second exemplaire du dépôt légal éditeur est réparti entre les 69 établissements partenaires conventionnés par la BnF.

Cette redistribution est réalisée selon une carte documentaire nationale concertée et cohérente définie par une convention cadre tripartite signée en 2006 entre la BnF, le ministère en charge de la culture et de la communication et le ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans chaque établissement attributaire les exigences du dépôt légal en matière de signalement, de conservation et de communication des documents sont également appliquées.

En 2007, 38 683 monographies ont été attribuées aux établissements partenaires : 10 360 pour les établissements dépositaires d'un genre, à savoir La Joie par les Livres pour la littérature de jeunesse, la BILIPO, bibliothèque de littérature policière Ville de Paris pour la littérature policière et le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême pour les bandes dessinées ; 5 555 aux 23 BDLI- Bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur ; et 22 758 aux 43 établissements sur profil thématique (dont 2 118 aux départements spécialisés de la BnF). Par ailleurs, sur l'année 2007, 26 370 fascicules de périodiques ont été attribués.

En septembre 2007 une enquête, sous la forme d'un questionnaire d'évaluation des nouvelles modalités de redistribution, a été réalisée auprès de l'ensemble des attributaires. L'analyse des questionnaires retournés avec un taux de 100% conduit à établir un bilan très positif.

FOCUS 1

Enquête d'évaluation du dispositif de redistribution du 2^{ème} exemplaire du dépôt légal éditeur

La réforme du dépôt légal en juin 2006 a permis la mise en œuvre d'une conservation répartie du dépôt légal éditeur par le biais de nouvelles modalités de redistribution : réaffirmation du caractère patrimonial de l'exemplaire redistribué dont l'usage doit être en conformité avec les exigences du dépôt légal (conservation, signalement, communication) ; conventionnement de tous les attributaires en vue de l'établissement d'une carte documentaire nationale.

Un peu plus d'un an après la mise en place de ce nouveau dispositif, la BnF a souhaité en faire une évaluation afin d'en vérifier la pertinence et de recenser les éventuels ajustements à opérer.

L'enquête

Un questionnaire d'évaluation a été diffusé à l'ensemble des 71 attributaires en septembre 2007.

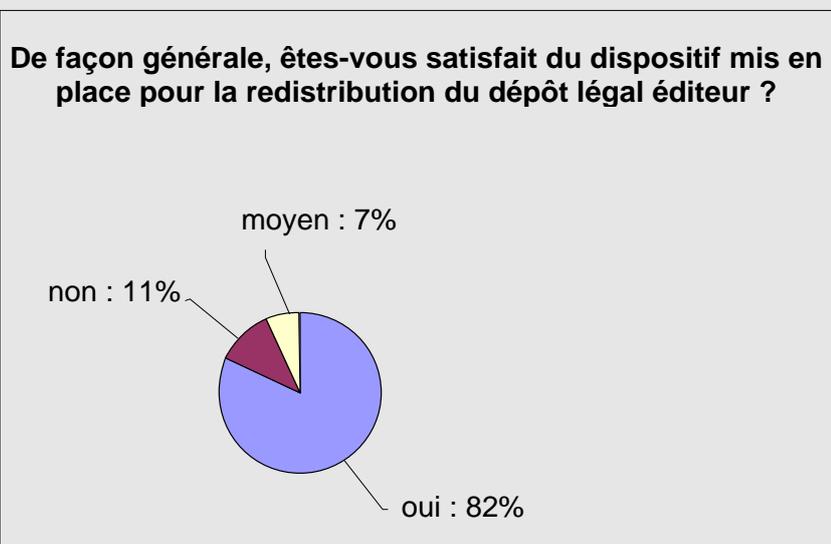
Cette enquête poursuivait quatre objectifs :

- évaluer la satisfaction des partenaires sur les attributions
- évaluer le respect de la convention
- mesurer l'opinion des partenaires par rapport au dispositif de façon générale et recenser les éventuelles difficultés rencontrées
- prévoir les perspectives et les éventuelles modifications envisagées.

Les questionnaires ont fait l'objet d'un dépouillement exhaustif, exploité dans deux directions : d'une part une synthèse générale des données recueillies, afin d'évaluer le dispositif dans son ensemble, d'en souligner les points forts et de mettre en lumière les axes d'amélioration ; d'autre part une exploitation fine établissement par établissement, donnant lieu à un suivi systématique et à des réunions de travail éventuelles, à mener en 2008.

Le bilan

De façon générale, 82% des partenaires se disent satisfaits de l'ensemble du dispositif. Ce résultat confirme que le nouveau dispositif de redistribution s'avère extrêmement satisfaisant.



72% des partenaires notent une amélioration du dispositif ou une qualité de service équivalente depuis la réforme du dépôt légal.

Seuls 9% des partenaires notent explicitement une baisse de la qualité de service : dans un contexte de réduction des exemplaires et donc des attributions par établissement, ce chiffre bas souligne la réussite du travail sur la carte documentaire et l'importance de la conservation répartie aux yeux des établissements.

Points forts

Les documents attribués : dans l'ensemble, ils sont jugés très satisfaisants par les partenaires.

L'évaluation du nombre de monographies reçues est la moins positive, mais avec quand même 45% de satisfaits, contre 17% d'insatisfaits. En revanche, l'adéquation avec le profil, monographies et périodiques confondus, satisfait 82% des partenaires contre 1% d'insatisfaits (0% pour les monographies). De même, le niveau documentaire des ouvrages attribués satisfait 75% des attributaires contre 3% d'insatisfaits.

Globalement ces chiffres permettent de mesurer le niveau d'adhésion d'établissements nouvellement attributaires et le chemin parcouru avec ceux dont les profils ont évolué de façon radicale.

Les contacts avec la BnF : si 17% des partenaires n'ont pas identifié clairement leurs contacts à la BnF, pour autant, une fois les contacts identifiés, 84% des partenaires se déclarent satisfaits des échanges qu'ils peuvent avoir, contre 0% d'insatisfaits.

La mise à disposition des notices et des documents : 94% des partenaires ont respecté la demande qui leur avait été faite de mettre leurs notices à disposition dans des bases accessibles depuis l'extérieur. De même, 93% des partenaires ont respecté les termes de la convention qui stipule que les documents soient communicables.

Axes d'amélioration

La conservation des documents : ce point constitue l'élément négatif de l'enquête, sur lequel un gros travail de vérification, d'information et de discussion sera nécessaire. En effet, 31% des établissements reconnaissent que certains documents du dépôt légal sont placés en libre accès, et seuls 65% des attributaires conservent la totalité des documents en magasins.

Le prêt à distance : seuls 65% des attributaires respectent bien l'exclusion du prêt à distance.

Perspectives et carte documentaire : les résultats de l'enquête confortent la stabilisation de la carte documentaire, qui sera consolidée par des ajustements des profils et de clarification des frontières documentaires.

Par ailleurs un programme d'action sera mis en place en 2008 afin de :

- contacter individuellement chaque attributaire pour analyser les éventuelles difficultés énoncées dans le questionnaire et les résoudre, puis organiser des visites et réunions avec ceux qui le souhaitent pour clarifier les frontières et le niveau documentaires des ouvrages attribués ;
- mettre en place un groupe de travail sur la question de la conservation des documents en magasins ;
- proposer une rencontre annuelle des attributaires DLE, en lien avec les Journées des pôles associés ;
- mettre en place une liste de discussion pour les attributaires.

1.1.2 Le dépôt légal imprimeur

Le dépôt des imprimeurs d'Ile-de-France s'effectue auprès de la BnF, le dépôt des imprimeurs des autres régions s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée à recevoir ce dépôt dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer.

Les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont pôles associés de dépôt légal imprimeur et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF. Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur afin de permettre un contrôle croisé entre dépôts éditeur et dépôts imprimeur.

1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

La BnF est également responsable du dépôt légal de certains documents spécialisés et des documents audiovisuels.

En 2007, 22 923 documents audiovisuels sont entrés par dépôt légal, en recul par rapport à l'année précédente. Si le volume des documents multimédias demeure stable, le nombre d'entrées des phonogrammes (CD audios, cassettes) et celui des vidéogrammes (vidéo-cassettes, DVD) sont tous les deux en retrait par rapport à 2006.

Évolution des entrées par dépôt légal des documents audiovisuels					
	2003	2004	2005	2006	2007
Phonogrammes	17 491	13 398	11 372	11 727	9 885
Vidéogrammes	6 438	8 127	8 074	8 476	6 689
Multimédias	7 875	7 916	7 672	6 578	6 349
Total	31 804	29 441	27 118	26 781	22 923

Pour les autres types de documents spécialisés, la BnF a notamment reçu en 2007 par dépôt légal des estampes et des photographies (respectivement 660 et 60, outre les porte-folios), des cartes et plans (1 4402), des affiches (6 616), des partitions de musique (3 117), etc. Outre les documents audiovisuels, ce sont 32 510 documents spécialisés qui sont ainsi entrés dans les collections de la BnF.

Evolution des entrées par dépôt légal des documents spécialisés		
	2006	2007
Partitions	2 582	3 117
Musique légère en feuilles	1 568	1 443
Cartes et plans	2 804	1 402
Globes	1	5
Affiches	6 535	6 616
Estampes	1 416	660
Imagerie	17 121	19 026
Livres d'artiste	139	83
Photographie 20 ^e siècle	185	60
Porte-folios d'estampes	58	26
Porte-folios de photographies	-	6
Médailles	104	66

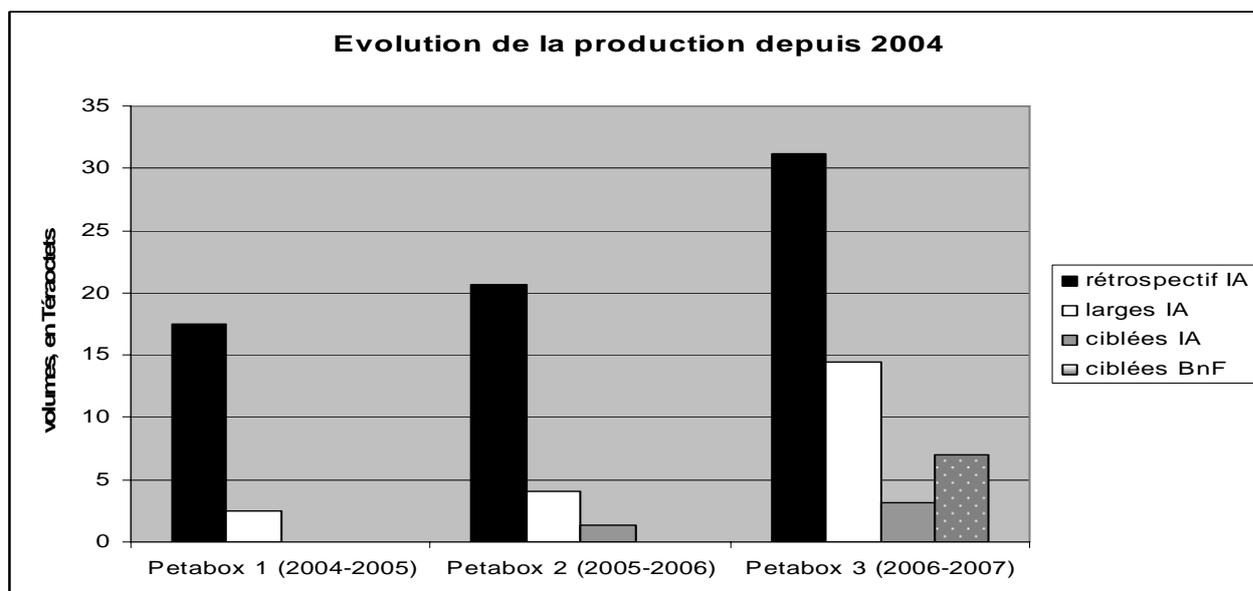
1.3 Le dépôt légal de l'Internet

1.3.1 L'organisation et les collections du dépôt légal des publications Internet

L'année 2007 a vu la stabilisation du modèle de collecte des sites web grâce à une opération conduite à grande échelle sur les sites électoraux de la campagne présidentielle et de la campagne législative de 2007.

L'approche retenue par la BnF repose sur un modèle original appelé « modèle intégré » : elle est fondée sur la conjugaison raisonnée de collectes automatiques massives (instantanés annuels des sites web du domaine « .fr »), de collectes ciblées issues du travail de veille et de sélection réalisé par un réseau de bibliothécaires de la BnF et d'établissements partenaires, et de dépôts électroniques négociés avec les éditeurs, même si ces derniers sont encore très exceptionnels.

Le volume total de données collectées en 2007 au titre du dépôt légal numérique est de l'ordre de 32,6 téraoctets dont un quart a été moissonné directement par la BnF. Au total, les collections réunies depuis les premières commandes à Internet Archive en 2004 représentent un volume de 10 milliards de fichiers qui correspondent à 120 téraoctets.



1.3.2 Les collectes automatiques massives

Les collections se sont d'abord enrichies de manière significative en avril 2007 à l'issue de la livraison par Internet Archive des données collectées fin 2006 et issues d'une collecte large du domaine national. Ces données étaient complétées d'un volume très important (31 téraoctets) de collections rétrospectives également acquises auprès d'Internet Archive et datant de l'année 2005. Au total, ce sont plus de 5 milliards de fichiers (56 téraoctets) qui sont entrés dans les collections à cette occasion.

A l'automne 2007, la BnF s'est engagée avec Internet Archive dans la réalisation d'un quatrième instantané du domaine français dont la réception est programmée pour avril 2008. Par ailleurs, la signature en septembre 2007 d'une convention entre la BnF et l'AFNIC, gestionnaire des noms de domaine du « .fr », a permis d'améliorer la collecte du domaine français de l'Internet.

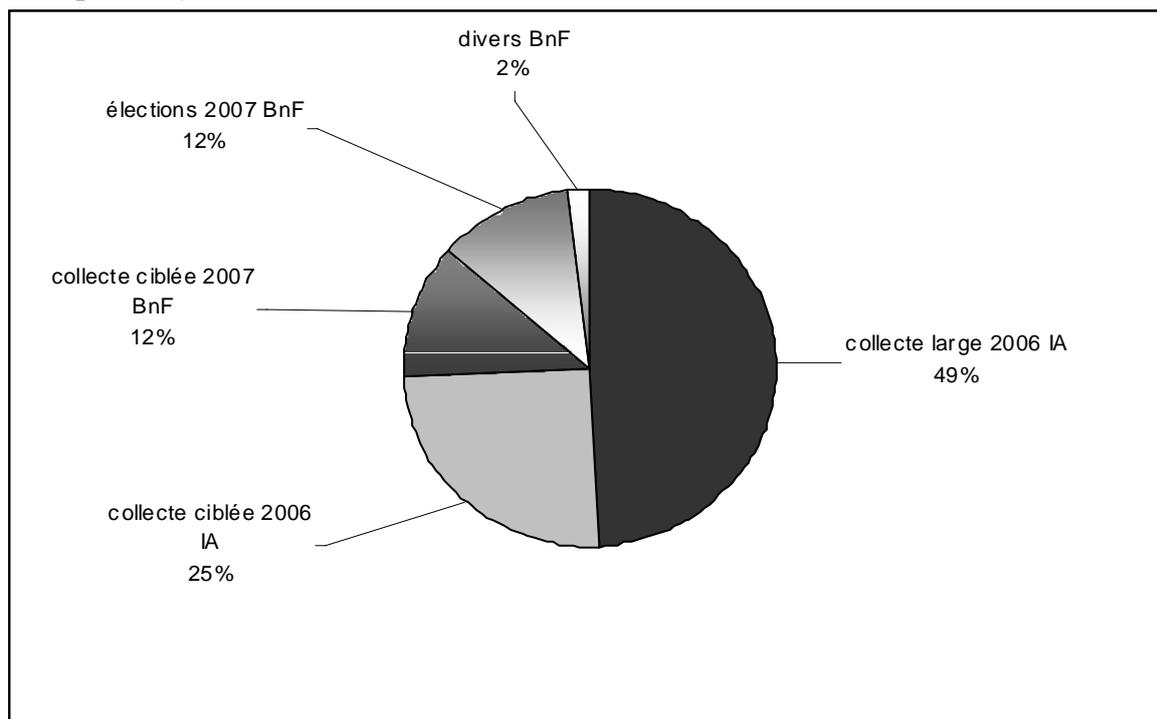
1.3.3 Les collectes ciblées et sélectives

Parallèlement à ces opérations de collectes automatiques, la BnF a lancé ses propres activités de moissonnage : les collectes ciblées ont permis de capturer environ 4500 URL sélectionnées par les bibliothécaires.

A la suite des tests effectués fin 2006, le premier semestre a été entièrement consacré à la collecte de sites électoraux à l'occasion des campagnes présidentielle et législatives dans le cadre du projet « *Internet en campagne* ». La collection issue de cette mobilisation sans précédent contient 5800 sites ou parties de sites web sélectionnés par une équipe de 24 agents sollicités pendant 8 mois. Ce fonds unique représente un volume de 63 millions de fichiers, (3,4 téraoctets). L'opération a fait l'objet de deux bilans, un bilan documentaire et un bilan organisationnel, qui fournissent de précieux indicateurs dans la perspective de futurs projets.

Au second semestre, les efforts ont porté sur la réalisation de la collecte ciblée des sites régulièrement commandés par les correspondants internes du dépôt légal de l'Internet dans toutes les disciplines. Cette collecte, jusque là réalisée par Internet Archive, a été internalisée avec succès. Cette seconde opération a permis de prendre la mesure d'une montée en charge des volumes (4619 URL proposées) sur une période beaucoup plus resserrée. Environ 66 millions de fichiers (3,6 téraoctets) ont été collectés à l'issue de cette campagne appelée à être renouvelée en 2008.

Répartition des entrées du dépôt légal numérique en 2007 (en % - hors acquisitions rétrospectives)



1.3.4 L'expérimentation de nouveaux modèles de collecte

Enfin, l'année 2007 a permis de tester de nouveaux modèles d'organisation ou de capturer des types de fichiers échappant aux procédures de moissonnage habituelles.

On peut citer l'exemple de la collecte des journaux intimes, mise en place avec le département Littérature et Art dans le cadre d'un partenariat original avec l'Association pour la Pensée autobiographique, collecte qui a été à l'origine d'échanges en ligne avec des éditeurs de blogs.

Le travail réalisé à la demande du département de l'Audiovisuel afin de collecter des échantillons de la plate-forme de diffusion de fichiers vidéo *Dailymotion* a constitué une avancée technique importante (11653 vidéos capturées) grâce à la définition d'un modèle d'échantillonnage et à l'instruction d'une procédure de collecte spécifique.

Enfin, dans le cadre du partenariat de la BnF avec le portail de revues en sciences humaines CAIRN, une procédure propre à la collecte de contenus payants a été expérimentée. L'expérience a été concluante puisque 50 752 articles au format PDF ont été collectés en quelques jours. Elle ouvre des horizons nouveaux dans la perspective de collectes plus profondes de ressources électroniques auxquelles la BnF est par ailleurs abonnée.

1.3.5 Des pistes nouvelles de coopération

Les partenariats engagés en 2007 témoignent de la volonté de la BnF d'inscrire le dépôt légal de l'Internet comme un nouvel axe de la politique de coopération de la BnF dans le domaine numérique.

Au niveau national, cette coopération concerne d'abord le réseau des pôles associés comme en témoigne l'expérience de la collecte des sites électoraux des élections législatives de 2007 avec 8 bibliothèques de dépôt légal imprimeur. Au niveau international, cette coopération se traduit à travers le partenariat privilégié avec la Fondation Internet Archive, mais aussi à travers sa participation active à l'IIPC (consortium international pour la préservation de l'Internet).

FOCUS 2

Dépôt légal du numérique : des pistes nouvelles de coopération nationale et internationale

La coopération nationale : des pistes nouvelles

Les partenariats engagés en 2007 témoignent de la volonté de la BnF d'inscrire le dépôt légal de l'Internet comme un nouvel axe de sa politique de coopération dans le domaine numérique.

Cette coopération concerne d'abord le réseau des pôles associés. La convention signée avec le pôle associé de la Fondation nationale des sciences politiques a permis la réalisation de l'étude d'usages achevée à l'été 2007.

La collecte des sites électoraux des élections législatives de 2007 a par ailleurs été l'occasion d'un partenariat exemplaire avec huit bibliothèques de dépôt légal imprimeur (bibliothèques municipales de Lyon, Dijon, Lille, Limoges, Poitiers, Caen, Nouméa, bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg) qui, après une journée de formation et de concertation qui a réuni 30 personnes en mars 2007, ont participé pendant trois mois au repérage et à la sélection des sites électoraux à collecter.

La BnF a par ailleurs développé des partenariats nouveaux avec des organismes chargés de la gestion et de la régulation de l'Internet français. Elle s'est activement impliquée dans plusieurs groupes de travail du Forum des droits sur l'Internet, en particulier l'Observatoire de la Web campagne mis en place pendant la campagne électorale.

Elle a par ailleurs signé avec l'AFNIC une convention lui assurant la communication des noms de domaines du .fr, soit une liste contenant aujourd'hui plus d'un million de données qui s'avèrent très utiles pour les collectes larges du domaine national.

La coopération internationale : un nouveau départ pour le consortium IIPC

L'année 2007 a été une année particulièrement active au niveau international. Outre le partenariat privilégié entretenu avec la fondation Internet Archive, et qui a fait l'objet d'un nouvel accord pour deux ans signé en août 2007, la BnF s'est fortement impliquée dans les travaux du consortium international pour la préservation de l'Internet (IIPC).

Fin 2006, l'accord signé en 2003 entre les membres fondateurs du consortium était arrivé à son terme et il importait de constituer un nouveau cadre de coopération destiné à renforcer l'efficacité de l'organisation tout en l'élargissant à de nouveaux pays et à de nouvelles institutions. La BnF a été l'artisan de cette réforme qui a abouti à la signature d'un nouvel accord de consortium pour 3 ans, signé à San Francisco en janvier 2007.

Tout au long de l'année, la Bibliothèque a assuré la présidence d'IIPC ainsi que son pilotage technique et administratif, les opérations de communication étant confiées à la Library of Congress. En avril 2007, elle a accueilli à Paris la première assemblée générale du consortium dans sa nouvelle configuration, qui s'est élargi au cours de l'année à une trentaine d'institutions d'Europe occidentale et orientale, d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Australasie.

Les réalisations marquantes de cette année ont concerné le développement des outils de collecte (relance du projet du robot intelligent - *smart crawler*), des logiciels d'accès et d'indexation (nouvelle version de la Wayback Machine, progrès dans le domaine de l'indexation plein texte) et la publication d'un premier rapport sur la préservation des archives du Web.

Le consortium a également conduit d'importants travaux de normalisation relatifs au format des archives du Web, le format WARC, travaux que la BnF a portés à l'ISO. Le processus de normalisation devrait aboutir en 2008. Dans le même temps, IIPC a soutenu la réalisation d'une suite logicielle (WARC tools) destinée à faciliter l'adoption et l'utilisation de ce nouveau

format.

Lors du comité de pilotage du consortium qui s'est tenu à Mo i Rana (Norvège) en octobre 2007, la BnF s'est vue confirmée dans son rôle de responsable technique et trésorier du consortium. Elle s'appuie désormais sur quatre groupes de travail chargés des travaux de recherche et développement relatifs à la collecte, à l'accès, à la préservation et aux normes des archives du Web, dans une perspective de collaboration et d'interopérabilité internationales.

2 LES AUTRES MODES D'ENTREES DANS LES COLLECTIONS

Les statistiques d'entrées des acquisitions de la Bibliothèque montrent la difficulté de maintenir l'offre documentaire dans le contexte budgétaire actuel, en raison de l'augmentation du coût des documents, en particulier celle des périodiques.

Si le niveau des commandes passées sur les crédits de l'exercice 2007 a pu être maintenu pour les monographies, permettant l'acquisition de 65 329 monographies, celui des périodiques, soit 9 540 acquisitions en 2007, a dû être réduit de 300 abonnements par rapport à 2006. Parmi les abonnements papier supprimés, le contenu de 49 d'entre eux continue à pouvoir être consulté en ligne grâce à l'application d'un accord de partenariat commercial avec Elsevier.

Les dons continuent de représenter un apport appréciable avec 6 789 monographies et 1 473 titres de périodiques, ces derniers étant cependant en recul de 12% par rapport à 2006.

L'offre de documentation électronique s'est encore étoffée avec des évolutions contrastées qui ne surprennent pas : baisse des cédéroms (74 contre 83) et des périodiques faisant l'objet d'abonnements spécifiques (1 320 contre 1 683), forte augmentation des périodiques en ligne accessibles sur le réseau Renet (abonnements spécifiques et périodiques accessibles via les bases de données) avec un total de 23 866 titres.

En restant proche de 5000 documents, l'achat de documents audiovisuels, vidéogrammes et phonogrammes, n'a pas fléchi significativement.

L'effort de désherbage du libre accès, visant à accroître la fraîcheur des collections, s'est poursuivi en 2007, année pendant laquelle 25 404 documents ont été dés herbés par rapport à 25 099 en 2006.

3 LES ECHANGES INTERNATIONAUX

Comme toutes les grandes bibliothèques, la BnF participe à un réseau international d'échanges de publications. Ces échanges ont pour vocation d'apporter aux collections étrangères de la BnF un complément aux acquisitions onéreuses et aux dons et legs. Une attention toute particulière est portée à la qualité et à l'intérêt des documents reçus et envoyés.

En 2007, on recense 374 partenaires étrangers avec lesquels des échanges ont eu lieu au moins une fois dans l'année : 186 d'entre eux ont envoyé des monographies et 317 des périodiques

Ce sont ainsi 3 502 monographies et 992 titres de périodiques qui ont été reçus à la Bibliothèque par le biais des échanges, volume stable par rapport à 2006. Parmi ces titres, 1 857 ont été enregistrés par le Service des langues orientales (SLO), soit 54% du total. Cette proportion élevée de documents en caractères non-latins confirme l'importance des échanges pour enrichir les collections de l'établissement avec des documents en langues rares pour lesquels les circuits classiques d'acquisition ne sont pas toujours efficaces.

En contrepartie des publications reçues, la BnF réalise, au vu de la production éditoriale récente, des sélections d'ouvrage d'un intérêt scientifique avéré et les propose à ses partenaires : 3 117 monographies et 805 titres de périodiques ont été envoyés aux partenaires étrangers de la BnF. Ces échanges contribuent ainsi à la diffusion de la production éditoriale française de niveau scientifique et de recherche et à la coopération culturelle de la France.

Enfin, dans le domaine des publications officielles les échanges relèvent de huit accords intergouvernementaux avec les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Québec, le Japon et Israël. Les échanges sont stables par rapport à 2006 et équilibrés : 8 556 publications ont été reçues et 8 343 envoyées.

4 LES COLLECTIONS NUMERISEES

4.1 Gallica, la bibliothèque numérique

Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, accessible gratuitement sur Internet, constituée à partir de documents libres de droits issus des collections de la BnF et de bibliothèques partenaires. Au début de l'année 2008, elle donnait accès à près de 350 000 documents au total, dont 100 000 images et 250 000 imprimés en mode image ou en mode texte, fascicules de presse compris, ainsi que plus de trente heures de son.

En mars 2007, le prototype *Europeana* était présenté au Salon du Livre. Pour alimenter ce prototype, 9 570 ouvrages issus des collections de la BnF ont été convertis en mode texte par OCR et 7 500, atteignant une qualité supérieure à 96% en termes de reconnaissance de caractères, ont été finalement mis en ligne.

Puis, en octobre 2007, c'est une nouvelle version de la bibliothèque numérique, *Gallica 2*, qui était ouverte, nouvelle version présentant une ergonomie innovante, un moteur de recherche plein texte et des fonctionnalités très attendues par les internautes, comme l'affinage ou la possibilité pour le lecteur de se créer un espace personnel avec « ses » documents (panier, étiquette, etc.). Cette seconde version a vocation à remplacer la première version de *Gallica* d'ici la fin de l'année 2008.

Par ailleurs, l'année 2007 a également vu l'aboutissement des travaux du groupe de travail créé en 2006 avec le Syndicat national de l'Édition pour définir les conditions d'une mise en ligne d'ouvrages sous droits et la mise en place d'un modèle économique associant les différents acteurs de la chaîne du livre. C'est ce modèle qui doit être expérimenté sur *Gallica 2* après sa présentation au Salon du Livre de mars 2008.

Les statistiques de la bibliothèque numérique font état d'une consultation de quelque 18 254 000 pages vues et 2 130 204 visites sur l'année 2007, avec une répartition dans l'année classique, reflétant pour une grande part le calendrier universitaire.

La progression modérée du nombre de visites entre 2006 et 2007 (+4,6%) s'explique par le fait que l'année 2007 est une année de transition (élaboration d'une nouvelle version de *Gallica*), de lancement de programmes de numérisation de masse dont les premiers effets seront pleinement visibles à partir de 2008 mais aussi une année au cours de laquelle la BnF a fait le choix de faire porter sa communication institutionnelle avant tout sur le prototype *Europeana*.

4.2 Le démarrage de la numérisation de masse

Pour augmenter de manière significative la collection numérique de la BnF, trois marchés de numérisation de masse de documents imprimés ont été lancés dans le courant de l'année 2007, portant respectivement sur 30 000, 60 000 et 300 000 documents.

Avec les deux premiers marchés, toujours en cours, 22 394 documents avaient été réceptionnés et validés par la BnF à la fin de l'année 2007, ce qui constitue une première accélération notable du rythme annuel de la numérisation qui était de l'ordre de 5 000 monographies par an les années précédentes.

La BnF a pu s'engager dans un ambitieux programme qui porte sur la numérisation et la conversion en mode texte (OCR) de 300 000 documents en trois ans grâce aux crédits attribués par la commission « Politique numérique » du Centre national du Livre.

Ce marché de numérisation de 300 000 documents, dont l'appel d'offres a été publié le 22 février 2007 et l'attribution faite le 11 septembre 2007 au groupement Safig/Banctec, a conduit à un changement d'échelle et de procédures considérable pour l'ensemble des équipes impliquées.

Ce marché présente des nouveautés importantes par rapport aux précédents. Il prévoit d'abord la sous-traitance de prestations faites jusqu'à présent en interne (exemplarisation des originaux massicotés, création de l'exemplaire numérique, analyse des microformes avant enlèvement...). Par ailleurs, il a modifié les étapes de contrôle dans le but d'assurer la fluidité de la chaîne en prévoyant un contrôle automatique avant mise en ligne et un système d'audits réguliers des chaînes des prestataires ainsi qu'un contrôle visuel après mise en ligne.

Ces modifications ont nécessité une instruction approfondie au cours de la rédaction du cahier des charges afin d'en assurer la faisabilité et de permettre les évolutions nécessaires après leur mise en place.

Ce choix de numérisation de masse a ainsi permis une réflexion sur le contrôle de la production numérique et sur son évolution vers des procédures d'audit. Une mise à plat des chaînes de numérisation et de leur contrôle a commencé au dernier trimestre 2007.

20% des 300 000 documents numérisés dans ce marché bénéficieront d'un OCR dit de « haute qualité », ce qui, dans un proche avenir, leur ouvrira la porte à de nombreux débouchés en ligne : mise à disposition du mode texte intégral, vocalisation pour déficients visuels, mise à disposition en version e-book, etc.

Toutes ces opérations ont mobilisé les équipes de la BnF pour leur préparation, la sélection des documents, leur envoi aux entreprises prestataires et le contrôle de la qualité des documents numérisés. Elles se poursuivent en 2008 et permettront, à l'horizon 2010, d'offrir environ 400 000 documents en ligne sur *Gallica* et sur *Europeana*.

4.3 La numérisation de la presse

La numérisation de la presse, commencée en 2005, s'est poursuivie en 2007. Deux ateliers externes et deux ateliers internes ont produit les images permettant ainsi la mise en ligne au cours de l'année de 496 875 pages validées.

La majeure partie des fascicules du *Temps*, *La Croix*, *L'Humanité*, *Le Figaro* et le *Figaro littéraire*, *Le Journal des débats*, ainsi que le début des années de *La Presse*, *Le Petit parisien*, *Le Gaulois* sont consultables sur *Gallica*.

Le marché d'OCR de la presse a permis de convertir en mode texte 136 500 pages dont la majorité de *La Croix* et du *Temps* ; *L'Humanité* et *Le Figaro* sont en cours de conversion. Le mode texte sera mis en ligne sur *Gallica2* au cours de l'année 2008.

La numérisation du *Monde diplomatique* est également terminée ainsi que la conversion en mode texte. Les parutions de ce titre seront publiées sur *Gallica* après avoir masqué les images sous droits. Le repérage de ces images à cacher a commencé en 2007 et sera terminé en février 2008.

FOCUS 3 La numérisation à la BnF

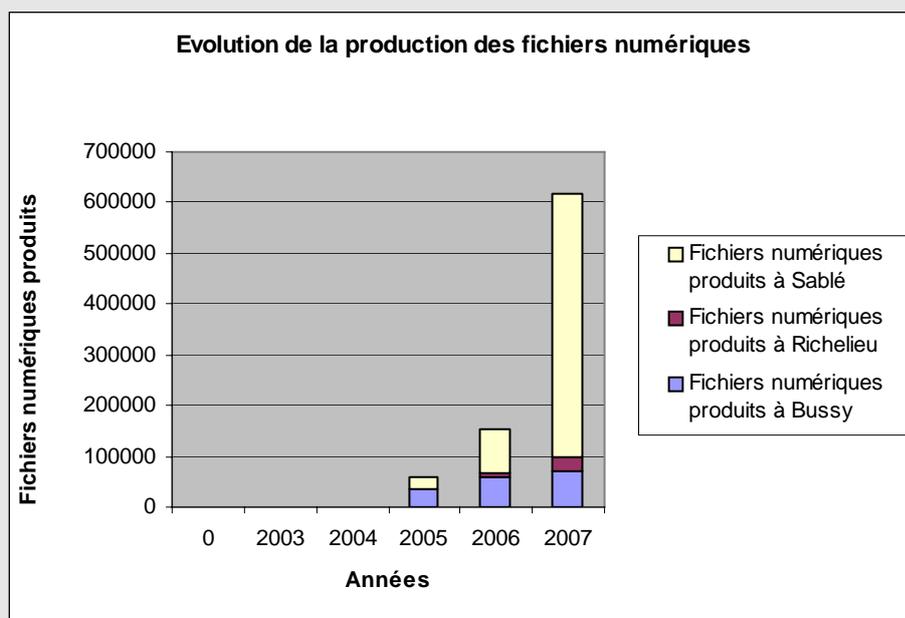
La numérisation est réalisée en partie dans les ateliers de la BnF (département de la conservation) et en partie par des prestataires extérieurs.

La BnF (département de la conservation) contrôle la totalité de la production numérique et d'OCR destinée à être consultée par les usagers de la bibliothèque sur place ou à distance. Le service numérisation et l'expert numérisation du département de la conservation jouent un rôle important dans l'harmonisation des pratiques de numérisation entre les différents ateliers de la conservation mais aussi avec le département de la Reproduction.

Ainsi en 2007, l'harmonisation des règles de prise de vues des documents a été réalisée ainsi qu'un début d'harmonisation des règles de post-production des documents numériques.

L'évolution vers la numérisation de masse a permis une réflexion sur le contrôle de la production numérique et sur son évolution vers des procédures d'audit. Une mise à plat des chaînes de numérisation et de leur contrôle a commencé au dernier trimestre 2007.

La numérisation dans les ateliers internes



S'agissant des opérations de numérisation conduites par les ateliers de la BnF, il convient désormais de distinguer trois types de programmes :

La numérisation de la presse

Le centre de Sablé a poursuivi sur le numériseur OS 7000 le programme de numérisation de la presse avec la prise de vues du titre *Le Petit Parisien*. Au Centre technique de Bussy-Saint-Georges, la numérisation de la presse par les ateliers internes s'est poursuivie avec la numérisation du *Temps*.

Les programmes de sauvegarde « images fixes » pour les départements spécialisés traités en 2007 sur le numériseur I2S suprascan sont : France-Amériques, Corpus de fête, Maquettes de l'opéra, d'Anville, Plaques de verre de la Société de Géographie, Autochromes, fonds Curie et Vildé, une partie des plaques Rol et du fonds Gaignières. Pour certains programmes, le calendrier d'approvisionnement en documents par les départements des collections n'a pas toujours pu être très régulier.

A l'atelier de Richelieu, les programmes de sauvegarde pour le département des Manuscrits occupent la plus grande partie de l'activité de l'atelier ; il faut noter aussi le traitement d'estampes et d'imprimés de la réserve de la Bibliothèque de l'Arsenal, de documents de la réserve du département de la Musique (chansons du 16^{ème} siècle et imprimés).

L'atelier de Richelieu a d'autre part la capacité de pouvoir numériser très rapidement des trésors nationaux lors de leur acquisition, afin qu'ils soient rapidement mis en exposition sur le site *bnf.fr*. Cette année il a ainsi produit le *Bréviaire-Missel à l'usage de l'abbaye de Montier-la-Celle* (nouvelle acquisition latine 3241), manuscrit du début du 14^{ème} siècle et le roman arthurien *L'Estoire del sain Graal* (manuscrit français 113).

La numérisation des imprimés sur les scanners Copybooks et OS 10 000 n'a commencé qu'en mai 2007 dans les ateliers de Sablé-sur-Sarthe ; 398 220 images ont été post-produites.

D'autres programmes de numérisation sont menés par des prestataires extérieurs

Dunhuang

Les images numériques du projet de numérisation des fonds Pelliot et Dunhuang dont la livraison s'est terminée en 2006 ont été dupliquées sur les serveurs de stockage du DSI afin d'en permettre l'exploitation et la sauvegarde sécurisée. 2419 cédéroms originaux représentant 5668 documents ont été chargés dans les robots du département de l'Audiovisuel pour assurer le transfert de leur contenu. Les cédéroms originaux ont ensuite été fournis au département des manuscrits.

Manuscrits coréens

Depuis 1866, la Bibliothèque nationale conserve 297 volumes de manuscrits coréens, saisis en Corée par les militaires français au sein d'archives royales, en représailles au massacre de missionnaires. Un accord entre la France et la Corée a engagé la BnF à numériser 31 volumes selon des spécifications arrêtées en commun avec des experts coréens, ceux-ci étant également associés aux principales étapes du contrôle de qualité. La numérisation de 9800 pages s'est terminée en 2007. Les copies numériques ont été remises aux Coréens en mars 2008 par le Ministère des affaires étrangères et européennes.

La presse

La numérisation de la presse commencée en 2005 s'est poursuivie en 2007. Deux ateliers externes et deux ateliers internes ont produit les images permettant ainsi la mise en ligne au cours de l'année de 496 875 pages validées. La majeure partie des fascicules du *Temps*, *La Croix*, *L'Humanité*, *Le Figaro* et le *Figaro littéraire*, *Le Journal des débats*, ainsi que le début des années de *La Presse*, *Le Petit parisien*, *Le Gaulois* sont consultables sur Gallica.

Le marché d'OCR de la presse a permis de convertir en mode texte 136 500 pages dont la majorité de *La Croix* et du *Temps*, *L'Humanité* et *Le Figaro* sont en cours de conversion. Le mode texte sera mis en ligne sur Gallica2 au cours de l'année 2008.

La numérisation du *Monde diplomatique* est également terminée ainsi que la conversion en mode texte. Les parutions de ce titre seront publiées sur Gallica après avoir masqué les images sous droits. Le repérage de ces images à cacher a commencé en 2007 et sera terminé fin février 2008.

Europeana et Gallica 2 : les programmes de numérisation de masse

Le marché dit des « 30 000 »

C'est au début de l'année 2007 qu'un premier marché de numérisation de masse a commencé avec le catalogage de 21 500 documents et la mise en place des règles de numérisation et de conversion en mode texte. A la fin de l'année, 7 000 documents étaient numérisés et convertis en mode texte par OCR automatique. Les images de 4 400 documents

ont été validées soit 1 900 000 pages. Le mode texte a été livré en différé car les opérations de contrôle qualité ne peuvent se faire qu'après validation et chargement des images, ce sont malgré tout 2 156 documents en mode texte qui ont été livrés dont 1 839 documents ont été validés. Parmi ces derniers 1 300 documents présentaient une qualité de reconnaissance > 90% pour être mis en ligne sur *Gallica2*.

Le marché dit des « 60 000 »

En parallèle de cette opération, la conversion en mode texte des images mises en ligne sur *Gallica* pendant les années 1995 à 2006 a débuté pour les ouvrages publiés après 1700. Les dernières livraisons de documents ont eu lieu à la fin de l'année, permettant d'obtenir le texte de 15 400 000 pages par OCR automatique et 600 000 pages en haute qualité.

12 917 documents de 4 680 000 pages ont été validés dont 4 785 documents atteignant une qualité de reconnaissance >90% pour être publiés sur *Gallica2*. Le contrôle des dernières livraisons et les réfections se termineront au cours du premier semestre 2008.

Le marché dit des « 100 000 »

L'année 2007 a également vu la publication du cahier des charges du projet de dématérialisation des collections de la BnF, en février 2007, pour la numérisation de 100 000 documents par an pendant 3 ans soit 300 000 documents en tout. Après une notification intervenue le 11 septembre, la phase de mise en place et de test a commencé.

Un comité de projet s'est constitué afin de suivre au plus près les opérations et répondre aux demandes des prestataires. Ce comité piloté par le coordinateur du service numérisation s'appuie sur des experts des départements investis dans le projet et organise des groupes de travail dédiés à l'élaboration du plan assurance qualité, des procédures de travail et des chartes décrivant les spécifications techniques des différentes étapes (exemplarisation/typage, numérisation, OCR, table des matières...). Il rend compte au comité de pilotage qui entérine les décisions qu'il lui présente. Ce comité de pilotage définit également les grandes orientations de la conduite du projet et sert d'instance d'arbitrage de haut niveau en cas de besoin. Il entérine les décisions du comité de projet, il valide les documents contractuels et les procédures nécessaires au bon déroulement du projet.

A la fin de l'année 2007, le plan détaillé du plan assurance qualité (PAQ) était établi et une grande partie de ce dernier rédigée et en cours de relecture. Le PAQ décrit l'organisation, les modes de suivi de l'avancement et les procédures qualité. Environ 75 procédures opérationnelles ont été identifiées.

La phase de test a également été planifiée en détail en prévoyant une homologation technique par filière de numérisation et une autre par logiciel de traitement. Une première étape de tests a été réalisée avant la mi-décembre permettant de constater le bon avancement de la mise en place des outils de production et la compréhension des règles.

A la même période les chartes étaient toutes écrites en version 1, elles subissent des enrichissements à chaque étape de test, ces derniers mettant à jour des demandes de précisions ou de consignes complémentaires.

La phase de test se terminera fin janvier 2008, sa validation permettra de passer en phase de galop d'essai prévu sur trois mois puis à la numérisation de masse proprement dite afin d'obtenir 200 000 documents mis en ligne à la fin de la tranche ferme en septembre 2009.

5 LA CONSERVATION

Mission essentielle de la Bibliothèque nationale de France, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation

des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide ; de sauvegarde, elle désacidifie les collections ou les désinfecte et développe des programmes de micro-reproduction ou de numérisation

Les activités de conservation sont implantées sur quatre sites : François-Mitterrand, Richelieu, Bussy-Saint-Georges et Sablé-sur-Sarthe. Elles relèvent conjointement du département de la conservation et des départements des collections.

Parallèlement, les demandes d'expertise des établissements extérieurs à la BnF continuent d'augmenter. L'équipe constituée d'experts, d'ingénieurs et de techniciens est reconnue au niveau national et international pour tout ce qui touche à la conservation : tant dans le domaine de la numérisation – reproduction, de la restauration et de la reliure que de la chimie, physique ou microbiologie. En témoignent les communications et les publications ainsi que la présence dans des groupes de travail de projets nationaux et européens.

Une réflexion de fond sur la politique de conservation, engagée en 2005, s'est poursuivie tout au long de l'année 2007 et pour aboutir en 2008 à l'adoption par l'établissement d'une « charte de la conservation ». Cette charte devra définir les principes fondamentaux d'une politique de conservation de long terme et la pérennisation des moyens qui y sont affectés, tout en établissant des priorités pour répondre à de nouveaux enjeux. Dans un contexte budgétaire contraint, elle permettra ainsi de concilier les travaux de fond, les impératifs quotidiens de la communication et de nouveaux programmes d'envergure engagés dans le cadre de la numérisation ou de la gestion des collections touchées par le projet de rénovation du site Richelieu.

5.1 Mouvements, rangement et magasinage

Outre les opérations ordinaires de magasinage destinées à accueillir les accroissements et à assurer les conditions d'une bonne conservation préventive des collections, la BnF procède régulièrement à des aménagements et à des redéploiements, qui permettent de rationaliser les espaces disponibles et, dans certains cas, de gagner de l'espace. L'amélioration des conditions de stockage dépend aussi de diverses interventions quotidiennes : surveillance des paramètres environnementaux, nettoyage et entretien des locaux, équipement des rayonnages.

En 2007, les travaux de magasinage se sont particulièrement intensifiés, avec le début des transferts de collections préalables à la rénovation de Richelieu. Les mouvements ont ainsi concerné près de 4 000 mètres linéaires (ml) dans les principaux départements des collections spécialisées.

Par ailleurs, 1 050 mètres linéaires ont été rangés dans les magasins de grande hauteur de Bussy, dont 753,9 ml pour les départements spécialisés de Richelieu et 296,1 ml de doubles, après désamiantage, pour le département Philosophie, histoire, sciences de l'homme du site François-Mitterrand.

L'année 2008 connaîtra une augmentation considérable de l'activité : 10 fois plus de mètres linéaires devront être rangés du fait du déménagement des collections de Richelieu (Estampes, Cartes et plans) mais aussi à cause du déménagement de la presse microfilmée du département Droit, économie, politique.

Compte tenu du rythme d'accroissement des collections (près de 200 000 entrées nouvelles dans les départements du site François-Mitterrand, soit près de 4 000 mètres linéaires supplémentaires occupés cette année), des perspectives de saturation des magasins de plusieurs départements sur ce site ainsi que des transferts à prévoir dans le cadre du Projet Richelieu, le recensement des chantiers de délocalisation définitive sur le site de Bussy Saint-Georges s'est poursuivi.

Un groupe de travail interne, réunissant tous les départements des collections, a été constitué en 2006 afin d'établir les spécifications d'un futur outil de gestion des magasins (capacités, définition de l'occupation, rythme d'accroissement des collections, saturation des espaces).

5.2 La conservation préventive

5.2.1 Dépoussiérage

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements en magasins. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts (déménagements d'imprimés à Bussy, projet Richelieu), cette activité s'est notablement intensifiée en 2007 et a été essentiellement menée en interne par les départements.

La tranche ferme du marché de dépoussiérage-désamiantage des collections issues du bâtiment C de Versailles qui s'est achevée à l'automne 2007 a concerné 52 magasins du site François-Mitterrand, représentant 26 km de collections. A leur restitution, une grande partie de ces collections ont été transférées sur le site de Bussy Saint-Georges, en magasins de grande hauteur. Les travaux liés à la première tranche conditionnelle du marché ont été entamés (traitement des documents en cartons sur palettes) et les analyses conduites pour évaluer le risque d'amiante sur les collections de costumes du département des Arts du spectacle se sont révélées négatives.

5.2.2 Reliure mécanisée

Bien qu'en baisse sensible depuis plusieurs années, la reliure mécanisée touche environ 20 % des collections entrant dans les magasins, elle reste un objectif fort de l'établissement. En 15 ans, 1 million de documents ont été reliés mécaniquement.

La campagne 2007 de reliure mécanisée s'est caractérisée par une baisse sensible des quantités de documents envoyées en traitement, en raison de l'orientation prise de réduire la reliure des collections en libre-accès sur le site François-Mitterrand : 42 093 documents ont été fournis par les départements de collections (89% du quota prévu) et 47 039 reliures commandées aux trois prestataires, en diminution par rapport à 2006 (52 628 commandes) en raison du stock accumulé de documents à traiter. La part des départements spécialisés s'est légèrement accrue (4 383 volumes) et le pourcentage de périodiques reste très élevé : 44,5% du total, surtout dans les départements thématiques qui rattrapent un retard accumulé sur plusieurs années.

Bien que réduite en effectif, l'équipe de définition a maintenu les délais globaux de traitement au même niveau qu'en 2006, en donnant plus souvent la priorité au contrôle qualité des lots revenus pour accélérer leur remise à disposition des lecteurs : 44 401 volumes ont fait l'objet d'un contrôle qualité, contre 42 428 en 2006.

5.2.3 Conditionnement et équipement léger

Instrument primordial de la politique de conservation préventive, le conditionnement des documents en magasin permet de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration. Il joue un rôle essentiel dans le magasinage et la communication des documents, notamment pour les imprimés. Les besoins sont donc considérables pour le rétrospectif comme pour la gestion des entrées courantes.

Le service technique du site François-Mitterrand offre des prestations de conditionnement et d'équipement léger. Malgré la baisse des effectifs de l'atelier en 2007, la production a été maintenue à un très bon niveau : 10 984 conditionnements sur mesure (boîtes, chemises, coffins) ont pu être réalisés. Les demandes de conditionnements standards et atypiques sont en très nette hausse pour les départements de collections spécialisés.

En ce qui concerne l'équipement léger, 7 674 unités de conservation (UC) ont été traitées pour la plastification et la pose de liseuses. 200 documents ont dû être équipés pour l'Agence bibliographique nationale.

Si les besoins demeurent importants, la BnF a su ces dernières années rationaliser considérablement la consommation et la gestion des stocks. Ainsi, la mise en place effective en 2007 d'une gestion centralisée des fournitures par le département de la conservation tend à mieux encadrer, rationaliser et anticiper les commandes de papiers, cartons et fournitures diverses de conservation. En 2007, la BnF a acquis 263 332 conditionnements allant de la simple pochette en papier au conditionnement le plus élaboré.

5.2.4 Désacidification

La désacidification, définie depuis plusieurs années comme une priorité de sauvegarde des collections et désormais conçue dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne avec la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel de masse démarré en 2005 (prestataire PTBV)

En 2007, environ 15 000 documents ont pu être traités, quantité en baisse par rapport à 2006. Le prestataire extérieur a traité 7 217 volumes (contre 12 644 en 2006), principalement pour les départements thématiques.

Si les quantités traitées en désacidification peuvent paraître extrêmement modestes au regard de la masse de documents à traiter, elles doivent cependant être maintenues sur le long terme, car la désacidification est l'un des fondements de la politique de conservation préventive de la BnF.

5.3 La conservation curative

5.3.1 Restauration

Les activités de restauration sont assurées soit en interne, par les ateliers du département de la conservation ou par les ateliers de proximité des départements spécialisés, soit en externe par des restaurateurs.

Les ateliers de restauration du département de la conservation ont traité environ 3 000 volumes et 31 000 documents en feuille, production stable pour les volumes mais en hausse pour les documents en feuille.

Les travaux réalisés sont très variés, ils peuvent aller de la simple consolidation ou maintenance (3 à 10 heures de travail par document) jusqu'à des restaurations très pointues auxquelles ont été consacrées en moyenne 38 h de travail par document.

L'activité des ateliers montre la variété des traitements à opérer sur des documents très précieux allant du IX^e au XX^e siècle, issus des civilisations occidentales et orientales. Chaque document restauré possède une fiche de traitement, classée et répertoriée.

En plus de la programmation annuelle, les ateliers de restauration ont à assurer des interventions d'urgence lorsque des collections sont inondées. Ce fut le cas à l'atelier de Richelieu qui a pris en charge 396 volumes, lors des sinistres survenus dans les départements de la Musique et des Monnaies et médailles.

Les ateliers de proximité des départements spécialisés (Estampes, Cartes et plans, Arsenal, Monnaies et médailles, Bibliothèque-Musée de l'Opéra) effectuent, pour leur part, des travaux dont il faut souligner l'importance et la qualité, tant pour la maintenance courante, la préparation de documents avant exposition (1086 dans l'atelier du département des Estampes) que pour des traitements plus lourds.

Au total, 15 559 documents y ont été traités, dont, par exemple, la restauration de 50 volumes du fonds ancien imprimé et manuscrits à l'Arsenal, de 1 063 documents en feuilles et de 25 maquettes du XX^e siècle pour l'exposition *Rouché* à la bibliothèque de l'Opéra ou de 4 globes à l'atelier des grands formats aux Cartes et plans.

L'activité de restauration est également confiée à des restaurateurs extérieurs : 1 130 documents de tous types ont été restaurés en externe (902 documents en feuilles, 66 ouvrages reliés et 162 objets). Il peut s'agir de confections de reliures de remplacement, d'entoilage de documents en feuille, de restauration de documents graphiques de grands formats (affiches, cartes et plans) ou de documents d'arts graphiques (dessins, gravures). Des prestations externes sont aussi commandées pour la restauration d'objets divers (tableaux, mobilier, métal, lapidaire...) ou des prestations comme le nettoyage de costumes ou des conditionnements sur mesure.

FOCUS 4 **Les activités de restauration**

Une restauration de très haute qualité sur des documents prestigieux

Les ateliers de restauration de la BnF interviennent dans leurs activités courantes sur des documents prestigieux en mobilisant des savoir-faire de très haute qualité. La diversité des interventions est le reflet de la diversité des collections conservées à la Bibliothèque.

Quelques exemples d'intervention de haut niveau au cours de l'année 2007 :

- **Six textes manuscrits arméniens**, homélaire festif, tétraévangiles, synaxaire, rituel, évangiles, reliés au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle et la lettre du *Catholicos Yakob IV* de 1671 ont été restaurés pour l'exposition BNF sur l'Arménie.

- **La partition manuscrite autographe de Mozart**, *Symphonie en Ut majeur* (KV 338), 1780 a également été restaurée dans l'atelier, ainsi que des manuscrits de *A la Recherche du temps perdu* et de la correspondance de Marcel Proust

- **Des documents sont restaurés pour des bibliothèques partenaires**, par exemple cette année, une dizaine de livres du Centre culturel irlandais ont été pris en charge. On peut aussi citer :

- *L'évangélaire de Saint-Vaast* du 9^{ème} siècle, Arras, ms 1045, présenté intégralement dans le numéro n°22, novembre 2007 de *L'Art de l'enluminure*
- Les *Sermons* de Saint-Augustin du 10^{ème} siècle relié avec un glossaire anglo-saxon écrit de la fin du 7^{ème} siècle dit *Glossaire d'Epinal* possédé par la Bibliothèque intercommunale d'Epinal sous la cote AR-72 (7), présenté par JJ Aillagon dans l'exposition *Rome et les barbares* au Palazzo Grassi.

Les ateliers des départements de collections spécialisés

Les ateliers de proximité des départements spécialisés (Estampes, Cartes et plans, Arsenal, Monnaies et médailles, Bibliothèque-Musée de l'Opéra) effectuent des travaux d'importance et de grande qualité, tant pour la maintenance courante, la préparation de documents avant exposition (1086 dans l'atelier des Estampes en particulier) que pour des traitements plus lourds.

Au total, ce sont 15 559 documents qui y ont été traités en 2007. Citons par exemple la restauration de 50 volumes du fonds ancien imprimé et manuscrits à l'Arsenal, de 1063 documents en feuilles et de 25 maquettes du XX^e siècle pour l'exposition *Rouché* à la bibliothèque de l'Opéra, ou de 4 globes à l'atelier des grands formats aux Cartes et plans.

L'atelier des Estampes conduit des programmes de restauration systématique pour les fonds les plus précieux du département (dessins anciens de la Réserve, œuvre gravé d'Abraham Bosse, daguerréotypes et autochromes) : soit 4 495 documents traités cette année (hors expositions).

L'atelier des Monnaies et médailles, spécialisé dans le traitement des objets métalliques, a

restauré 2 979 objets (monnaies et médailles, sceaux et pierres gravées) et effectué le moulage de 728 objets du département. Il a également conduit la restauration d'un bronze de Daumier du département des estampes et le conditionnement d'objets des Manuscrits.

Ces ateliers ne travaillent pas seulement pour leur propre département de rattachement mais proposent leurs services à d'autres départements spécialisés. Ainsi, le département des Arts du spectacle a confié 28 documents du fonds Rondel et 72 documents du fonds Antoine à l'atelier de l'Arsenal, 294 affiches du Théâtre des Variétés à l'atelier des Cartes et plans. Depuis 2006, ce département peut également s'appuyer sur les travaux d'une restauratrice spécialisée qui a pu traiter cette année 647 documents iconographiques du fonds Guitry et Barbier.

Groupe de travail sur l'harmonisation des pratiques de restauration

Un groupe de travail intitulé « harmonisation des techniques » a été mis en place en 2007. Ce groupe, réunissant des membres de chaque atelier de restauration, a pour mission de discuter et d'échanger autour des problématiques de conservation, de restauration, telles que l'entretien des cuirs, les dossiers de traitement, l'emploi de l'eau dans les traitements ou encore la restauration des plats, des coiffes, des mors.

Les sujets sont abordés d'un point de vue technique, ce qui permet de recueillir les différentes options pratiquées dans les divers ateliers ainsi que de mieux connaître les attentes des départements des collections. L'ensemble des sujets abordés et discutés est destiné à être formalisé dans des fiches techniques qui permettront d'établir un catalogue des prestations proposées par les ateliers de la BnF.

Interventions à la Bibliothèque Musée de l'Opéra

Deux chantiers d'envergure ont été lancés en 2007 pour deux départements possédant des collections particulières exigeant un traitement spécifique : la Bibliothèque Musée de l'Opéra et le département des Arts du spectacle.

Le chantier « Bibliothèque Musée de l'Opéra » a été lancé en avril 2007 et a pour vocation, d'une part à restaurer des documents graphiques, notamment les maquettes en volumes qu'il faut aussi monter afin de les exposer dans la galerie dite des « Guignols » et d'autre part d'assister l'équipe de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra pour toutes les prestations de conservation préventive dont elle a besoin (évaluation de collections, amélioration de l'éclairage des vitrines de la galerie, déménagement de collections...).

Environ 25 maquettes ont été prises en charge (traitement de conservation, montage, mise en exposition et/ou démontage).

Chaque traitement a été accompagné d'un dossier comportant un constat d'état plan par plan, un compte rendu de traitement ainsi qu'une description et des préconisations nécessaires au montage de chaque maquette.

En parallèle, ont été traités ou sont en cours d'instruction différents dossiers de conseil et d'évaluation :

- évaluation préalable au traitement des maquettes planes ;
- évaluation, dépoussiérage, conditionnement et déménagement des maquettes modernes ;
- prise de vue des maquettes en volume en vue de leur insertion dans le catalogue ;
- confection de conditionnements pour le transport des maquettes destinées aux prêts extérieurs (prestataire externe) ;
- éclairage des maquettes dans la Galerie des Guignols ;
- instruction d'un stage de conservation avec 20 étudiants du FCIL et du master

CRBC de l'Université Paris 1.

Intervention pour le département des Arts du spectacle

Au sein du service technique du département de la conservation, une petite équipe a pu se constituer pour la restauration des documents graphiques et maquettes du département des Arts du Spectacle, avec l'arrivée, en avril 2007, d'un nouveau technicien d'art.

Cette année, l'atelier s'est ouvert aux restaurations de photographies, le département des Arts du spectacle possédant un très grand fonds photographique et notamment des daguerréotypes. L'atelier est chargé d'en assurer une bonne conservation et un conditionnement approprié.

L'atelier s'est appliqué, par ailleurs, à étudier la mise au point d'un soclage en plexiglas commun à tous les types de masques, fragiles pour la plupart.

Il a également mis au point un conditionnement et un montage « standard » des maquettes montées.

En 2007, l'atelier a traité : 10 objets en volume, 188 documents en feuilles, 16 maintenances d'accessoires ou d'objets, 65 montages ou conditionnements (dont 6 boîtes de montages pour les maquettes).

5.3.2 Reliure main, dorure et tirage

Les travaux de reliure artisanale sont réalisés d'une part par le département de la conservation dans l'atelier de reliure main et d'autre part grâce à des marchés extérieurs de reliure « courante », montage sur onglets, reliure « soignée ».

En 2007, 3 032 documents ont été reliés à la main : 81 % de la production totale, soit 2 361 documents, ont été réalisés grâce à des prestations extérieures, le reste (671 documents) a été traité en reliure par l'atelier interne, conformément à la programmation 2007 malgré une baisse des effectifs.

L'atelier a traité des documents de très grand format pour les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme et Droit, économie, politique, non prévus initialement dans la programmation.

Enfin, des activités de tirage et de dorure sont aussi réalisées dans l'atelier de reliure main du site François-Mitterrand et au service restauration du site Richelieu : 1866 documents ont été traités par l'atelier de reliure main et 494 documents ont été traités par le service restauration de Richelieu.

5.3.3 Contrôle sanitaire des collections et désinfection

La surveillance constante des magasins et des salles, et le recours à des contrôles microbiologiques réguliers permettant le plus souvent de détecter en temps utile les sources de contamination. Le département de la conservation est ainsi très sollicité à la fois en interne et par l'extérieur pour expertiser des fonds et donner des conseils.

Ce sont 174 demandes d'analyse qui ont été honorées en 2007 contre 158 en 2006. La différence est essentiellement due à une recrudescence des demandes d'analyse en chimie inorganique. Celles faites en microbiologie et chimie organique restent globalement stables.

Pour certaines collections sensibles, des analyses sont régulièrement demandées aux laboratoires telles que la réalisation systématique de constats d'état sanitaire sur toutes les collections de costumes inventoriées, soit 1071 pièces de costumes ou accessoires en 2007. Depuis 2006, des consignes formalisées sont établies afin d'encadrer l'entrée des dons : elles prévoient une expertise sanitaire systématique avant toute intégration en magasin.

Les analyses en microbiologie réalisées par l'antenne de Bussy pour l'extérieur restent très importantes et comptent pour 40% des analyses réalisées. Elles sont en augmentation pour Richelieu et comptent pour 20% des analyses réalisées contre 10% en 2006.

Les experts du département de la conservation interviennent aussi sur les chaînes de production en fonctionnement courant ou en cas de problème majeur. D'une façon générale, les demandes de renseignements relatifs aux aspects techniques ou aux montages des marchés de restauration, de numérisation, de reproduction, de reliure ou concernant les fournitures de conservation ont été en nette hausse en 2007.

L'unité de désinfection du département, située au Centre technique de la BnF à Bussy-Saint-Georges est l'unique unité française publique permettant la désinfection de documents. Elle permet de désinfecter massivement des collections provenant, pour la plupart, de dons entrants ou de collections faisant l'objet de programmes particuliers de magasinage. Elle est également très sollicitée par les bibliothèques « pôles associés » de la BnF auxquelles elle rend un service apprécié.

Plusieurs incidents techniques ont cette année entraîné un dysfonctionnement de l'unité de désinfection occasionnant des retards de traitement. La station n'a été opérationnelle que pendant cinq mois et n'a pu traiter que 90 mètres cubes de documents. Seuls quelques documents du département des Arts du spectacle et des Monnaies et médailles ont ainsi pu en bénéficier cette année, alors qu'un certain nombre de documents demeurent aujourd'hui en attente d'un traitement urgent et que les besoins demeurent importants.

5.4 Reproduction de sauvegarde

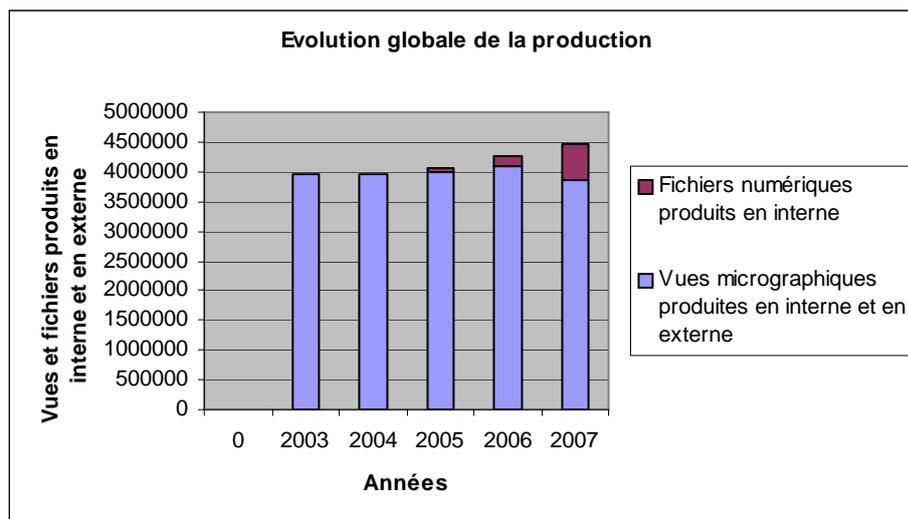
5.4.1 La bascule numérique

A partir de 2007, la politique de transfert de supports des collections de la BnF s'est orientée vers la numérisation et l'abandon progressif du transfert sur microformes. Dans un premier temps c'est la filière de reproduction sur microfiches, obsolète, qui a fait l'objet d'une bascule numérique.

L'année 2007 est donc une année importante pour le Centre Joël-Le-Theule à Sablé avec l'arrêt de la production de microfiches en février 2007 et la mise en place d'une chaîne de numérisation d'imprimés.

Le passage au numérique doit prendre en compte la diminution globale du nombre de pages produites par prise de vue : en effet, si une vue micrographique comporte deux pages, un fichier numérique ne reproduit qu'une page à la fois.

La nécessité de préparer la production numérique puis de la post-produire, entraîne un surcroît de temps de travail pour arriver au même niveau de production en nombre de pages qu'avec un traitement en micro-reprographie. Le confort de lecture et les possibilités de recherches dans un fichier numérique compensent toutefois largement cette productivité inférieure.



Les ateliers poursuivent une activité de production de très bon niveau. Il faut noter une progression constante des ateliers de Bussy et de Sablé et un maintien presque à l'identique de la production de l'atelier de Richelieu.

5.4.2 La sauvegarde des imprimés

Pour répondre aux besoins considérables en matière de sauvegarde et de communication des collections de périodiques, menacées de façon irréversible par la dégradation des papiers acides, deux marchés apportent un complément indispensable à la production réalisée en interne. Le marché de sauvegarde micrographique de la presse quotidienne régionale à éditions multiples a permis de produire 518 835 images (contre 435 719 images en 2006), grâce à un effort budgétaire particulier consenti lors de la relance du marché.

Une seconde opération concerne les collections rétrospectives de périodiques. Ce marché a produit 831 272 images en 2007 (contre 781 620 images en 2006). La prestation fournie est indispensable à la sauvegarde de titres de presse fragiles et très communiqués (presse d'Afrique du Nord des XIXe et XXe siècles, notamment). Au total, ces marchés ont permis de réaliser à eux seuls 1 350 107 images de sauvegarde en 2007, résultat très remarquable, compte tenu des moyens disponibles.

5.4.3 La sauvegarde des collections spécialisées

Les programmes de reproduction pour les départements spécialisés sont réalisés en interne sur les sites de Sablé et de Richelieu. Ils portent pour une bonne part, sur les fonds de réserve, avec l'objectif d'assurer la couverture la plus complète possible à moyen terme, et sur des programmes de longue haleine. Cette sauvegarde s'effectue toujours, pour l'essentiel, sous forme argentique (microfilm).

A l'image des départements d'imprimés, les départements des Estampes et de la Musique ont bénéficié du démarrage, encore modeste, de la filière « bascule » à Sablé (17 000 images produites) et poursuivent ainsi leurs programmes auparavant réalisés sur microfiches.

La filière « images », consacrée à l'iconographie et aux manuscrits, a permis de produire 41 272 images pour des programmes divers dont la mise en oeuvre nécessite d'importants travaux de préparation, notamment pour le signalement des documents aux catalogues et la constitution des documents techniques d'accompagnement.

La préservation et les impératifs de sûreté ainsi que les perspectives de redéploiement dans le cadre du Projet Richelieu ont conduit, depuis plusieurs années, à développer à proximité des collections, une activité de reproduction systématique des collections précieuses des

départements spécialisés, en complément des travaux réalisés en interne par les ateliers du département de la conservation. Un marché spécifique permet depuis 1997 d'effectuer de la sauvegarde argentique (213 359 images produites en 2007, soit 17% de plus qu'en 2006) et la duplication de microfilms existants à des fins de consultation (1 763 bobines dupliquées cette année). Cependant, cette sauvegarde argentique ne répond plus aujourd'hui à l'ensemble des besoins, notamment pour les fonds d'images. Il est donc envisagé d'y mettre un terme, sous cette forme, au cours de l'année 2008 et de la remplacer par une prestation numérique.

Les travaux de sauvegarde sous forme numérique des documents audiovisuels recouvrent une part importante des activités du département Audiovisuel. Conformément à un plan de sauvegarde raisonné, les transferts sont effectués en interne ou confiés à des prestataires extérieurs, au travers d'importants marchés pluriannuels. Ceux-ci permettent le traitement de masse et homogène de documents variés et contribuent à faire évoluer leur communication vers le « tout-numérique ».

Le nombre total de documents numérisés en 2007 est de 20 854 documents son, 29 100 documents vidéo et 30 201 images fixes. Ces chiffres, en hausse par rapport à 2006 et supérieurs aux objectifs prévus, correspondent au véritable démarrage de plusieurs marchés début 2007.

5.5 Plan d'urgence

Peu après son arrivée le 1er septembre 2007, la nouvelle coordinatrice chargée du plan d'urgence de la BnF a pu présenter en CHS le 2 octobre 2007, son rôle et son périmètre d'intervention.

Une cellule stratégique, composée de seize membres représentant l'ensemble des services, des départements et des sites concernés, a été créée. Cette cellule a pu aborder les thèmes relatifs à l'organisation, au mode de fonctionnement et au calendrier des travaux ; définir le rôle de responsable du Plan d'urgence et les services concernés ; élaborer les consignes de base et d'alerte.

Des visites systématiques des magasins et des locaux « plans d'urgence » ont été réalisées avec les responsables de la conservation de la direction des collections et avec les services du département des moyens techniques. Un inventaire des fournitures et des matériels destinés au Plan d'urgence a été lancé ainsi que la mise à jour de la documentation accessible et disponible pour tous et des actions de formation qui ont permis d'accueillir environ 24 stagiaires en 2007.

Cinq dégâts des eaux d'inégale importance affectant les collections ou les salles de lecture entre septembre et décembre 2007 sur l'ensemble des sites se sont déclarés, ayant donné lieu à chaque fois à un compte rendu systématique avec analyse des causes et évaluation des dommages.

5.6 Assistance scientifique et recherche en conservation

Dans le cadre de ses activités de conservation, la BnF (département de la conservation) développe une activité de recherche appliquée, notamment au sein de son laboratoire.

En 2007, elle a poursuivi sa participation aux projets européens *PaperTreat* (Évaluation des traitements de désacidification de masse) et *COST EnviArt* (Interactions chimiques entre les objets patrimoniaux et l'environnement intérieur). D'autres études ou projets d'ampleur nationale ont également été réalisés ou engagés en 2007 : identification et effets sur les collections saines des composés organiques volatils émis par les collections de bibliothèques et leurs conditionnements ; étude de la matière picturale des globes de Coronelli, ainsi que des produits de restauration du globe terrestre ; authentification de fragments de fresques romaines ; effets des traitements de conservation sur les documents possédant des encres ferro-galliques ; conservation des documents audiovisuels et documents multimedia.

Il faut également signaler les projets dans le domaine de l'OCR (reconnaissance de caractère) dans lesquels la BnF s'est engagée : *IMPACT* et *TELPLUS* (dans le cadre d'EDL - European digital library). La participation effective à ces projets commencera en 2008.

Un colloque sur la « Mycologie prévisionnelle » s'est tenu le 24 avril 2007, ainsi qu'une journée d'études des ateliers de conservation de la BnF et des établissements développant des activités de restauration ou de conservation (musées, laboratoires) le 16 octobre 2007 dont les communications ont été publiées dans le premier numéro 2008 *d'Actualités de la conservation*.

La formation proposée en 2007 a tenu un rythme identique aux deux années précédentes : plus d'une quinzaine de stages ont été organisés et 25 sessions ont été animées. Les demandes de stage individuelles dans les ateliers de la BnF et les laboratoires restent aussi très élevées : 39 stagiaires ont suivi un stage pratique, ce qui a représenté 1072 jours de stage.

6 LA SURETE DES COLLECTIONS

Depuis 2003, la BnF met en œuvre un Plan de sûreté des collections qui fait l'objet d'une évaluation régulière et d'un bilan, le dernier ayant été remis au ministre de la culture et de la communication le 30 mars 2007.

Ce bilan détaillait les mesures et les résultats importants obtenus en matière de sécurisation des espaces et des collections, de connaissance et de sauvegarde des fonds ainsi que de surveillance des lecteurs comme des agents. Les actions entreprises dans ces domaines ont été poursuivies au cours de l'année, encadrées par un groupe de suivi « Sûreté des collections » réunissant des représentants de l'ensemble des services, départements et directions de la BnF.

6.1 Magasins et accès aux collections

Le Plan de sûreté des collections touche en premier lieu l'aménagement des locaux et des magasins. Sur le site François-Mitterrand (en particulier à la Réserve et à l'Audiovisuel), mais également sur les autres sites, des travaux de sécurisation des locaux ont été menés. La remise à plat des circulations et de l'organigramme des clés est en cours ainsi que l'acquisition pour tous les sites et la mise en réseau de nouveaux vigiclés. Le nouveau règlement d'accès et de circulation en magasin est désormais bien connu et s'accompagne d'un strict suivi des accréditations.

Les impératifs de sûreté mais également de conservation matérielle des documents imposent d'en encadrer la communication. Une série de mesures mises en œuvre en 2006 a ainsi permis de renforcer les contrôles et l'identification des lecteurs. En interne, pour les personnels, l'accès aux collections a été également réglementé. Depuis 2006, une base de suivi centralisé du prêt au personnel a été mise en place dont le fonctionnement est aujourd'hui tout à fait satisfaisant.

6.2 Transports

En janvier 2007, le groupe de suivi « Sûreté des collections » a été chargé de réfléchir sur les moyens d'amélioration des conditions de transport des collections entre les différents sites de la Bibliothèque.

Le groupe de suivi a préconisé la mise en œuvre de plusieurs préconisations : création de navettes spécifiques pour les collections patrimoniales ; mise en sécurité de locaux dédiés à leur transit sur les sites François-Mitterrand et Richelieu ; harmonisation des bordereaux de transport et des procédures en lien avec les services de la sûreté sur tous les sites et pour tous les types de transport afin de mieux formaliser les transferts de responsabilité, etc.

Le premier bilan présenté en juillet 2007 sur ces préconisations s'est révélé satisfaisant en matière de sécurisation et d'harmonisation des flux. La réflexion s'est poursuivie pour améliorer l'information des services sur les nouvelles procédures et instruire certains points encore en suspens : création d'un local sécurisé sur le site de Bussy ; redéfinition des locaux de transfert sur le site François-Mitterrand ; mise sous badge de ces espaces ; harmonisation des conditionnements ; étude pour permettre la traçabilité informatique des colis ; intégration des problématiques liées aux transferts et à la communication différée pendant les travaux à Richelieu.

6.3 Marquage et estampillage

Au quotidien, les départements des collections procèdent scrupuleusement aux opérations de marquage et d'estampillage des collections.

Ainsi, au département de l'Audiovisuel, elles ont concerné 54 104 documents en 2007 (contre 46 830 en 2006), dont 45 800 CD audio et 8 304 DVD vidéo. Par ailleurs, l'inventaire et l'estampillage systématique des entrées comme des collections rétrospectives ont porté, pour les opérations les plus significatives (notamment aux départements Littérature, Sciences, aux Estampes ou à la Musique), sur 241 680 documents.

Outre le traitement des entrées courantes, les campagnes rétrospectives à Richelieu sont directement liées aux perspectives du déménagement.

6.4 Récolement

Le rapport sur la sûreté présenté en mars 2007 a fait état des résultats très encourageants du plan de récolement triennal des collections, le premier chantier systématique de ce genre depuis le dernier récolement avant le déménagement en 1998.

Après une année de transition en 2006, le second plan (2007-2009) a été lancé. Ses objectifs ont été ainsi définis : poursuite des chantiers de grande envergure lancés lors du premier plan ; renouvellement des récolements des fonds très précieux et sensibles pour en vérifier l'état de sûreté ; et lancement de nouveaux chantiers pour des fonds mal connus. Les réserves, récolées partiellement pièce à pièce, restent plus que jamais une priorité. Les chantiers sont également corrélés avec d'autres opérations de grande envergure : dépoussiérage, transferts de collections, numérisation.

Les premiers résultats du récolement 2007, qui resteront à affiner au cours de l'année 2008, font état de 489 667 documents vérifiés, dont 122 455 pièce à pièce (décompte des feuillets manuscrits, pièces ou supports audiovisuels en boîtes). Ils confirment donc, en volumes bruts, le rythme soutenu de ces campagnes menées systématiquement, tout au long de l'année, dans les départements, et qui s'accompagnent d'importants travaux associés : marquage des documents audiovisuels, corrections ou opérations d'inventaire et de catalogage, repérage de l'état de conservation des documents, reconditionnement et préparation aux déménagements...

Le taux de documents manquants avoisine 0,4% (dont 35% de documents signalés manquants antérieurement) en 2007. Les travaux complémentaires, destinés à affiner ce premier diagnostic, sont en cours.

	Unité	2005	2006	2007
Nombres de documents récolés	Unité physique	542 307	505 920	489 667
Part des documents déclarés absents lors du récolement	En %	0,5	0,6	0,4

6.5 Reproduction des réserves

Le précédent rapport remis en 2004 au Ministre de la culture et de la communication avait fait état de l'importance de la sauvegarde des documents précieux en matière de sûreté. En novembre 2006, un recensement approfondi avait conclu à une couverture des fonds précieux des départements spécialisés et de la Réserve à hauteur de 40%. Ce recensement s'était heurté à plusieurs difficultés, telles que la définition même de la notion de réserve, la diversité des supports de copie et d'archivage, l'absence de référencement systématique et de catalogue centralisé (notamment au niveau des services techniques producteurs).

L'année 2007 a ainsi été consacrée à la définition et aux moyens à mettre en œuvre du côté des départements de la conservation et de la reproduction pour évaluer et mieux signaler les supports de substitution existants (filmothèque et photothèque) et accélérer l'archivage pérenne des nouvelles copies numériques.

FOCUS 5 **Le projet Richelieu**

Après une longue période de préparation et de programmation, le Projet Richelieu est entré dans sa phase de réalisation concrète. L'année 2007 a été déterminante, avec de grandes étapes franchies depuis la signature de la convention de mandat en novembre 2006.

En effet, l'architecte de l'opération de rénovation du Quadrilatère a été choisi en avril 2007 à l'issue de l'examen par un jury de 58 candidatures au vu des « compétences/références/moyens ». L'architecte désigné est l'Agence Bruno Gaudin, associée à trois bureaux d'études techniques : IOSIS (tous corps d'état), CASSO (préventionniste), L'Observatoire 1 (lumière).

Le travail mené avec l'EMOC et Bruno Gaudin a été très intensif de juillet à décembre 2007. De nombreuses visites et réunions de travail avec les départements et services ont eu lieu. Bruno Gaudin a rendu à l'automne 2007 son Diagnostic (16 octobre) puis le Schéma directeur architectural et technique (18 décembre), les deux premières étapes d'une longue période d'études qui vont se succéder jusqu'à l'été 2009, avant le démarrage des travaux à l'automne.

Parallèlement, l'équipe du Projet Richelieu actualisait avec tous les départements et services la programmation détaillée, réalisée de 2001 à 2004 par Isabelle Crosnier. Cette programmation, toute solide qu'elle fût, devait être mise à jour (tableaux d'effectifs, évolution du fonctionnement de certains services), d'autant plus qu'une importante modification était intervenue en juin 2007. Le département des Manuscrits souhaitant, à la cible, n'avoir plus qu'une salle de lecture unique, proposait de laisser au département des Arts du spectacle la salle qu'il occupait provisoirement. Ce changement devait avoir aussi des répercussions pour le département des Monnaies, médailles et antiques sur les emprises duquel devait être construite la salle de lecture des Arts du spectacle.

Pour libérer la zone 1 avant le démarrage des travaux à l'automne 2009, la BnF s'est adjoint en septembre 2007 les services d'un maître d'œuvre Transferts, la SETEC, pour l'aider à mener de front trois opérations d'envergure :

- inventaire du mobilier
- transfert des services (240 personnes environ) et des salles de lecture des Manuscrits et des Arts du spectacle dans les bâtiments modulaires, en zone 2, à l'Arsenal, à Tolbiac, au 61 rue de Richelieu, à Louvois
- transferts des collections à Bussy-Saint-Georges et à Tolbiac, et resserrements en zone 2 : un peu moins de 40 Km de collections à déplacer de pratiquement tous les départements

Pour préparer les déménagements à venir, d'importantes opérations de reconditionnement sont en cours, même s'il n'a pas été possible cette année de mener de grandes opérations de dépoussiérage faute de budget suffisant.

Enfin, les opérations de conversions rétrospectives, coordonnées et suivies par le Projet Richelieu, ont bien avancé cette année. Les deux conversions les plus importantes, celles de l'Arsenal et de la Musique, suivent leurs cours à un rythme soutenu. Des conversions plus modestes ont été réalisées au cours de 2007 aux Estampes et aux Arts du spectacle. A la fin de l'année 2007, on peut estimer à 45% la part des conversions rétrospectives réalisées. Rappelons que ces opérations ont commencé en 1995.

Le démarrage du Projet a fait l'objet de plusieurs opérations de communication interne et externe. Il a aussi été l'occasion de resserrer nos liens avec les partenaires que sont l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) et l'Ecole nationale des chartes. Enfin, il a permis de se reposer des questions sur le contenu du Projet et de réfléchir de nouveau au programme scientifique, culturel, pédagogique et aux services à offrir dans les départements et dans la salle Ovale, dans le cadre d'une réflexion partagée avec toutes les directions de la Bibliothèque, voulue par son président et sa directrice générale.

CHAPITRE 2 : LES SERVICES AUX PUBLICS

A des publics variés (chercheurs, étudiants, professionnels des bibliothèques, retraités, touristes...), la Bibliothèque nationale de France propose un éventail très large de services, sur place ou à distance : simple réponse à une demande d'information, accueil et visite d'un site, réservation de place et de documents, renseignements bibliographiques précis, colloques, conférences, expositions et ateliers pédagogiques, etc. Chaque année, son offre de services évolue pour mieux accompagner ses usagers et répondre plus finement à leurs besoins.

1. ACCUEIL ET INFORMATION DES PUBLICS

La BnF accueille ses publics de diverses manières, de la simple information des personnes en quête de renseignement, à l'établissement de cartes de lecteurs en passant par l'accueil à l'entrée des expositions et lors des manifestations culturelles. Elle fait connaître son rôle et son fonctionnement au grand public, aux lecteurs, aux chercheurs, aux professionnels en France et à l'étranger : missions de l'établissement, collections, offre dans les salles de lecture et en ligne, actualité des chantiers scientifiques.

Pour diffuser cette information, la Bibliothèque utilise différents supports : son site Internet, les écrans des bornes d'accueil dans les halls et des postes informatiques dans les salles de lecture, sa revue trimestrielle *Chroniques* et la *Lettre aux lecteurs*, feuille d'information trimestrielle diffusée dans les salles de lecture. Elle propose également divers documents, guides, dépliants, signets ou fiches, librement disponibles ou remis à la demande aux différents points d'accueil et dans les salles de lecture.

Le magazine *Chroniques*, tiré à 65 000 exemplaires, met en valeur l'actualité de la BnF et de ses collections : acquisitions, expositions, manifestations, activités bibliothéconomiques, vie des métiers... Cinq numéros ont été réalisés en 2007. Le magazine est également disponible en ligne sur le site Internet de la BnF.

Pour illustrer ses publications, la BnF a développé un abondant fonds iconographique, enrichi en 2007 par plus de 100 reportages réalisés par des photographes indépendants. Les commandes des reportages ont porté sur les différents sites de l'établissement et les publics qui les fréquentent, les métiers et la vie des services ainsi que sur les événements qui ont animé l'année passée, les personnels, les artistes exposés, la vie de la Bibliothèque.

La BnF répond également à de nombreuses demandes extérieures : presse nationale et internationale, maisons d'édition françaises et étrangères, institutions, étudiants et chercheurs (architecture, photographie...).

Enfin, pour faire découvrir aux simples curieux ou aux touristes les richesses de la Bibliothèque, 648 visites pour un total de 7 488 participants (contre respectivement 438 visites et 4 836 personnes en 2006) ont été réalisées sur le site François-Mitterrand, en anglais et en allemand pour les visiteurs étrangers. Parmi ces participants, 5 176 ont pu découvrir l'Abécédaire des collections, la frise chronologique de la BnF dans l'Espace Découverte, et 4 580 les Globes de Coronelli. 1 050 visiteurs ont pu pénétrer dans le jardin de la BnF à l'occasion de la première participation à la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins » les 2 et 3 juin et de la « Fête des jardins », le 22 septembre. Le site Richelieu a accueilli de son côté 27 groupes, pour un total de 620 visiteurs en 2007.

2. LES SERVICES AUX LECTEURS

L'année 2007 a été marquée par un certain nombre d'événements, de nouveautés et d'améliorations dans le domaine des services au public sur place et à distance.

2.1. Événements et nouveautés

Les efforts de valorisation des collections ont été poursuivis en Haut-de-Jardin. De nouveaux thèmes d'actualité ont été choisis pour favoriser le renouvellement des collections et stimuler l'intérêt du public : l'Inde, la conquête de l'espace, l'environnement, Arctique/Antarctique. Près de 90 présentations des collections, organisées à rythme régulier dans toutes les salles et accompagnées de bibliographies, ont ponctué tout au long de l'année l'actualité des événements et commémorations.

A l'attention des étudiants, une journée « Portes ouvertes » a été organisée le 27 novembre afin de les inciter à mieux utiliser les ressources documentaires de la Bibliothèque. Plusieurs centaines de personnes, venues en groupe ou individuellement, habitués ou non, ont été ainsi accueillies dans les salles de lecture pour des visites ou des ateliers. Le succès et l'utilité de l'opération conduisent la BnF à envisager sa reconduction annuelle, sans doute à une période plus proche de la rentrée universitaire.

Pour la 5^e année consécutive, la gratuité d'accès aux salles de lecture a été renouvelée pendant neuf week-ends, du 23 juin au 19 août. La mesure, dont la reconduction a été approuvée par le Conseil d'administration le 7 juin 2007, est destinée à encourager le public des actifs à se rendre à la BnF pour découvrir ses salles de lecture, ses collections et ses services. Le succès est confirmé par le public qui en profite et dont la composition, habituellement dominée à plus de 80% par les étudiants, s'équilibre nettement en faveur des actifs.

La Nuit Blanche du 6 octobre a constitué une autre occasion de faire découvrir les salles de lecture du Haut-de-Jardin, ouverte gratuitement jusqu'à 2 heures du matin aux visiteurs venus nombreux assister au spectacle organisé sur l'esplanade.

Le mandat des représentants des usagers élus en 2004 au Conseil d'administration arrivant à échéance, de nouvelles élections ont été organisées au printemps 2007. Malgré la campagne d'information déployée pendant les trois mois de la période électorale, les facilités de vote sur place et par correspondance mises en place cette année, la participation des lecteurs est restée très faible : 202 votants sur 16 599 inscrits pour le 1^{er} collège et 33 votants sur 36 123 inscrits pour le 2^{ème} collège. Les deux représentants, William Marx (depuis le 31 août 2007) et Frédéric Alves Martins da Rocha (depuis le 22 décembre 2007), sont sollicités par la BnF au-delà même du cadre du Conseil d'administration, en particulier pour leur contribution à la *Lettre aux lecteurs*.

Après un rodage courant juillet, la Bibliothèque a lancé en septembre la Carte PRO, une nouvelle prestation proposée aux entreprises, aux organismes publics, aux associations ainsi qu'aux travailleurs indépendants, artisans ou professions libérales. Il s'agit d'un abonnement au titre de la collectivité avec tarifs dégressifs en fonction du nombre de cartes nominatives achetée et différents selon le but de l'organisme, lucratif ou non. La Carte PRO donne accès à toutes les salles de lecture de la BnF et ouvre droit à des services spécifiques. Des espaces PRO, situés dans la mezzanine de la salle D et en salle C, sont dédiés à l'accueil des titulaires de cette nouvelle carte.

A compter du 17 septembre 2007, tous les titres d'accès – cartes de lecteurs et tickets d'entrée – sont passés à la technologie «sans contact», abandonnant la piste magnétique, source de nombreux incidents et de réfection d'environ 10 000 cartes par an pour cause de démagnétisation. La fermeture annuelle a été mise à profit pour modifier les dispositifs de lecture de cartes sur l'ensemble des postes informatiques publics et des appareils de contrôle d'accès. La date de réouverture, le 17 septembre, a été choisie comme date de bascule. Pour

faciliter et fluidifier l'accès des lecteurs, 1 400 cartes recherche ont été fabriquées et adressées par courrier aux lecteurs les plus assidus. Tous les autres lecteurs titulaires d'une carte Recherche devaient se présenter au service d'orientation des lecteurs, afin de faire remplacer leur carte. A cet effet, les effectifs et équipements du service ont été renforcés pendant plusieurs semaines. Les titulaires de cartes d'accès à la bibliothèque du Haut-de-Jardin pouvaient en revanche faire refaire leur carte progressivement. Cette opération d'envergure, soigneusement préparée par l'ensemble des services concernés, a été menée avec succès.

La BnF a poursuivi en 2007 et achevé en septembre le vaste chantier de dépoussiérage-désamiantage de l'ensemble des collections concernées, lancé à la suite des analyses de présence d'amiante, effectuées sur les collections démenagées de l'annexe de Versailles. Cette opération lourde et longue s'est traduite par l'indisponibilité des collections conservées dans les magasins touchés par les travaux, indisponibilité qui peut expliquer la baisse du nombre de documents communiqués, nettement plus sensible que la baisse de la fréquentation. Elle a nécessité une information régulière des lecteurs tout au long de la conduite du chantier.

FOCUS 6

Les actions pour l'accueil des publics en situation de handicap

Créée en 2003, la Mission Handicap de la BnF suit aujourd'hui la mise en application de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Cette loi prend en considération les situations de handicap suivantes: handicap moteur, handicap sensoriel, handicap mental et psychique, handicap invisible ou temporaire. Dans ce contexte, la BnF noue des contacts avec différents réseaux spécialisés dans le domaine du handicap: associations représentatives, établissements scolaires, missions handicap des universités, maisons départementales des personnes handicapées... Par ailleurs, l'accessibilité physique aux lieux de culture ainsi que l'accès à l'offre culturelle entrent pleinement dans le champ de cette loi.

L'accès aux collections patrimoniales

Différents équipements sont désormais disponibles pour faciliter l'accès du lecteur aux collections patrimoniales de la Bibliothèque nationale de France :

Des cabines de lecture entièrement équipées en matériel adapté à la déficience visuelle sont utilisables depuis juin 2007 dans les salles de lecture des bibliothèques d'Etude (salle E) et de Recherche (salles M et U). Des ordinateurs y ont été, en effet, spécialement configurés en fonction des besoins de ce public particulier. Ainsi, ces postes comportent-ils une plage braille (suivi de l'information disponible à l'écran sur un clavier braille), un logiciel de lecture d'écran avec synthèse vocale (Jaws pour Windows), un logiciel de grossissement de caractères (Zoomtext), enfin une imprimante ordinaire et une imprimante braille.

Cet équipement spécifique a été conçu pour répondre aux besoins d'une démarche de lecteur en bibliothèque : consultation du catalogue, impression de notices en gros caractères ou en braille, consultation d'un ouvrage et prise de notes, et envoi d'informations sur messagerie personnelle en vue de se constituer une bibliographie.

Ces cabines sont munies par ailleurs de machines à lire (numérisation d'un document imprimé et restitution par synthèse vocale). Pour les lecteurs mal-voyants, des télé-agrandisseurs sont disponibles en cabines ou dans toutes les salles de lecture de la Bibliothèque d'étude, niveau Haut-de-Jardin.

De plus, **le logiciel vocal presse installé en salle A** (Haut-de-jardin) et salle N (Rez-de-jardin) permet la lecture vocale et en gros caractères de différents quotidiens : "Le Figaro",

"Libération" et "Le Monde" via Internet.

Une offre culturelle accessible

La Fondation Orange soutient la Bibliothèque nationale de France dans sa politique d'ouverture aux publics en situation de handicap auditifs et visuels à l'aide de nombreux dispositifs d'amélioration de l'accessibilité aux espaces et aux manifestations culturelles.

Création d'un support de communication adapté: Le CD au format MP3 « Bienvenue à la Bibliothèque nationale de France », sorti en décembre 2007 a pour principale objectif de présenter la Bibliothèque nationale de France aux publics des lecteurs et visiteurs handicapés. Il rassemble alors les brochures d'informations générales de la BnF. Le format choisi pour ce CD est le format DAISY qui offre une navigation simplifiée (possibilité de circuler de brochure en brochure, de rubrique en rubrique dans un document). Les différents niveaux d'enregistrements permettent d'écouter le CD comme on lirait un ouvrage en diagonale. Le format DAISY est lisible sur tout lecteur mais pour accéder aux fonctionnalités particulières du format, il est nécessaire d'utiliser le lecteur "Victor", bien connu du public déficient visuel. La réalisation de ce support soutenu financièrement par la Fondation Orange et la BnF est le fruit d'une étroite collaboration avec l'Association Valentin Haüy et le Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes. Il est distribué sur demande aux lecteurs et visiteurs en situation de handicap.

Des conférences accessibles aux publics des sourds et malentendants : Pour la première fois à la Bibliothèque nationale de France, les conférences du cycle " Leçon de Philosophie" animé par Raphaël Enthoven ont été surtitrées à l'intention des publics des sourd et malentendant. Les trois dernières conférences ont aussi été interprétées en langue des signes à titre complémentaire.

L'espace des globes de Louis XIV: Le mécénat de la Fondation Orange a permis d'adapter l'exposition permanente des Globes de Louis XIV afin de la rendre accessible au public en situation de handicap visuel. Ainsi selon un parcours de visite marqué par un chemin de guidage au sol et grâce à une signalétique en braille et gros caractères, le visiteur non ou malvoyant découvre un plan tactile de l'espace d'exposition, des dispositifs sonores et tactiles (maquettes, livres) bornes sonores... Autant de facilités propres à aider les publics en situation de handicap visuel à découvrir et apprécier la pleine valeur historique, scientifique et esthétique de ces deux pièces patrimoniales.

Dans ce contexte de mise en œuvre d'actions en direction du public en situation de handicap, la BnF organise des séances de sensibilisation ou des sessions de formation à l'accueil d'une personne en situation de handicap en direction du personnel. La mission handicap fonctionne avec l'appui d'un groupe d'agents volontaires et formés pour effectuer des accompagnements sur demande des lecteurs ou visiteurs.

Outre les initiatives conduites en interne, la mission Handicap de la BnF participe également à différents groupes de travail inter-établissement créés à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication. Dans le cadre de la Mission Culture-Handicap, les thèmes de travail sont par exemple: la mise en accessibilité du cadre bâti, les nouvelles technologies et le handicap, la communication, la malvoyance, l'emploi des personnes en situation de handicap...

Les réflexions de ces différents groupes ont donné lieu à la parution d'un premier guide pratique de l'accessibilité en février 2007 consultable à cette adresse:

www.handicap.culture.gouv.fr

2.2 Inscription et accréditation des lecteurs pour la Bibliothèque de Recherche

Pour utiliser les services de la Bibliothèque de recherche, les lecteurs, qu'ils soient étudiants ou bien amenés à faire leurs recherches à titre professionnel ou personnel, doivent être accrédités. Ils le sont pour un ou plusieurs sites ou départements et disposent, en fonction de leur situation et de leur besoin, de l'un des trois types de titre d'accès proposés : carte annuelle, carte multiple (15 jours) ou carte simple (3 jours).

Le nombre de titres Recherche produits en 2007 s'élève à 29 945¹, en baisse de 1,9% par rapport à 2006. La part des cartes annuelles est encore en augmentation (62,2% de cartes produites contre 56,1% en 2006) au détriment des cartes multiples (11,3% en 2007 contre 13,3% en 2006). La production des cartes simples a été également en baisse en 2007 (26,5% contre 30,6% en 2006).

Les inscriptions liées à des recherches pour études correspondent à 60% des accréditations, tandis que les inscriptions pour raisons professionnelles sont stables à 32%. La part des recherches pour raisons personnelles baisse à 8%. S'agissant de la composition de ce public, les femmes sont majoritaires et se maintiennent à 53%. La part de lecteurs étrangers² est cette année en très légère baisse, mais se maintient au-dessus de 25 %.

La part des étudiants, enseignants et chercheurs représente 72% en 2007. Les doctorants restent les plus nombreux (33% de l'ensemble des lecteurs), suivis par les enseignants du supérieur (19%) et les étudiants en Master (13%), tandis que les chercheurs représentent 7%. 5% des lecteurs sont des retraités et 6% de lecteurs relèvent des différentes professions des bibliothèques et de l'information. Le lectorat de la Bibliothèque de recherche est plutôt jeune : près de 49 % des lecteurs ont moins de 35 ans. Comme en 2006, la moyenne d'âge est de 40 ans.

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-Jardin, les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou une carte 15 jours ou un ticket journalier. Le nombre de cartes annuelles Haut-de-Jardin produites est en baisse de 3,4% (32 935³ au total contre 34 062 en 2006). La carte 15 jours Haut-de-Jardin, mise en place le 1^{er} octobre 2005, reste peu attrayante : 1 008 cartes seulement ont été produites.

Si le nombre total de personnes reçues à l'Orientation des lecteurs est en hausse en raison du passage à un nouveau type de carte, le nombre d'entretiens (28 631) poursuit sa baisse (-13%) grâce au dispositif allégé de renouvellement mis en place en 2006, mais également grâce aux mesures d'assouplissement et de simplification des procédures, amorcées en 2007 et à poursuivre en 2008 : accréditation directe, sans entretien, mise en place en janvier pour les grands lecteurs, et, depuis la réouverture en septembre, fabrication de la carte par le bibliothécaire immédiatement après l'entretien d'accréditation.

Par ailleurs, depuis janvier 2007, tout lecteur qui obtient une carte Recherche annuelle est accrédité pour l'ensemble des sites et départements de la bibliothèque de Recherche. 1 763 lecteurs ont profité du service de la pré-accréditation en ligne, mis en place en 2006. L'accompagnement personnalisé pour les nouveaux lecteurs, proposé initialement dans le cadre de la pré-accréditation aux lecteurs étrangers et de région, a été étendu à tous fin 2007, provoquant une hausse sensible de la demande.

2.3 Accueil, information, formation et orientation bibliographique

Avant l'acquisition d'un titre d'accès, tout public peut s'adresser au service de l'Orientation des lecteurs qui informe sur les collections de la BnF, conseille et oriente vers les ressources les

¹ Ont été soustraites du total des 39 831 cartes Recherche les 9 886 cartes fabriquées dans le cadre de l'opération du passage au cartes sans contact, conduite en septembre 2007, mais également celles produites en remplacement des cartes perdues ou défectueuses.

² Est pris en compte la nationalité et non le pays de résidence.

³ 6 898 cartes de remplacement ont été soustraites du total de 39 833 cartes annuelles Haut-de-jardin.

mieux adaptées ou disponibles dans d'autres établissements le cas échéant. Ce service est également chargé d'accréditer les lecteurs pour la Bibliothèque de recherche, de les inscrire et de produire leur carte : 44 113 personnes au total y ont été reçues en 2007 (39 612 en 2006). Cette hausse de 10% est due à l'opération de remplacement massif de toutes les cartes de lecteurs, menée à l'automne 2007.

Afin de permettre aux lecteurs d'utiliser au mieux ses ressources documentaires, la BnF propose des ateliers d'initiation gratuits : formation au catalogue BN-Opale Plus (34 séances et 121 participants), initiation à la recherche par Internet (33 séances et 96 participants) et méthodologie de recherche par Internet (32 séances et 98 participants).

Ces ateliers en petits groupes, qui allient formation méthodologique et formation pratique, sont très appréciés par les lecteurs qui les suivent. Leur promotion, renforcée par une signalétique spécifique dans les salles de lecture et mieux relayée par le personnel en service public, commence à porter ses fruits : la fréquentation, restée stable pour les ateliers de formation au catalogue, a doublé pour les ateliers de recherche par Internet. Le nouvel atelier mis en place en avril 2007 pour la formation à l'utilisation des ressources documentaires, à l'intention des demandeurs d'emploi et des créateurs d'entreprise, a tenu 18 séances pour 71 participants. Sa promotion est relayée, à l'extérieur, par les réseaux d'accompagnement de ces publics spécifiques.

Au total, 386 lecteurs ont profité de l'offre des ateliers, en hausse de 76,3% par rapport à 2006, tandis que le nombre de participants par séance est également en hausse.

2.3.1. L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

En 2007, 953 632 lecteurs ont pris place dans une salle de lecture de la Bibliothèque, soit 6,4% de moins qu'en 2006. La fréquentation est en légère baisse en Rez-de-Jardin (300 545 lecteurs, soit -3,5%), mais sa baisse s'accroît fortement en Haut-de-Jardin (578 147 lecteurs, soit -8,9%). Elle est en revanche en hausse dans les salles de lecture des autres sites (74 940 lecteurs, +2,6%).

2.3.1.1. Les salles de lecture de la Bibliothèque d'étude

En moyenne par jour, les salles de lecture du Haut-de-Jardin (1 638 places au total) ont accueilli 1 994 lecteurs, en baisse de 8,5% par rapport à l'année précédente. Le phénomène de saturation des salles de lecture à certaines périodes de l'année (week-ends, petites vacances scolaires, fin de semestre) reste néanmoins aussi important que l'année dernière avec 3 009 heures de saturation déclarée et marque l'existence d'un lectorat habitué à de longs séjours.

La part des lecteurs titulaires d'une carte annuelle poursuit encore légèrement sa hausse en 2007 (81,9%) au détriment des titulaires d'une carte Recherche qui ne représentent plus que 5,8%. La part des lecteurs munis d'un ticket journalier stagne à 12,3%. Les variations saisonnières en Haut-de-Jardin restent très accentuées et, comme les années précédentes, reproduisent la courbe du calendrier universitaire. La fréquentation est forte en période de vacances de fin de l'hiver et de Pâques, en début, au milieu et en fin de l'année universitaire (novembre, début mars et fin mai-début juin) et lors de l'inter-semestre. La baisse habituelle de l'été a été plus marquée cette année, malgré la gratuité d'accès offerte au public pendant neuf week-ends, du 23 juin au 19 août.

FOCUS 7

Les actions de diversification des publics

Ouvrir à une perception de la BnF comme un lieu de patrimoine offrant de nombreuses possibilités de se cultiver, de découvrir l'histoire du livre et de ses techniques, de s'ouvrir aux cultures du monde, en s'adressant à des publics multiples, à des générations différentes, au monde associatif, comme aux mondes de l'entreprise ; contribuer par la culture à la reconstruction du lien social, telles sont les tâches qui incombent à la mission de diversification des publics avec tous ses partenaires au sein de la BnF et à l'extérieur.

En synergie constante avec tous les services concernés à la BnF, plus de 300 jeunes gens, en démarche de recherche d'emploi, ont été accueillis pour la 2^{ème} année, pendant une journée, en leur faisant découvrir les salles de lecture du Haut-de-jardin, l'organisation de la Bibliothèque, le fonctionnement du bâtiment. Ils ont rencontré et dialogué avec le personnel de la BnF qui leur a montré le spectre très varié des métiers qui sont exercés à la BnF. Une grande partie d'entre eux est repartie avec une carte annuelle, avec l'espoir que cette démarche les invitera à venir fréquenter régulièrement la BnF. Ces visites ont prouvé leur efficacité, elles sont plébiscitées par les structures de formation qui encadrent ces jeunes gens, âgés de 16 à 25 ans. Nous proposons qu'elles s'inscrivent dans la panoplie de l'offre permanente de l'établissement. A priori, elles seraient proposées tous les 15 jours, toute l'année, à partir du printemps prochain.

Cet été, a été organisé un cycle de visites "Autour des Cultures du monde". Ces visites se sont déroulées sur les deux sites de Richelieu et de Tolbiac. Il s'agissait de faire découvrir à un large public combien la BnF est ouverte aux cultures du monde et ce, depuis le début de son histoire, grâce à ses objets patrimoniaux, comme à travers ses acquisitions récentes. A Richelieu, le Département des Manuscrits et celui des Estampes ont organisé deux cycles de visites, l'un pour le grand public, sur inscription individuelle, l'autre pour les publics du champ social, par l'intermédiaire d'associations avec lesquelles la mission de diversification travaille désormais régulièrement en relais. Ces visites ont dévoilé à un public passionné quelques uns des plus beaux trésors de la BnF.

A Tolbiac, les Globes de Louis XIV peints par Coronelli ont capté l'attention d'un public peu habitué à venir dans ces lieux : associations d'alphabétisation, associations de femmes étrangères...

Le département Littérature et Arts a organisé des présentations de collections, autour de la Littérature du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient et le Département de l'Audiovisuel des séances d'écoute collective des musiques du Maghreb, de l'Inde et du Pakistan. Le public était composé pour partie de lecteurs habitués de la BnF, curieux et désireux de se cultiver, pour partie par un nouveau public.

L'ensemble de ces visites a été un succès : 250 personnes environ ont été accueillies, et 200 personnes sont restées sur liste d'attente.

Des actions en direction des publics dits "empêchés" ont également été développées :

- les patients de l'hôpital de jour de Champigny ont été accueillis tout au long de l'année, dans les salles de lecture du département Littérature et Arts, du département Philosophie, Histoire et Sciences de l'Homme à Tolbiac et au département des Arts du Spectacle à Richelieu, pour faire des recherches sur le théâtre et l'histoire des années d'après-guerre. Il s'agissait de mener à bien un travail d'écriture qui voulait donner corps à une trame de narration construite autour de l'histoire individuelle et familiale d'une actrice née dans les années vingt, dont le destin croise l'histoire collective. Ce travail a débouché sur un ouvrage collectif « Histoire de Mathilde », fruit d'un an de travail.
- les prisonniers de la maison d'arrêt de la santé à Paris, encadrés dans un atelier de

remise à niveau scolaire, ont, de leur côté utilisé les ressources numériques de la BnF sur les manuscrits, pour mener à bien également un travail d'écriture "Histoires de familles". Cette année, les prisons d'Orléans et de Versailles vont travailler également avec les ressources en ligne de la BnF.

Ces expériences à petite échelle ont vocation à être développées et amplifiées. En effet, elles permettent que se développe une pratique active de relation au savoir et à la connaissance, qui va bien au delà de simples visites. Elles ont permis à un public éloigné de la relation à la culture de se réapproprier la pratique de l'écriture. Elles préfigurent à notre sens ce que devrait offrir l'établissement : une relation dynamique à l'utilisation des ressources proposées sur site et en ligne, faite de curiosité, de désir d'apprendre et de plaisir partagé.

Quant aux actions menées à l'intérieur de la BnF, l'année 2007 aura vu se consolider une nouvelle offre de "prise en main" des collections du Haut-de-jardin, au travers des visites du jeudi, qui permettent à qui le souhaite de bénéficier d'un accueil personnalisé dans les salles du Haut-de-jardin. Cette offre, trop méconnue, bénéficiera en 2008 d'une meilleure action de communication : les actions de valorisation des collections, organisées par les différents départements rencontrent un succès certain, encore faut-il qu'elles soient connues du grand public dont l'attention n'est souvent attirée que par les manifestations temporaires de la BnF ou les projets de numérisation. Mieux communiquer sur les collections est un préalable incontournable à tout objectif affirmé de diversification massive du public !

Rappelons maintenant l'action continue du groupe "Vivre ensemble" qui rassemble les représentants des grandes institutions culturelles : Musée du Louvre, Château de Versailles, Cité des Sciences et de l'industrie, Cité de la musique, Musée Guimet, Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. Ce groupe organise tous les ans une rencontre avec les relais du champ social : elle tend à devenir un rendez-vous fréquenté par des associations, toujours plus nombreuses, qui travaillent avec les publics en difficulté. Une table ronde, animée par la coordination à la Direction des collections, a permis que s'organise un échange constructif autour des besoins des associations et les représentants des grandes institutions culturelles, et, d'une façon plus générale, d'évoquer les questions qui sont posées par ce travail très particulier, autour de la reconstruction du lien social par la Culture. Une journée d'étude est prévue pour l'année 2008. La BnF sera candidate à son organisation.

Début 2008, de nouvelles actions seront lancées autour du thème du développement durable. Signalons, en particulier, une rencontre organisée par la mission de diversification des publics et la SEMAPA afin de réunir les salariés d'une petite dizaine d'entreprises du nouveau quartier de Tolbiac, autour de la présentation de collections audiovisuelles sur ce thème. D'autres rencontres auront lieu, ainsi que des visites de la BnF programmées afin de faire découvrir et de mettre à disposition les ressources de notre établissement pour ce public spécifique.

En effet, l'enjeu est de développer tous les publics. La diversification des publics doit devenir un axe fort de l'établissement. C'est ce que promet le réaménagement du quadrilatère Richelieu et c'est ce que à quoi travaille le groupe de réflexion autour du devenir du Haut-de-jardin lancé en décembre 2007 et qui rendra ses premières orientations en juin prochain. Il s'agit de construire désormais une "Culture partagée", par l'ensemble de l'établissement et de ses directions, autour du devenir du Haut-de-jardin et de l'accès au patrimoine, sous toutes ses formes, et de prendre ainsi place dans la réflexion d'ensemble proposée par le Ministre de la Culture autour de la démocratisation culturelle.

2.3.1.2. Les salles de lecture de la Bibliothèque de recherche

Avec un nombre moyen de 1 040 lecteurs par jour, la fréquentation quotidienne des salles de lecture du Rez-de-Jardin (1 671 places au total) est en baisse de 3,1%. Les variations saisonnières, moins accentuées qu'en Haut-de-Jardin, restent globalement identiques à celles des années précédentes, avec une reprise difficile après la fermeture annuelle en septembre et une très forte baisse au cours des congés de fin de l'année.

Grâce à la libération automatique des places dont la réservation n'est pas honorée dans les délais, procédure mise en oeuvre en avril 2006, les salles de lecture permettent d'accueillir les lecteurs dans de meilleures conditions tout au long de l'année, même en période de forte fréquentation.

Dans les salles de lecture des sites de Richelieu, l'Arsenal, l'Opéra et Avignon (453 places offertes au total), la fréquentation est en hausse de 2,6% avec 261 lecteurs en moyenne par jour.

Derrière cette hausse globale se cachent de fortes disparités entre les départements : tandis que la fréquentation augmente à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la salle de Références, au département des Arts du spectacle, au département des Estampes et de la photographie, elle est plutôt en baisse aux Manuscrits et au département des Cartes et plans.

Les variations ne sont toutefois pas toujours significatives. C'est au cours des six premiers mois de l'année que la fréquentation reste la plus élevée, le maximum ayant été atteint au mois de mars 2007, tout comme en 2006, mais cette année la fréquentation a été en forte progression en juin et en forte baisse en septembre et en décembre.

2.3.2. La communication des documents de la Bibliothèque de Recherche

En 2007, 1 289 675 documents ont été communiqués dans les salles de lecture de la Bibliothèque de recherche, en baisse de 4,1% par rapport à 2006.

Dans les salles de lecture du Rez-de-Jardin, 1 019 338 documents ont été communiqués, soit 3 527 documents en moyenne par jour, en baisse de 5% par rapport à l'année 2006, ce qui représente 3,4 documents par lecteur.

L'amélioration des délais de communication des documents demandés pour le jour même s'est poursuivie cette année, passant de 49 minutes en 2005 à 44 minutes en 2006 puis à 42 minutes en moyenne en 2007, en même temps que la part des documents communiqués en moins de 45 minutes augmente encore et dépasse enfin le seuil de 60% (61,40%), grâce notamment au suivi méthodique mis en place en 2005 et aux efforts attentifs de l'ensemble des personnels concernés. 67,10% de documents sont communiqués en direct (demandés le jour même), en légère baisse par rapport aux années précédentes.

Dans les salles des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, 270 337 documents ont été communiqués, soit 945 documents en moyenne par jour et 3,6 documents par lecteur. Le nombre total de communications en 2007 est en baisse de 4,4% par rapport à 2006.

Le service de réservation à l'avance de places et de documents, proposé en Rez-de-Jardin, permet aux lecteurs de préparer leur séance de travail : choisir la salle et la place qui leur conviennent, et surtout consulter dès leur arrivée à la Bibliothèque les documents demandés. L'utilisation de ce service baisse pour la première fois cette année (-11,2% pour la réservation de places et -3,7% pour la réservation de documents) atteignant 4,1 places et 4,5 documents réservés à l'avance en moyenne par lecteur. Les lecteurs ont la possibilité de réserver leur place jusqu'à un mois à l'avance, mais l'utilisent surtout pour les trois jours à venir (57% des réservations de places et 79% des réservations de documents à l'avance). La part des réservations honorées est encore en baisse (63,5% pour les places et 90,2% pour les documents).

2.3.3. Les ressources numériques

La BnF propose aux lecteurs sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous les sites, une offre importante de ressources électroniques : cédéroms et bases en ligne, périodiques électroniques, textes et images numérisés. Les lecteurs peuvent accéder à des sites web sélectionnés, classés et commentés par les Signets de la BnF, établis et mis à jour par les bibliothécaires de la BnF.

Pour les cédéroms et bases de données en ligne (254 titres payants et gratuits), 71 433 connexions sont comptabilisées (-20% par rapport à 2006) pour une durée de 12 504 heures au total (-12%).

La part des consultations publiques reste stable (77%). La consultation se concentre encore plus qu'en 2006 sur un nombre réduit de titres : 10 % des titres les plus consultés représente 67 % des consultations. La baisse importante des consultations des cédéroms et bases en ligne peut s'expliquer en partie par un nombre plus important de consultations de certaines bases par le biais des périodiques répertoriés dans « A to Z ».

En 2007, la BnF a fait l'acquisition du texte intégral des Archives biographiques déjà parues sous forme électronique. Jusqu'alors, seul l'index de ces archives était proposé sous forme numérique, les lecteurs étaient donc obligés de se déplacer pour rechercher le texte des notices sur les microfiches.

Pour les périodiques électroniques (23 866 titres proposés), 53 959 connexions ont été comptabilisées en 2007, en baisse de 16% par rapport à l'année 2006. La part des consultations par « A to Z » est de 66%, celle par le catalogue de 8%, enfin celles par LinkSource (lien direct entre la notice bibliographique d'une base et le texte intégral de l'article) est de 26%. L'intégralité des archives des périodiques électroniques d'Elsevier a été acquise en janvier 2007 et mise à disposition du public sur les postes des salles de lecture.

Les lecteurs peuvent également imprimer sur place les données en provenance de ressources électroniques en cours de consultation : cédéroms, Internet, bibliothèque numérique. L'utilisation de ce service poursuit en 2007 sa baisse (-15%). Les lecteurs ont imprimé 93 941 pages au total en 2007, dont 98% étaient payantes.

2.3.4. Services en salle

Dans les salles de lecture, les lecteurs peuvent effectuer des photocopies de documents en cours de consultation ou des tirages sur papier à partir des microformes. En Haut-de-Jardin, les photocopieurs sont en libre-service, dans les salles de lecture Recherche, les travaux sont assurés sur place par le personnel de la Bibliothèque.

Au total, 1 743 396 copies ont été réalisées, en baisse de 16,3% par rapport à l'année 2006. Dans les salles de lecture du Haut-de-Jardin, les lecteurs ont effectué 843 033 copies (-22,7% par rapport à l'année 2006) et 11 668 tirages de microformes (+7,1%) soit 1,48 copies par lecteur en moyenne (en baisse de 14,9%). En Rez-de-Jardin, 516 063 copies ont été tirées pour les lecteurs (-10,9% par rapport à l'année 2006) et 192 754 tirages de microformes (-12%) soit 2,36 copies par lecteur (en baisse de 8%). Le service de numérisation à la demande proposé dans la salle K en Rez-de-Jardin est peu utilisé (331 copies au scanner effectuées) et baisse de 37% par rapport à l'année 2006.

Dans les salles de lecture des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, 79 556 copies ont été tirées et 100 322 tirages en microforme réalisés (-1,9% par rapport au 2006 pour le total), soit 2,37 copies par lecteur (en baisse de 1,8%).

La baisse du nombre total de photocopies effectuées se poursuit et même s'accroît cette année, en particulier dans les salles de lecture du Haut-de-Jardin, affectées également par la baisse plus importante de la fréquentation. Elle est conforme à la tendance générale constatée

dans les bibliothèques et peut s'expliquer par les mutations des usages du livre, de l'information sur papier et par la pénétration de nouvelles technologies dans la recherche et la transmission de l'information.

3. LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

3.1. Les expositions

En 2007, la BnF a montré au public près de 5 300 documents originaux, parmi les plus rares et les plus précieux des collections de la Bibliothèque, grâce à dix-sept expositions réalisées dans ses espaces ainsi que grâce aux prêts à 170 expositions réalisées en France et à l'étranger. La visibilité de ces expositions a été augmentée et prolongée grâce aux versions virtuelles mises en ligne sur le site internet de la BnF.

Les galeries d'exposition du site Richelieu ont accueilli sept nouvelles expositions : deux accrochages dans la galerie photo, *Atget* et *Trésors de la Société de géographie*, deux expositions dans la galerie Mazarine, *Trésors carolingiens* et *Giacometti*, et trois présentations dans la Crypte, liées à la mise en valeur de dons. Une exposition *Jacques Rouché*, introducteur de la modernité à l'Opéra, a également été présentée à la Bibliothèque-Musée de l'Opéra.

Les galeries d'expositions du site Tolbiac ont accueilli trois nouvelles expositions : *René Char*, *L'Enfer de la bibliothèque*, *Éros au secret* et l'exposition pédagogique *Héros. D'Achille à Zidane*, plus particulièrement accompagnées d'outils documentaires sonores, audiovisuels et multimédias.

Outre les deux galeries d'expositions temporaires, l'offre culturelle est maintenant bien installée dans les espaces publics en accès libre. L'allée Julien Cain a ainsi accueilli quatre accrochages de photographies, soit le double de 2006. L'*Espace Découverte* de la BnF a permis la présentation de quatre sélections trimestrielles de quinze documents patrimoniaux représentatifs des collections de la Bibliothèque. Les Globes de Coronelli et leur espace d'interprétation sont maintenant visibles de manière permanente. Un parcours d'accessibilité aux handicapés visuels, conçu en collaboration avec la mission Handicap de la BnF, a été inauguré en novembre, ouvrant des perspectives nouvelles pour l'accessibilité des expositions.

En incluant la fréquentation des nouveaux espaces d'animation, le public touché se situe autour de 345 445 visiteurs pour l'année 2007, soit 176 445 visiteurs pour les expositions temporaires⁴ et aux alentours de 169 000 visiteurs pour l'offre culturelle des espaces publics (allée Julien Cain, *Espace découverte*, Hall des Globes). Hors visites guidées, on estime la fréquentation de l'allée Julien Cain à 30 000 visiteurs par an, celle de l'*Espace découverte* à 36 000 visiteurs et enfin celle du Hall des Globes à 90 000 visiteurs.

Les neuf expositions temporaires présentées à Richelieu ont attiré 103 270 personnes, tandis que les cinq présentées sur le site François-Mitterrand ont attiré 68 599 personnes. L'exposition *Atget* se détache nettement de l'ensemble avec 40 000 visiteurs, marquant la fidélisation du public pour les expositions de photographie. L'exposition pédagogique *Homère, sur les traces d'Ulysse* a franchi le seuil des 20 000 visiteurs, talonnée par *L'Enfer de la bibliothèque*, pour son premier mois d'ouverture augurant d'un beau succès en 2008. Quatre expositions sont restées en deçà de la limite de 20 000 visiteurs, soit, dans l'ordre de fréquentation décroissante : *Trésors carolingiens*, *René Char*, *Trésors photographiques de la Société de géographie* et *Giacometti*.

Le nombre de documents originaux présentés au public dans les expositions de la BnF a atteint 3 036 pièces, issues à 76% des collections de la BnF (contre 65% en 2006). Si le

⁴ Hors l'exposition *Jean Rouché*, gestion par L'Opéra

nombre d'emprunts extérieurs a légèrement diminué en 2007, le nombre de prêteurs a par contre augmenté : 144 en 2007 contre une centaine en 2006.

Des campagnes de publicité par voie d'affiche ou de presse sont également réalisées : en 2007, cinq campagnes Métrobus autour des expositions ainsi qu'une vingtaine d'insertions publicitaires dans divers quotidiens, hebdomadaires ou mensuels.

Chaque exposition est précédée d'un vernissage qui le monde de la culture, de la politique, des grandes institutions et des entreprises, des journalistes.

Des soirées privées ont lieu autour de certaines expositions. La soirée *Vogue* (11 juin), organisée dans le cadre du vernissage de l'exposition *Vogue en beauté 1920-2007* et la soirée *Orange* (5 novembre), organisée autour de l'exposition *Un Monde en partage* qui présentait les œuvres de sept photographes sur le thème du handicap, ont accueilli environ 1 000 personnes dans le hall Ouest du site François-Mitterrand, spécialement décoré pour l'occasion.

3.2. Les conférences et colloques

Plus de 130 manifestations publiques, colloques et conférences, ont été organisés ou accueillis par la BnF, soit un total de plus de mille heures de programmation. Cet ensemble constitue un patrimoine vivant de pensée et de réflexion, de débat d'idées et de transmission des savoirs.

Des cycles réguliers proposent une offre dans tous les domaines : histoire, littérature, science, géopolitique, théâtre, philosophie... De grands spécialistes et des médiateurs reconnus attirent un public à la fois fidèle et renouvelé.

Quelques grands succès publics ont jalonné cette année. Le cycle philosophique notamment, réalisé en coproduction avec France Culture, a connu une fréquentation intense et régulière autour du thème du bonheur. Le cycle historique « Complots secrets et rumeurs » a permis d'aborder des sujets dont le public est friand. Le cycle « Un texte, un mathématicien » a rencontré lui aussi un succès croissant auprès d'un auditoire jeune, composé d'étudiants voire de lycéens.

La BnF a également poursuivi les rencontres autour du théâtre : en particulier, une soirée autour de textes et d'airs d'opérette inédits de Guitry ; et la première soirée musicale consacrée aux inédits de la BnF autour d'un opéra de chambre de Beckett et Mihailovici, « La dernière bande ». En forme de cours du soir, le nouveau cycle « L'histoire du livre », proposé sur inscription, s'est tenu à guichet fermé.

Enfin, la poursuite des « Ateliers du livre » qui questionnent l'histoire et le devenir de l'objet même au cœur des missions de la BnF a permis d'aborder les perspectives les plus récentes de l'activité de numérisation de l'établissement.

Tous ces programmes renvoient aux bibliographies et aux documents audio-visuels proposés par les différents départements de la BnF et font écho aux expositions thématiques organisées au même moment. Pour 2007, on notera en particulier les rencontres autour de Pierre Guyotat et de René Char, ainsi que les journées d'études sur les Globes de Coronelli et celle consacrée aux manuscrits carolingiens. En outre, l'accueil de colloques autour d'un auteur, à l'occasion d'un anniversaire ou d'un don (documents inédits, manuscrits, œuvre complète), s'appuie toujours sur l'expertise scientifique des départements.

Au total 17 413 personnes ont assisté à ces manifestations, chiffre incluant les co-organisations et co-productions. Ce chiffre ne peut être comparé à celui de 2006 en raison de modifications des critères de décompte, afin de mieux distinguer la fréquentation liée spécifiquement à la programmation (excluant les prêts et location de salles). La baisse observée s'explique par la fermeture du petit Auditorium pour travaux durant quatre mois et, par conséquent, un nombre moindre de manifestations (treize de moins par rapport à l'année dernière).

4. LES SERVICES PEDAGOGIQUES

4.1. Autour des expositions et des espaces permanents

De nouveaux modules de découverte autour des Globes de Louis XIV, mais aussi de la Bibliothèque, ont été élaborés en 2007. Pour les activités pédagogiques, la ressource la plus sûre en termes de publics réside en effet dans l'offre liée à ces dispositifs permanents.

Autour de la Bibliothèque, un nouveau module « Si la Bibliothèque m'était contée » a été proposé aux collégiens. Autour des Globes de Louis XIV, les ateliers lancés au mois de janvier 2007 et enrichis progressivement au cours du premier semestre commencent à trouver leur public. Une part importante des ressources de l'action pédagogique a par ailleurs été mobilisée sur le projet de malle pédagogique, destiné à doter la Bibliothèque d'un outil permanent.

Pour l'ensemble des activités pédagogiques (visites et ateliers liés aux expositions temporaires et dispositifs permanents), le pic de 18 046 élèves et enseignants qui avait marqué l'année 2006 ne s'est pas confirmée en 2007, avec 11 582 personnes accueillies, soit un retour au chiffre de 2004.

En dehors des deux expositions pédagogiques *Homère* (4 620 élèves et enseignants) et *Héros* (1 896 élèves et enseignants), les autres expositions n'ont pas rencontré leur public : *Photo humaniste*, *Artaud*, *Atget*, *Trésors carolingiens*, *René Char* et *Trésors photographiques* ne totalisent quant à elles que 1 534 visiteurs scolaires. Cependant, les visites et les ateliers *Homère* comme *Héros* ont fonctionné à plein régime, les ateliers *Homère* ayant été complets dès la fin de janvier.

4.2. L'action pédagogique en direction de nouveaux publics

Dans le cadre d'une recherche générale de diversification des publics, la BnF a participé à de nombreuses opérations innovantes, susceptibles de renouveler les usages pédagogiques.

2007 a été aussi une année de conception de nouveaux modules : parmi les propositions encore exploratoires, citons les visites masquées des « Dames de la Bibliothèque » qui ont concerné 417 élèves du primaire. Les promenades poétiques ont été suivies par 249 collégiens et 264 lycéens, et les visites architecturales par 107 lycéens.

Le démarrage progressif d'une palette diversifiée d'ateliers (du primaire au lycée) autour des Globes de Louis XIV a permis de recevoir en ateliers 400 élèves dont 90% du primaire ou du collège et une cinquantaine d'enseignants. Enfin, les ateliers de recherche ou les présentations découverte des collections de la BnF ont permis d'accueillir près de 800 élèves et 145 enseignants ou documentalistes.

L'axe d'initiation méthodologique pourrait connaître un regain d'intensité grâce aux nombreux contacts développés avec les associations de documentalistes comme avec les unités de formation aux métiers du livre de Paris XII. Pour trouver pleinement son public, ce module aurait besoin de pouvoir offrir en même temps qu'une première initiation, une séance de lecture gratuite et un deuxième atelier d'évaluation critique de la démarche.

Un nouveau module « Si la bibliothèque m'était contée » a été mis en place en décembre pour les classes de collège. A travers les rebondissements d'une intrigue policière, les élèves découvrent les secrets de la Bibliothèque au cours d'une visite suivie d'un atelier d'écriture et de graphisme.

5. LES SERVICES A DISTANCE

5.1. Le site Internet de la BnF

L'année 2007 a été essentiellement consacrée à préparer la rénovation du site web pour 2008. Le nouveau site présentera un graphisme modernisé, une page d'accueil à la fois plus riche et plus aérée, une information plus concentrée et mieux organisée, tout en garantissant l'accès de ses contenus au plus grand nombre, conformément aux règles désormais en vigueur concernant l'accessibilité des sites Internet des établissements publics.

Cette opération se double de la mise en place d'un nouveau mode de production du site, grâce à l'acquisition et au déploiement d'un outil de gestion des contenus. Le projet, lancé mi 2007, se poursuivra en 2008 et s'achèvera par la mise en place du nouveau site.

Au cours de l'année, le site s'est enrichi d'une nouvelle rubrique consacrée aux dons faits à la BnF dans la partie « Connaître la BnF » ainsi que des pages pour les nouveaux catalogues : BnF Archives et manuscrits, Répertoire des manuscrits littéraires du XIXe siècle.

Deux rubriques ont été entièrement revues et améliorées : « BnF en chiffres » s'est étoffé de données sur le bâtiment, le personnel, etc. et la rubrique « Collections » est dorénavant proposée selon un classement thématique.

Le *Guide de recherche en bibliothèque* a connu également de nombreuses mises à jour et de deux principaux enrichissements : mise en ligne de pages consacrées à la recherche en généalogie et dans le domaine de l'histoire de France.

La fréquentation du site Internet a enregistré cette année une hausse de 5% : un peu plus de 14 millions de visiteurs (14 288 711) ont consulté environ 250 millions de pages (250 074 414). Le nombre de visites sur *Gallica*, calculé à partir des accès à la page d'accueil, a connu une progression similaire (+4,6%), passant de 2 036 165 visites en 2006 à 2 130 204 en 2007.

A la fin de l'année 2007, le nombre d'abonnés aux lettres électroniques était de 11 636 pour la *Lettre actualités culturelles*, de 3 268 pour la *Lettre Actualités du catalogue*, de 2 870 pour la *Lettre de l'Action pédagogique* et de 683 pour les *Actualités de l'Histoire du livre*.

5.2. Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne

Leur succès se confirme en 2007, avec 3,3 millions de visites et 33 millions de pages visitées (contre 28 millions en 2006). Les expositions virtuelles et les dossiers pédagogiques connaissent désormais une fréquentation d'environ 300 000 visites par mois, pour 3 à 4 millions de pages vues.

5.2.1. Expositions virtuelles

Avec une cinquantaine d'expositions disponibles, le portail des expositions est organisé en cinq galeries virtuelles : la galerie du livre et de la littérature, la galerie de l'histoire des représentations, la galerie des arts et de l'architecture, la galerie de la photographie et la récente galerie des cartes et globes.

En 2007, l'offre s'est enrichie de cinq nouveaux titres. Dans la galerie du livre, l'exposition *Homère*, mise en ligne fin 2006, a reçu 161 000 visites, et l'exposition consacrée aux *Livres carolingiens*, ouverte en février, 47 000. Recevant près de 300 000 visites par an, la galerie virtuelle de la photographie, soutenue par le mécénat Louis Roederer, a accueilli deux expositions supplémentaires : *Atget* et, tout récemment, *Trésors de la Société de Géographie* (22 000 visites en seulement 3 mois). Dans la galerie de l'histoire des représentations, l'exposition *Héros* a ouvert en fin d'année.

Les expositions virtuelles prolongent sans limite de temps la vie des expositions : celles mises en ligne au cours de l'année 2006 ont continué d'être régulièrement visitées : dans la galerie de l'histoire des représentations, l'exposition consacrée aux Lumières a reçu cette année 82 000 visites, et l'exposition consacrée à Rembrandt, dans la galerie des arts et de l'architecture, 69 000. Cette longévité se vérifie également pour des réalisations plus anciennes, qui continuent d'enregistrer une fréquentation importante.

Après la visite virtuelle de la Bibliothèque sur son site Richelieu, qui a reçu 44 000 visiteurs en 2007, une visite du site François Mitterrand a été réalisée cette année et sera mise en ligne au tout début 2008.

5.2.2. Dossiers pédagogiques

Accompagnant l'exposition pédagogique proposée aux enseignants et aux classes, le site « Héros » est l'occasion, pour la cinquième année consécutive, de lancer une opération nationale dans les écoles primaires avec le concours du SNUIPP (syndicat des professeurs des écoles), du *Monde de l'Éducation* et de la Ligue de l'enseignement.

Chaque classe inscrite au concours est invitée à produire sa propre frise présentant graphiquement ses héros et héroïnes. Plus de 1000 classes avaient participé à l'opération Bestiaires et « maximonstres » en 2005 ; elles étaient plusieurs centaines à réaliser des jeux sur la représentation du ciel et de la Terre en 2006/2007 ; les inscriptions sont ouvertes pour la frise des héros pour l'année 2007/2008.

Suite aux premiers dossiers pédagogiques sur la photographie ("Cent portraits/cent visages", "Des clics et des classes", "Objets dans l'objectif"), la collaboration avec le CNDP (Centre national de la Photographie) s'est poursuivie en 2006/2007 sur le thème « Regards sur la ville », à l'occasion de l'exposition consacrée à Eugène Atget.

Les jeunes participants à l'opération, en classe ou dans des structures extra-scolaires, étaient invités à créer des albums photos sur les mêmes thématiques qu'Atget cent ans plus tôt. Une sélection de réalisations est regroupée sur un site portail et a donné lieu à l'organisation de deux événements, l'un à Paris, à la BnF, l'autre à Arles pendant les Rencontres photographiques.

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, tous les grands centres culturels de la photographie se sont associés à l'opération, ce qui a permis l'intervention de photographes professionnels dans un certain nombre d'ateliers. Sur le thème « Regards sur la ville, regards sur l'autre », l'opération continue en 2007/2008 autour de l'exposition *Trésors de la Société de Géographie*. Ces sites sont désormais régulièrement présentés aux rencontres d'Arles, ainsi que les albums photos numériques réalisés par les classes autour des thèmes des expositions.

De plus en plus référencés par les professionnels de l'éducation, les dossiers pédagogiques plus anciens connaissent également une fréquentation maintenue. Citons « Le portrait » (162 000 visites en 2007), l'« Enfance au Moyen Âge » (137 000 visites), « Idrissi et la Méditerranée au XII^e siècle » (112 000 visites).

Par ailleurs, la BnF a engagé avec le ministère de l'Éducation nationale et avec d'autres établissements publics culturels une réflexion sur sa présence dans les "espaces numériques de travail", que seront bientôt les cartables et bureaux virtuels des enseignants et de leurs élèves.

5.3. Les réponses aux questions en ligne ou par téléphone

Le Service d'information des bibliothécaires à distance (SINDBAD) a continué à développer son activité et a posé des jalons en vue d'une coopération avec d'autres services de réponses à distance de bibliothèques françaises et étrangères.

SINDBAD répond à des questions bibliographiques ou factuelles, dans un délai de 3 jours pour la plupart. On peut poser une question à SINDBAD en remplissant un formulaire sur le site Internet, par courrier postal ou par téléphone. Les questions reçues par Internet sont traitées en réseau par l'ensemble des départements de collections ; les questions par téléphone sont traitées par le département de la Recherche bibliographique et le service d'Orientation des lecteurs.

Au cours de l'année 2007, SINDBAD a reçu 10 712 questions en légère diminution par rapport à 2006 (-3%) : 5 710 via Internet, soit 53% du total, et 4907 par téléphone, soit 46% du total. Le nombre de questions reçues par Internet a augmenté de 3,6% par rapport à 2006, tandis que le téléphone a diminué de 10,5%.

17% des questions reçues par Internet concernaient les disciplines ou les collections du département Histoire, 16% celles du département Littérature, 13% le département Droit, 11% le département des Manuscrits. Viennent ensuite les autres départements, qui reçoivent chacun 2% à 6% des questions. Une centaine de personnes ont participé à temps partiel à ce service en 2007.

En dehors de SINDBAD, les départements de collections reçoivent directement des demandes d'informations, dont une partie concerne l'information bibliographique : 1300 appels téléphoniques, 6 900 courriers électroniques et 1 300 courriers postaux ont été comptabilisés en 2007.

Après plusieurs années de baisse, consécutive à l'amélioration de la réservation par Internet et à l'extension de son utilisation, l'utilisation du service de réservation par téléphone est en hausse en 2007 : 18 192 appels au total ont été comptabilisés, soit 63 appels en moyenne par jour, en hausse de 17% par rapport à l'année 2006.

6. LES SERVICES BIBLIOGRAPHIQUES

6.1. Les catalogues en ligne

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues. Les catalogues de la BnF sont constitués de fichiers de notices de description bibliographique qui identifient et localisent les documents conservés à la Bibliothèque nationale de France, ainsi que des fichiers d'autorité associés.

Les fichiers d'autorité et les fichiers bibliographiques informatisés de la BnF sont tous accessibles sur Internet en technologie web. Ils font référence au niveau national et international et sont utilisés par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. C'est pourquoi la BnF attache un soin particulier à la qualité de ces produits documentaires.

Le catalogue général de la BnF est le catalogue *BN-Opale-Plus* qui localise tous les types de documents de la BnF. Cependant le département des Manuscrits et celui des Arts du spectacle utilisent depuis 2007 le catalogue BnF Archives et manuscrits pour décrire leurs fonds en format XML/EAD.

Le catalogue général *BN-Opale-Plus* comprend l'essentiel des notices bibliographiques qui identifient des documents de tout type sur tout support ainsi que les fichiers d'autorité. Le volume des notices bibliographiques s'est accru en 2007 de près de 500 000 notices (+5%).

Cet accroissement correspond à la production courante ainsi qu'à la migration de la dernière sous-base BN-OPALINE Cartes et plans. C'est donc la première année que l'ensemble des départements de la BnF, Manuscrits exceptés, travaillent dans un catalogue unique donnant ainsi une vision d'ensemble de la variété des documents constituant les collections de la Bibliothèque. Il reste cependant encore beaucoup de catalogues et fichiers à rétroconvertir.

En ce qui concerne la production courante, les services de bibliographie qui cataloguent les entrées reçues par dépôt légal ont produit cette année 69 956 notices bibliographiques et 25 233 notices d'autorité pour les livres et les périodiques.

Il faut remarquer que si le catalogue général comporte tous les types de documents, le développement d'un catalogue en XML/EAD pour les manuscrits et fonds de spectacles prive le catalogue général de cette croissance dont l'activité est à ajouter dans le bilan de l'année.

Volumétrie du fichier bibliographique BN-Opale-Plus	Volumétrie	Évolution en %
Total des notices bibliographiques dans BN-Opale-Plus au 31.12. 2007	10 568 404	+5%
Total des exemplaires	17 245 784	+6%

La numérisation en mode image des catalogues imprimés ou sur fiches des départements spécialisés, notamment les catalogues de manuscrits et de documents en caractères non latins, a été entreprise et plusieurs d'entre eux sont d'ores et déjà accessibles en ligne par feuilletage. Cette numérisation se poursuit et les catalogues restants seront signalés au fur et à mesure sur le site web de la BnF.

6.2. Les fichiers d'autorité

Les fichiers d'autorité de la BnF sont constitués de termes ou d'expressions normalisées qui facilitent l'accès aux notices bibliographiques. Les principaux sont les fichiers d'autorité noms de personnes, collectivités et titres uniformes (pour les œuvres classiques, les textes sacrés ou liturgiques, les œuvres musicales), et les autorités matière. Ces fichiers d'autorité sont consultables en ligne.

Volumétrie des fichiers d'autorité dans le catalogue BN-Opale-Plus	Volume	Évolution en %
Total des notices d'autorité dans BN-Opale-Plus au 31.12.2007	5 017 474	+6,6

Cette volumétrie prend en compte la production de notices dans le cadre du catalogage courant et du travail rétrospectif ainsi que les chargements de données. En 2007, le fichier des noms géographiques provenant de BN-OPALINE Cartes et plans a été intégré.

Tout comme les notices bibliographiques de BN-OPALE PLUS, les fichiers d'autorité font l'objet de chantiers de corrections :

- *Chantier Noms de souverains français* : sur les 86 souverains ayant régné en France, 65 font l'objet d'une notice d'autorité qui a été intégralement révisée. Le travail se poursuivra avec les noms de souverains étrangers.
- *Chantier Bibliothèques françaises* : depuis deux ans, les notices d'autorité des bibliothèques françaises et francophones (4 500) sont dédoublonnées et enrichies fournissant ainsi un corpus homogène pour les répertoires de bibliothèques. Plus des deux tiers des notices ont été revues. Un travail comparable est prévu sur les musées.
- *Chantier Théâtres parisiens* : pour accompagner la migration des données du département des Arts du spectacle, un travail sur les notices des théâtres parisiens a été entrepris (634 notices) en donnant la priorité aux théâtres en activité.

Voir Annexe : La BnF en chiffres

6.3. Les travaux de corrections du catalogue BN-OPALE PLUS

Tout catalogue de bibliothèque nécessite un contrôle de qualité au moment de son alimentation. Néanmoins, dans la phase actuelle et pour quelques années encore, les incohérences, voire les erreurs, introduites par les chargements successifs de données dans *BN-Opale-Plus*, nécessitent des opérations de grande ampleur pour en améliorer la qualité.

Les programmes de corrections se répartissent en deux ensembles : les corrections courantes sur demande et les corrections systématiques qui constituent des chantiers, aussi bien pour les notices bibliographiques que pour les notices d'autorité.

Il faut aussi prendre en compte les mises à jour et modifications qui se font au fil du catalogage courant : soit 48 587 notices bibliographiques pour les documents imprimés et 33 037 notices d'autorité.

6.3.1. Les corrections courantes

Les demandes de corrections émanant des utilisateurs du catalogue, sur place ou à distance, sont considérées comme prioritaires. Après une certaine stabilité du nombre de demandes reçues pendant 3 ans (2004-2006), la progression a repris en 2007 de manière sensible (+14%). Parallèlement, le nombre de demandes traitées est en hausse par rapport à 2006 (+23%). Plus des trois quarts des demandes reçues sont traitées dans le mois (77% en 2007 contre 70% en 2006).

Il faut noter aussi la forte progression du nombre de notices créées, et la baisse du nombre de notices doublon à traiter. Le nombre d'interventions concernant les points d'accès, en augmentation constante, traduit une amélioration de la qualité scientifique de ces interventions.

Évolution des interventions sur les notices bibliographiques

	Nombre d'interventions sur les notices bibliographiques			Accès ajoutés ou corrigés dans les notices
	créées	corrigées	détruites	
2002	382	7 606	5 747	11 806
2003	664	15 047	11 141	16 907
2004	956	21 966	15 780	19 572
2005	889	18 650	9 991	23 185
2006	909	26 980	12 918	28 461
2007	2 098	27 202	10 161	31 323

6.3.2. Les chantiers de corrections en cours

En dehors des travaux courants, les corrections de fond visent à améliorer la cohérence et la qualité du catalogue. Elles procèdent par grands ensembles ou "chantiers" dont voici quelques exemples :

- *Chantier des collections de romans populaires.*

- *Chantier des collections érudites* : pour des raisons de conservation, des séries en langues étrangères signalées de façon très lacunaire ont été cataloguées :

- Collections de littérature hispanique du XIX^e siècle (*Coleccion de autores españolas, Coleccion de escritores castellenos*),

- Publications officielles lusophones du XXe siècle (*Junta de investigações do Ultramar*), un matériel sur l'histoire du colonialisme inattendu à la BnF

- *Chantier des ouvrages en langues africaines*

- *Chantier Institut de France* : il s'agit d'un chantier ambitieux engagé en 2006, qui prévoit sur 6 ans, le dédoublement et la révision du signalement des imprimés publiés par les 705 Académiciens français depuis les origines.

Dans le cadre du programme de numérisation de masse des collections de la BnF, un programme spécifique de corrections a été mis en place pour améliorer le signalement de ces collections dans le catalogue.

7. LES PRODUITS ET SERVICES BIBLIOGRAPHIQUES

7.1. Les notices bibliographiques et les notices d'autorité

Les notices bibliographiques comme les notices d'autorité sont non seulement consultables en ligne mais également déchargeables dans un format professionnel ISO 2709 et selon différents protocoles. Le catalogue est donc à la fois la source des différents produits élaborés ensuite, mais également une offre de produit bibliographique lui-même. La mise à jour du contenu du catalogue pour l'accès public est hebdomadaire.

La consultation des fichiers d'autorité via Internet sur le site web de la BnF a changé d'environnement en novembre 2005. De l'utilisation d'une application spécifique les fichiers sont désormais consultables directement à partir de la page d'accueil du catalogue *BN-Opale-Plus*. Les notices d'autorité sont déchargeables en ligne, comme les notices bibliographiques. Elles font par ailleurs l'objet de produits bibliographiques standards diffusés aux utilisateurs qui y sont abonnés.

Établis conformément aux recommandations internationales, les fichiers d'autorité facilitent la recherche et l'accès aux notices bibliographiques dans le catalogue ; ils assurent aux professionnels qui en récupèrent les notices, qu'ils soient bibliothécaires, libraires, ou éditeurs, la cohérence de leurs catalogues locaux. Ils constituent aussi une source précieuse d'informations sur les auteurs et les collectivités.

7.2 La bibliographie nationale française

La Bibliographie nationale française est une publication officielle qui annonce les documents nouvellement parus. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chacun des types de documents suivants : les livres (depuis 1811), les publications en série (1946), la musique imprimée (1946), les documents cartographiques (1948), et, depuis 2005, les documents audiovisuels. Elle est consultable en ligne depuis 2002 sous forme de pages HTML présentée dans un cadre de classement avec des index. Les notices bibliographiques sont déchargeables gratuitement à l'unité en format Unimarc (ISO 2709).

Les documents sont majoritairement signalés dans le mois qui suit leur dépôt par les éditeurs et importateurs.

Bibliographie nationale française : évolution du nombre de notices ⁵					
	2003	2004	2005	2006	2007
Livres ⁶	56 175	57 294	62 377	63 059	62 262

⁵ Une notice peut correspondre à plusieurs volumes ou unités physiques, publiées entre 2003 et 2005.

Publications en série	6 116	6 850	6 445	6 610	5 846
Documents audiovisuels			19941	22691	24055
Musique imprimée	1816	2911	3206	1270	3138
Atlas, cartes	2618	3245	2760	3801	1042

Bibliographie nationale française : détail des notices des publications en série					
	2003	2004	2005	2006	2007
Périodiques	3 956	4 794	4 178	4 189	3 758
Collections de monographies	2 160	2 056	2 267	2 421	2 088
Total	6 116	6 850	6 445	6 610	5 846

7.3 La distribution des notices bibliographiques

La distribution des notices bibliographiques descriptives et d'autorité est un service payant pour les entreprises commerciales et gratuit pour les bibliothèques publiques. Mais, l'accès et la dérivation en ligne des notices de BN-OPALE PLUS sont anonymes et gratuits pour tous.

La distribution des notices bibliographiques sur support ou par le protocole FTP nécessite une inscription des clients : en 2007 ce sont 35 612 895 notices qui ont ainsi été diffusées.

Par ailleurs, le nombre de notices bibliographiques distribuées en produits courants en 2007 s'élève à 8 876 815 notices et celui de notices distribuées par des produits cumulatifs et rétrospectifs à 25 352 321 notices.

8. LES AUTRES MISSIONS NATIONALES

8.1. Le centre national RAMEAU

RAMEAU (Répertoire des autorités matière encyclopédique et alphabétique unifié) est le langage d'indexation utilisé par la majorité des bibliothèques françaises (BnF, bibliothèques universitaires, bibliothèques de lecture publique, etc.).

Ces bibliothèques sont organisées en un réseau national de coopération régi par une convention signée en 2001, aux termes de laquelle la gestion du langage d'indexation constitue une mission nationale de la BnF, confiée au Centre national RAMEAU, sous le contrôle d'un Comité d'orientation, présidé par le Président de la BnF, chargé de définir la stratégie et d'un Comité opérationnel, présidé par le directeur de l'Agence bibliographique nationale, chargé de la mettre en œuvre.

La priorité absolue accordée au traitement des demandes du Fichier national des propositions RAMEAU (FNPR) a permis de raccourcir encore les délais de réponse, tandis que le retard accumulé dans le secteur des sciences et techniques a été résorbé grâce à l'arrivée des deux nouveaux experts.

La mise en œuvre concrète du programme pluriannuel de révision systématique du vocabulaire a débuté en 2007 (plusieurs domaines thématiques ont déjà été entièrement traités) ; cette part du travail sur le langage est appelée à devenir essentielle dans les années à venir. La réflexion sur la syntaxe et les subdivisions a déjà abouti à des résultats, signalés au réseau RAMEAU dans le « *Journal RAMEAU des créations et des modifications* ».

Le « contrôle qualité » du travail des experts du Centre national RAMEAU a été renforcé avec l'organisation d'une relecture quotidienne des listings de production.

⁶ Nouveaux titres et nouvelles éditions, à l'exclusion des réimpressions sans changement qui ne sont pas annoncées.

Il faut signaler particulièrement l'achèvement de chantiers venant couronner l'effort des années précédentes :

- le chantier « *Belgique* » : 171 notices d'autorité relatives à l'histoire de la Belgique, ont été créées en 2007 en complément des 219 notices qui avaient été créées en 2005 et en 2006, afin de répondre à une demande ancienne des bibliothèques de la communauté francophone de Belgique qui sont partie intégrante du réseau RAMEAU ;

- le chantier « *Cartes et Plans* » : en relation avec la migration des données du département des Cartes et plans dans *BN-Opale-Plus*, le rapprochement d'un certain nombre de noms géographiques Rameau avec ceux des Cartes et Plans avait été décidé en 2005, ce qui impliquait la modification d'environ 1000 notices d'autorité Rameau ; ce travail a été effectué pour moitié en 2007 (soit environ 500 notices corrigées) ; l'achèvement de ce chantier constitue, bien entendu, une priorité pour le début de l'année 2008.

Une nouvelle étape a également été engagée dans la gestion du langage RAMEAU en 2007. Le document de programmation élaboré en 2004 (*Rameau : bilan et perspectives*) prévoyait en effet la mise en œuvre d'une nouvelle étape dans la gestion du langage Rameau sous la forme d'une révision systématique du vocabulaire, en commençant par les vedettes de type Noms communs.

Le document de programmation précisait que l'ensemble des normes et des principes communs (portant sur la forme des vedettes, les termes exclus, les liens, les notes, etc.) devra être défini précisément et codifié sous forme écrite. Commencé en 2005, ce travail de codification s'est poursuivi en 2007 avec l'élaboration collective de trois mémentos :

- *Mémento pour l'établissement des notices d'autorité Rameau typées noms communs ;*
- *Mémento des codes de regroupement par domaines ;*
- *Mémento des subdivisions.*

Au sein de la Commission générale CG46 « Information et documentation » de l'AFNOR, le Centre national RAMEAU est associé au groupe d'experts GE10 « Thésaurus » de la Commission de normalisation CN357 Modélisation, production et accès aux documents, chargé de réviser la norme des thésaurus qui sera désormais élargie à l'ensemble des langages documentaires.

Le Comité opérationnel RAMEAU a tenu sa réunion annuelle en février 2007. Le travail de délimitation des frontières entre Autorités RAMEAU et Autorités BnF s'est poursuivi tout au long de l'année, au rythme d'une réunion mensuelle commune.

Sur le plan international, la convention entre la BnF et la Bibliothèque universitaire de Varsovie sur l'adaptation de RAMEAU en polonais a été signée le 2 janvier 2007. Le Centre national RAMEAU a reçu la visite de deux collègues de la Bibliothèque nationale suisse travaillant sur le programme européen MACS (Multilingual access to subjects). Enfin, dans le cadre du projet *TELplus*, il a été décidé de traduire RAMEAU en langage formel SKOS (*Simple Knowledge Organisation System*), dans la perspective d'une valorisation de RAMEAU dans le contexte du web sémantique. Les travaux ont débuté en décembre 2007.

8.2. Le centre ISSN France

La BnF est chargée du fonctionnement du centre ISSN France qui, au sein du réseau international ISSN (*International Standard Serial Number*), effectue la coordination et le contrôle de la numérotation ISSN des publications en série françaises courantes et rétrospectives.

Le centre ISSN France, qui alimente le *Registre international ISSN online*, est le premier fournisseur du réseau ISSN international (devant les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni).

Nombre de numéros ISSN nouvellement attribués par le BnF en 2007	
Imprimé	4 173
CD-ROM, DVD-ROM, Multisupports	375
Publication en ligne	209
Son & image animée	120
Tous supports	4 877

La prépondérance de l'imprimé est toujours évidente. La tendance cependant est à une légère diminution. Inversement les autres supports sont en nette progression mais à un niveau qui reste encore très bas par rapport à l'imprimé.

L'année 2007 a été marquée par la mise en œuvre, à partir avril, du Chantier de numérotation automatique des périodiques ayant cessé de paraître, en collaboration avec le Centre international ISSN et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) qui gère le catalogue collectif français des publications en série, le SUDOC-PS. Ce chantier, qui se poursuivra jusqu'en mars 2008, devrait permettre de résorber un important retard. Les ISSN ainsi attribués massivement par le Centre international ISSN et disponibles dans le *Registre international ISSN*, faciliteront la gestion des données dans le SUDOC-PS. Mais ce n'est qu'après la validation des données bibliographiques associées à ces ISSN, par le Centre ISSN France, qu'ils pourront être intégrés dans BN-OPALE PLUS.

Le Centre international crédite le Centre français de 5 734 nouveaux ISSN (sans compter les annulations et suppressions). Le différentiel de plus de 850 numéros s'explique par la réinjection dans *Bn-Opale Plus* des ISSN attribués « automatiquement » lors du chantier de numérotation rétrospective des périodiques morts. Le service de l'*Inventaire rétrospectif* a en effet besoin d'ISSN pour réaliser la préparation de la mise en ligne de la *Bibliographie de la presse politique française et d'information générale* (BIPFIG). Ce service a attribué 1053 ISSN pour l'année 2007 (dont 936 dans le cadre BIPFIG).

Comparé à 2006 (6438), le nombre d'ISSN attribués en 2007 est en baisse sensible. Deux facteurs expliquent cette baisse. D'une part, la baisse réelle du nombre d'ISSN attribués aux collections de monographies (828 contre 1236 en 2006) et d'autre part la baisse du nombre d'ISSN attribués par le Centre ISSN-France du fait même du chantier de numérotation « automatique » des périodiques morts. Auparavant, les ISSN attribués manuellement étaient crédités au Centre ISSN-France. Inversement, les ISSN attribués « automatiquement » sont en grande majorité crédités directement au Centre international.

Le nombre de notices françaises dans le Registre reste très important : 212 228 en 2005, 219 249 en 2006 et 235 000 en 2007.

Le Centre international déclare une progression globale annuelle d'environ 50 000 notices. Le Centre ISSN France est à créditer à lui seul en 2007 de plus de 14 000 notices (hors annulations et suppressions).

Le Centre ISSN France a participé aux activités du réseau ISSN dans lequel il s'inscrit : révision du Manuel de l'ISSN après la publication en début d'année d'une nouvelle version de la norme ISO 3297 sur l'ISSN ; réunion des directeurs des centres nationaux à Buenos Aires en septembre 2007 ; accueil de responsables de plusieurs centres nationaux (Allemagne, Suisse et Seychelles).

9. LES SERVICES A CARACTERE COMMERCIAL

9.1. Les activités éditoriales

Le chiffre d'affaires engendré par les activités éditoriales et commerciales s'est établi en 2007 à 731 629 euros, en diminution de 12% par rapport à l'année 2006. Ce recul s'explique d'une part par la faible production d'ouvrages scientifiques au cours de l'exercice et par le recours plus important à la coédition, impliquant des recettes d'exploitation différées et partagées, pour des titres aussi importants qu'*Atget* (BnF/Hazan), *René Char* (BnF/Gallimard) et les deux ouvrages consacrés à Hokusai (BnF/Seuil).

Fait inhabituel, les ventes sur sites, via le libraire de la BnF, ont représenté le canal de commercialisation le plus important (40,7% des ventes de l'année 2007). Suivent les canaux de la diffusion extérieure, c'est-à-dire la commercialisation réalisée par Volumen et les coéditeurs (36,5% des ventes) et la diffusion relevant directement de la BnF (22,8% des ventes).

L'activité éditoriale obéit d'une part à une mission de service public (production d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche dont la programmation s'inscrit dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement) et d'autre part à une mission de valorisation des collections à destination d'un large public (ouvrages s'inscrivant dans un cadre concurrentiel et destinés à la vente en librairie aussi bien qu'à la vente sur sites).

9.1.1. Éditions scientifiques et de valorisation des fonds

Dans le domaine de la valorisation, la BnF a coédité en 2007, avec les éditions du Seuil, deux ouvrages consacrés au maître japonais Hokusai (*Les 36 vues du mont Fuji* et *La Manga*). Ces deux titres ont été traduits en cinq langues européennes, succès international qui les inscrit dans une économie rentable.

Dans le domaine scientifique, l'année 2007 a vu la parution de l'inventaire du *Fonds Raymond Aron*, publication réalisée en collaboration avec l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à la suite de la donation des archives du philosophe à la BnF.

Le troisième volume du *Répertoire des chansons françaises de tradition orale* vient clore l'immense travail d'inventaire, rendu public par Georges Delarue, de l'ethnomusicologue Patrice Coirault. Dans ce même domaine de l'inventaire musical, le premier tome du *Catalogue thématique des œuvres de Jean-Philippe Rameau* (Musique instrumentale, musique vocale religieuse et profane) est paru au mois de mai. Le tome consacré aux livrets du même compositeur était paru en 2003, également en coédition avec CNRS Éditions.

La collection consacrée à l'inventaire de la presse générale des différents départements français s'est enrichie de deux volumes consacrés à l'Allier et à la Meuse. La numismatique n'a pas été oubliée en 2007 : le vingt-deuxième volume de la série « Trésors monétaires » a permis de porter à la connaissance du public savant vingt-deux études sur des trésors découverts dans l'Ouest de la France.

Enfin, les éditions de la BnF se sont associées à Brepols pour livrer un volume de *Mélanges offerts à François Avril* : *Quand la peinture était dans les livres* regroupe les contributions des meilleurs spécialistes de l'enluminure médiévale qui ont tenu à rendre hommage au grand chercheur de la Bibliothèque nationale de France.

En 2007, *La Revue de la BnF* s'est enrichie de rubriques nouvelles : « Autour d'une œuvre », « Portrait », « Actualité de la recherche », « Un conservateur », « Un fonds »... Les trois dossiers de l'année 2007 ont été consacrés successivement aux thèmes du cinéma, de la bande dessinée et de la presse.

9.1.2. Les catalogues d'exposition

Les catalogues d'exposition de la BnF sont aujourd'hui des ouvrages de référence qui trouvent leur place en librairie et vivent au-delà de l'événement qui leur a donné naissance : le premier semestre 2007 a vu notamment la parution de *Livres d'Arménie*, *Livres carolingiens* et *Atget*. Les premiers tirages de ces trois références ont été rapidement épuisés. Seul *Livres carolingiens* a été réimprimé à ce jour.

L'itinérance de l'exposition *Atget* (accueillie au Gropius Bau de Berlin) a fourni l'occasion d'une impression en version allemande coéditée avec les éditions Nicolai Verlag. L'exposition *Jim Dine* a donné lieu à la publication d'un catalogue bilingue (français/anglais) réalisé par les éditions Steidl. Éditeur historique du poète, Gallimard a naturellement été retenu pour la coédition du catalogue *René Char* dont l'auteur et commissaire de l'exposition, Antoine Coron, a fait un livre de référence proposant une biographie détaillée enrichie de nombreux éclairages sur les relations de Char avec les artistes et écrivains de son temps.

Dans le cadre des expositions pédagogiques, un catalogue consacré au thème du *Héros, de l'Antiquité à nos jours* a recueilli des contributions de chercheurs de l'établissement ainsi que du monde de l'éducation et de la recherche.

L'exposition *Sacha Guitry*, présentée à la Cinémathèque française et co-organisée par la BnF, a permis aux deux institutions de collaborer avec les éditions Gallimard pour la réalisation du catalogue, livre relié à la maquette innovante.

Enfin, dernière exposition de l'année 2007, *L'Enfer de la Bibliothèque* a dépassé les pronostics de fréquentation et d'achats de catalogue. Le tirage total de la publication s'établit aujourd'hui à 16 000 exemplaires.

Depuis quelques années, la BnF édite une publication hors commerce qu'elle destine notamment aux mécènes et aux donateurs de l'établissement. L'édition 2007 a porté sur les illustrations de Toulouse-Lautrec pour la *Fille Elisa*, roman d'Edmond de Goncourt sur l'univers de la prostitution.

9.1.3. Les produits dérivés

La commercialisation de l'ensemble des produits dérivés a engendré en 2007 un chiffre d'affaires de 73 179 euros. Faute de débouchés extérieurs importants, cette activité se situe aujourd'hui à un niveau modeste.

Elle s'est concentrée principalement, en 2007, sur la commercialisation de cartes postales (*Atget*, *Héros*, *Enfer*...) et d'affiches. La BnF a par ailleurs coproduit avec les Éditions France Loisirs un calendrier perpétuel présentant 365 trésors de la BnF.

L'agenda 2008 sur le thème de l'estampe japonaise de paysage à travers Hiroshige et Hokusai a connu un succès remarquable. Le tirage commercial de 4 500 exemplaires a en effet été épuisé dès le mois de novembre. Enfin un livre coédité avec France Loisirs sur ce même sujet (*Estampes japonaises* par Gisèle Lambert) a été mis en vente en novembre.

9.2. La reproduction

Sur l'ensemble de l'année, 24 248 demandes ont été traitées, soit une progression de 9% par rapport à 2006, notamment grâce au partenariat avec Chapitre.com qui a eu néanmoins pour effet un allongement des délais de fourniture des devis passé de 20 jours en moyenne en début d'année à 32 jours en décembre.

Au final, 1 134 commandes ont été passées pour un montant total de 1 275 675 € correspondant à 33 908 images et 1 019 915 pages vendues. De manière générale, on constate la disparition progressive des produits argentiques au profit des produits numériques.

L'activité de reproduction proposée par la BnF compte 9 517 nouveaux clients en 2007 répartis dans 84 pays :

- Europe : 85% (dont France 57%)
- Amérique : 11% (dont Canada : 2%)
- Asie : 3%
- Afrique : 1%
- Océanie : 1%

Leur répartition par type est la suivante :

- Particuliers : 71% (français : 43%, étrangers : 25% et étudiants : 3%)
- Sociétés privées : 18%
- Administrations : 6% (françaises : 4% et étrangères : 2%)
- Éditeurs : 3% (SNE : 1%)

9.3. Les locations d'espaces

La BnF a fortement développé son activité de location d'espaces et d'accueil de manifestations dans le cadre d'opération de mécénat. En 2007, 47 locations ont engendré plus de 320 000 euros de recettes, soit une progression de plus de 300% par rapport à l'année précédente.

9.4. Les tournages

En 2007, 83 tournages ont été effectués sur les sites de la BnF (60 en 2006) pour un montant total de recettes de plus de 84 k€, en augmentation de 50% par rapport à 2006.

Quelques exemples de tournages réalisés en 2007 :

- Documentaires sur Nostradamus (avec prises de vue des Globes de Coronelli dans le hall Ouest), et sur La Pompadour (MSS, PHS et LLA) pour l'émission *Les experts de l'histoire* (France 2)
- Documentaire sur Jeanne d'Arc, réalisé par Martin Meissonnier, 5 tournages avec des interviews en salle Labrouste (Arte.)
- Concerts filmés en salle Labrouste de la *Symphonie en ré mineur* de César Franck et du *Requiem, opus 48* de Gabriel Fauré. Orchestre : La Chambre Philharmonique dirigée par Emmanuel Krivine. Chœur de chambre : Les Eléments, dirigé par Joël Suhubiette. Réalisation : Olivier Simonnet. Production : Caméra Lucida Productions.
- Documentaire sur le confucianisme et Voltaire pour KBS (télévision japonaise).
- Documentaire sur les tournois médiévaux avec interview d'historien salle Labrouste pour la BBC.
- Long métrage *Notre Univers Impitoyable*, réalisé par Léa Fazer, avec Thierry Lhermite, Alice Taglioni et Jocelyn Quivrin, sur l'esplanade (sortie en salles le 13/02/08).
- Téléfilm *Speed dating* pour la série TV *Les Femmes de Lois*, réalisé par Gérard Cuq, avec Natacha Amal et Aylin Prandi, sur l'esplanade (TF1).
- Interviews d'historiens dans la salle Labrouste pour un documentaire sur Félix Kersten *Le médecin du diable* (France 5).

CHAPITRE 3 : LE RAYONNEMENT DE LA BNF

1 L'ACTION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

Les défis posés par le numérique concernent l'ensemble des activités de la Bibliothèque nationale de France. Une synergie croissante s'établit entre les évolutions de sa bibliothèque numérique *Gallica* et le développement de l'action internationale. Ce mouvement s'est traduit :

- par une implication forte, sur le plan stratégique et au niveau opérationnel, dans les partenariats européens permettant un accès élargi aux collections à travers des points d'accès multilingues, en particulier TEL/ The European Library ;
- par un investissement dans des projets de recherche et de développement européens ou internationaux, tous liés aux technologies numériques ;
- par l'intensification des échanges en vue de la construction de la bibliothèque numérique francophone, dans le cadre du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques.

Sur le plan bilatéral, la BnF a renforcé ses liens avec les États-Unis et a poursuivi l'extension du réseau de ses partenaires à de nouvelles aires géographiques : Asie et Amérique latine.

Par ailleurs, en 2007, la BnF est devenue actionnaire de l'Agence France Museum, société créée pour conduire le projet du Musée universel Louvre-Abou Dhabi, et à laquelle sont membres également d'autres grands établissements publics culturels français.

1.1. Vers la Bibliothèque Numérique Européenne

Avec ses partenaires européens, la BnF est engagée dans les chantiers visant à favoriser l'accès à la richesse du patrimoine culturel et scientifique européen grâce à la diffusion des savoirs, notamment par la voie numérique. Cet engagement est particulièrement soutenu au sein de la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes (CENL) et de son portail d'accès aux ressources bibliographiques et numériques des bibliothèques européennes (TEL/ The European Library/La Bibliothèque européenne).

Créée en novembre 2007, la Fondation pour la bibliothèque numérique européenne (EDL Foundation) a pour mission de pérenniser les collaborations entre institutions culturelles européennes investies dans un travail commun pour rassembler leurs ressources dans une bibliothèque virtuelle. Elle soutient le développement de la future bibliothèque numérique européenne qui a pris le nom *Europeana*, cédé par la BnF.

Le projet de bibliothèque numérique européenne est concrètement mené dans le cadre du réseau thématique *EDLnet*, financé par la Commission européenne. La BnF est membre de ce réseau, qui travaille à une meilleure interopérabilité des bibliothèques numériques dans un cadre élargi aux archives, aux musées et à l'audiovisuel.

Au-delà, la participation de la BnF aux projets européens subventionnés par la Commission européenne à travers les programmes *eContentplus* et le septième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (PCRD), s'est renforcée en 2007, avec le projet *TELPlus*. Celui-ci est dédié notamment à la conversion en mode texte des fichiers en mode image, à l'indexation plein texte de bibliothèques numériques et à la mise en place de services collaboratifs à l'usage de communautés d'utilisateurs.

Cette démarche s'accompagne d'un dialogue permanent avec les éditeurs, au sein du groupe de travail sur les publications électroniques réunissant la CENL et des représentants de la Fédération européenne des éditeurs ainsi que des sous-groupes sur les questions de droit

d'auteur et sur les partenariats public/privé constitués au sein du Groupe d'experts de haut niveau sur les bibliothèques numériques de la Commission européenne.

1.2 Partenariats et échanges

1.2.1 Une coopération européenne diversifiée

La coopération bilatérale européenne de la BnF, toujours soutenue avec les bibliothèques nationales, s'est organisée également avec d'autres partenaires autour de différents axes : indexation matières avec un partenariat formalisé avec la Bibliothèque universitaire de Varsovie pour la diffusion dans le réseau des bibliothèques polonaises du langage d'indexation adapté de RAMEAU et projet de numérisation de corpus avec la Staatsbibliothek de Berlin.

Un accord cadre de coopération visant à renforcer et à développer les axes de la collaboration, jusque là organisée essentiellement autour des expositions, a été signé, en décembre 2007, entre la BnF et la Bibliothèque nationale d'Espagne.

1.2.2. Une présence forte dans la zone francophone

Dans le cadre du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques, la BnF a continué ses efforts pour la construction d'une bibliothèque numérique francophone. Des étapes importantes ont été franchies en 2007, avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie : constitution d'un réseau d'experts des bibliothèques des pays francophones du Sud, journées d'information et de sensibilisation des directeurs des bibliothèques nationales francophones, contribution au prototype de portail développé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

La coopération autour du numérique est désormais une composante forte des liens bilatéraux tissés avec les partenaires francophones. C'est le cas avec la Bibliothèque et Archives nationales du Québec mais également avec les partenaires méditerranéens : la complémentarité des collections est un axe fort de cette nouvelle dimension. Parallèlement, l'ensemble des actions prévues pour 2007, dans les conventions avec la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc et la Bibliothèque nationale de Tunisie, a été mis en œuvre. Pour le Maroc, il s'agit de la poursuite des opérations de restructuration liées à l'ouverture prochaine du nouveau bâtiment. Pour la Tunisie, après le soutien apporté en phase de construction, il s'agit d'accompagner cet établissement en plein développement afin qu'il renforce et diversifie ses services.

1.2.3. Le développement des liens avec l'Asie et l'Amérique

La conclusion de partenariats avec des institutions de la région Asie a marqué en 2007 un tournant dans la coopération. La relation établie avec la Bibliothèque nationale de Chine, en particulier autour des échanges documentaires, a été formalisée et étendue par une convention de coopération, signée en mars 2007.

Ce dialogue sur les pratiques professionnelles s'est aussi noué avec plusieurs institutions culturelles asiatiques, accueillies à la BnF pour des études ou des visites approfondies concernant de multiples domaines : numérisation, méthodes de conservation et d'étude des collections monétaires, description des manuscrits, accès à la documentation électronique, organisation et gestion. Avec la Corée, a été menée à bien, en 2007, l'opération de numérisation de manuscrits coréens, selon des modalités techniques et financières arrêtées en commun entre la France et la Corée.

Les relations avec les partenaires de l'aire océanienne ont revêtu la forme d'entretiens spécialisés, de missions et d'expertises, de participations aux stages et aux séjours d'étude

proposés par la BnF. Un professionnel de la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande a ainsi mené une étude comparative sur la préservation des documents sonores et audiovisuels.

Les liens étroits cultivés avec les institutions du continent américain se sont intensifiés en 2007. Avec les États-Unis, ils se sont notamment traduits par des rencontres privilégiées avec la Bibliothèque du Congrès et la New York Public Library, cette dernière ayant fait l'objet d'une visite par une délégation de la BnF conduite par le Président en novembre 2007.

Les réseaux d'échanges bâtis de longue date avec des universités et des centres de recherche américains se sont enrichis de projets de numérisation, à l'instar de la numérisation des Archives de la Révolution française avec l'Université de Stanford, de celle des manuscrits arthuriens avec l'Université de Pittsburg et du *Roman de la Rose* avec l'Université Johns Hopkins à Baltimore.

Les échanges culturels avec les musées américains se sont poursuivis poursuivie avec le prêt d'œuvres de la BnF aux expositions. Elle s'est exprimée de façon éclatante à la Nouvelle-Orléans, avec l'exposition *400 ans de présence française en Louisiane : trésors de la Bibliothèque nationale de France*, présentée au printemps 2007 dans cette ville en geste de soutien à la reprise de sa vie culturelle après le passage du cyclone Katrina.

Avec les bibliothèques d'Amérique latine, rencontrées dans les instances et les manifestations internationales, les échanges bilatéraux se structurent essentiellement autour d'actions de conseil et d'accueil de professionnels, en particulier d'Argentine, du Chili, de Colombie, du Costa Rica et du Brésil.

1.3. Les échanges culturels

La présence de la BnF sur la scène culturelle internationale s'est manifestée avec relief en 2007 à travers des expositions à l'étranger qui ont permis à un plus large public de découvrir des pièces issues de ses collections.

Plus d'un millier de documents ont ainsi été présentés dans 53 expositions montées dans 18 pays, en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Parmi ces expositions figurent *Walt Disney* au Musée des beaux arts de Montréal, *Von Siebold et Hokusai* à l'Edo Tokyo Museum et *Les lectures dangereuses : l'illustration érotique dans la littérature française du 18^e siècle*, conçue par la Bibliothèque nationale de Hongrie.

Des partenariats renforcés, alliés à la volonté de la BnF de faire accueillir ses propres expositions à l'étranger, ont conduit par ailleurs à plusieurs prêts d'envergure. Ainsi de la rétrospective sur le photographe Eugène Atget au Martin-Gropius-Bau à Berlin et des photographies des frères Séeberger, présentées à Weimar, à l'occasion des célébrations de la réouverture de la bibliothèque Anna Amalia.

Les manifestations culturelles organisées par la Bibliothèque ont également proposé des rencontres avec des acteurs du monde culturel et de la recherche venant de plusieurs pays, invités à enrichir un dialogue fondé sur des regards croisés. Colloques internationaux, journées d'étude et manifestations organisées en partenariat avec des institutions témoignent de ce dialogue continu. Un panel de connaisseurs mondiaux de James Bond a débattu à la BnF des différentes facettes de l'agent 007.

Le Festival Européen des 4 écrans (cinéma, télévision, internet, mobile), accueilli en partenariat avec les cinémas Marin Karmitz, s'est installé à l'automne à la Bibliothèque pour sa première édition. L'Alliance des éditeurs indépendants y a également tenu ses assises internationales ainsi que l'Association française des d'études américaines.

Dans le cadre de *Arménie mon amie*, année de l'Arménie en France, la Bibliothèque a organisé une série de conférences et de rencontres illustrant les divers aspects des réalités arméniennes contemporaines. L'exposition *Livres d'Arménie* a par ailleurs permis de dévoiler des chefs d'œuvre du patrimoine écrit arménien conservés dans les collections de la BnF.

1.4. Participation aux instances internationales et aux réseaux professionnels

Active dans plus d'une vingtaine d'associations professionnelles internationales, la BnF est fortement investie au sein de ces réseaux de partage d'expériences et de développement de projets communs, autour de multiples domaines.

1.4.1 Agir pour la recherche et la préservation

L'étude et la recherche sur les documents patrimoniaux est un des axes majeurs des travaux des instances européennes et internationales telles le Consortium des bibliothèques européennes de recherche (CERL), qui met en place un portail expérimental de description de manuscrits, l'Association internationale des bibliothèques archives et centres de documentation musicaux (AIBM) ou l'Association internationale de bibliophilie. La présence de la BnF y est toujours soutenue.

La sauvegarde des contenus d'Internet demeure une des collaborations internationales prioritaires, portée par le Consortium international pour la préservation d'Internet (IIPC). La BnF continue d'assurer la coordination technique et administrative de ce réseau qui, en 2007, s'est élargi à de nouveaux types d'institutions (archives nationales, universités, fondations...) et à de nouvelles régions du monde. Le consortium regroupe aujourd'hui une quarantaine d'institutions d'Europe, d'Amérique du Nord, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Australasie. Les technologies numériques font également l'objet des réflexions développées au sein de forums d'échanges comme l'European Conference on Research and Advanced Technology for Digital Libraries (ECDL), l'International Conference on the Digital Preservation (IPRES), ou le Sun Preservation and Archiving Special Interest Group (PASIG). La BnF participe régulièrement à ces débats.

La préservation et la conservation du patrimoine écrit, graphique et audiovisuel donnent lieu à une activité internationale féconde, notamment dans le domaine de la recherche sur le papier avec le projet européen *Papertreat*, ainsi que sur les encres.

Les données numériques sont des composantes de premier plan dans les travaux de normalisation documentaire dans lesquels la Bibliothèque est impliquée de façon permanente de longue date à travers les commissions de normalisation et les différents groupes de travail auxquels ses représentants prennent part. L'échange et la coopération bibliographiques sont aussi au cœur de sa collaboration avec Online Computer Library Center (OCLC). Un représentant de la BnF siège depuis 2007, en tant que délégué pour les professions patrimoniales, au Conseil des membres. C'est avec le soutien du pôle recherche d'OCLC qu'un fichier virtuel multilingue (français, anglais, allemand) est en cours de constitution, en application d'un accord de coopération signé en octobre 2007 portant sur la mise en commun des fichiers d'autorité de la BnF, la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis et la Bibliothèque nationale d'Allemagne.

On notera également l'investissement de la BnF dans les discussions et les travaux pilotés par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), par son réseau sur la sûreté des collections et par ses groupes d'experts, avec un accent particulier en 2007 pour le Groupe dédié aux manuscrits. La BnF était présente à Berlin lors du congrès organisé par ce groupe ainsi qu'à Varsovie pour le congrès annuel de LIBER.

Au sein de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), dont le congrès annuel s'est tenu à Durban en août 2007, une délégation de la BnF a participé aux débats sur le thème «Bibliothèques du futur, progrès, développement et partenariats», avec une forte présence des questions du web 2.0 et des implications du numérique sur l'organisation des bibliothèques, de leur fonctionnement et de la formation de leurs personnels. Il s'agissait aussi d'un moment fort d'activité pour les représentants de la Bibliothèque élus dans 17 sections professionnelles ainsi que pour le programme fondamental *Preservation And Conservation* (PAC) de l'IFLA, hébergé à la BnF.

1.4.2 Le programme PAC de l'IFLA

Le programme fondamental Préservation et Conservation (PAC) de l'IFLA, créé en 1986 et hébergé à la BnF depuis 1992, a poursuivi, en 2007, ses missions : expertises, formation et publications.

L'objectif principal du PAC est de s'assurer que tous les documents de bibliothèques et d'archives, publiés ou non, quel que soit leur support, soient conservés et accessibles le plus longtemps possible. Le programme travaille sur tous les aspects de la conservation, du papier aux ressources numériques et audiovisuelles.

Le PAC tire sa force de son fonctionnement en réseau avec douze centres régionaux répartis dans le monde. Pour renforcer ce réseau et permettre une meilleure couverture internationale, la création de nouveaux centres est envisagée, comme au Kazakhstan, ou est en cours d'étude, dans le sous-continent indien et au Moyen-Orient.

Le réseau repose non seulement sur l'activité des centres mais aussi sur une collaboration suivie avec les sections de l'IFLA concernées par les activités de conservation ainsi qu'avec d'autres organisations internationales comme la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER). Cette coopération se concrétise par l'organisation commune d'événements, colloques ou stages de formation. Un symposium international, organisé à Paris, en mars 2007, par le PAC, conjointement avec l'Institut national du Patrimoine et la BnF, a réuni les spécialistes du domaine de la production et de la pérennisation des objets numériques. Les actes de cette rencontre, publiés en ligne, constituent le dernier volume de la collection *International Preservation Issues*.

Parallèlement le PAC a publié en 2007 trois nouveaux numéros de sa revue d'information, *International Preservation News*, largement diffusée, consacrés respectivement à la conservation préventive dans ses différents aspects, à la préservation du papier et à la conservation des textiles.

Le programme a aussi participé, en avril 2007, à la conférence annuelle de la section Journaux de l'IFLA à Santiago du Chili, co-organisée par le centre régional d'Amérique latine. Présent à Durban pour le congrès annuel de l'IFLA, le PAC s'est impliqué dans plusieurs sessions en privilégiant les acteurs locaux d'Afrique subsaharienne. Les activités, rapports et publications du PAC sont sur : <http://www.ifla.org/VI/4/pac.htm>

1.5. Accueils, visites et formations

A côté des utilisateurs à distance accueillis chaque jour sur le site Internet de la BnF, plus de 650 visiteurs, originaires de tous les continents, ont été guidés en 2007 par les services de l'accueil général pour des visites de découverte de la Bibliothèque, de son architecture et de son offre documentaire et culturelle.

Parallèlement, des visites ciblées et des entretiens approfondis ont été organisés à la demande de professionnels des bibliothèques et des institutions culturelles et patrimoniales de 45 pays. C'est le cas notamment de dirigeants des bibliothèques nationales d'Allemagne, d'Angola, d'Australie, du Brésil, d'Iran et du Japon, reçus autour de projets de coopération, du Comité des lecteurs de la Bibliothèque nationale d'Irlande accueilli pour une étude approfondie des services aux publics proposés par la BnF et des entretiens sur leur organisation et gestion, ou encore d'une délégation de responsables culturels de plusieurs types d'institutions russes dont des bibliothèques universitaires et publiques de Moscou.

Des personnalités du monde politique ont aussi fait le choix de se rendre à la Bibliothèque pour s'entretenir avec ses dirigeants, visiter une exposition, inaugurer une manifestation ou découvrir ses espaces et ses collections : les ambassadeurs d'Arménie, des Etats-Unis d'Amérique, de Géorgie ou encore du corps diplomatique d'une dizaine de pays d'Amérique latine.

L'accueil en stages de formation est un des éléments constitutifs de la politique de dialogue et de partage d'expériences de la BnF avec la communauté professionnelle internationale. Cette politique s'est poursuivie avec l'accueil de 41 professionnels étrangers pour des stages spécifiquement organisés à leur intention. 32 d'entre eux, originaires de 25 pays, ont participé aux deux stages internationaux, dont un organisé pour la première fois sur le thème « Les bibliothèques patrimoniales et les services aux publics ». Il a réuni 17 professionnels de bibliothèques nationales et de recherche d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie pour des débats et des échanges partagés à l'heure où la palette des services offerts sur place et à distance s'est étendue considérablement.

Parallèlement, la quatrième édition du stage « Ressources électroniques en bibliothèques », co-organisé avec la Bibliothèque publique d'information (Bpi), a rassemblé 15 stagiaires de 4 continents dont la moitié de représentants de bibliothèques nationales. Ces deux stages ont été marqués cette année par l'ouverture à des bibliothèques partenaires : la médiathèque de Toulouse, la bibliothèque du Musée du Quai Branly et des bibliothèques de l'enseignement supérieur ont ainsi été invitées en tant qu'intervenants pour apporter un autre regard lié à leur propre expérience.

A côté de ces formations collectives, des professionnels de bibliothèques d'Afrique francophone, d'Europe et de Chine ont été accueillis pour des stages portant sur les techniques de conservation et de restauration ainsi que pour la description de documents spécialisés.

Des missions d'expertise et de formation animées par la BnF ont aussi été organisées à l'étranger. Les conditions de conservation des collections de la Bibliothèque nationale du Kosovo et de Bibliothèque et archives nationales d'Ethiopie ont fait l'objet d'analyses sur place, suivies de formations, dans le cadre du soutien apporté par la BnF à la modernisation et à la professionnalisation de ces institutions.

Le programme d'accueil de professionnels étrangers « Profession Culture », lancé en 2003 à l'initiative du ministère de la culture et de la communication, a permis à 8 pensionnaires, venant du Brésil, de Chine, de Hongrie, d'Italie, du Maroc, de Nouvelle-Zélande et de Pologne, d'être accueillis à la BnF.

Comme les années précédentes une grande variété de sujets toujours en lien étroit avec la Bibliothèque, ses services, ses collections, ses projets a fait l'objet de leurs recherches. Une riche palette de thèmes a été traitée en 2007 : la recension et la description des cartes portuaires marocaines, les manuscrits des compositeurs byzantins, l'intégration des ressources électroniques, la mesure des services rendus au public, les techniques de préservation des documents audiovisuels, la presse de l'immigration hongroise après la Seconde guerre mondiale, l'Association des Jeunes Musiciens Polonais à Paris dans l'entre-deux-guerres, l'étude de l'influence du classicisme musical français sur la culture musicale au Brésil.

Le programme « Profession Culture », fondé sur l'échange de compétences, poursuit avec succès son chemin.

FOCUS 8

Liens relatifs à l'action internationale de la BnF

Partenariats et échanges

Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes (CENL) :

<http://www.cenl.org/>

TEL/The European Library: <http://www.theeuropeanlibrary.org/portal/index.html>

Europeana : <http://www.europeana.eu/>

Réseau thématique EDLnet : <http://www.europeandigitallibrary.eu/edlnet/>

Projet TELPlus : <http://www.theeuropeanlibrary.org/telplus/index.php>

Participation aux instances internationales et aux réseaux professionnels

Consortium des bibliothèques européennes de recherche (CERL) : <http://www.cerl.org/web/>

Association internationale des bibliothèques archives et centres de documentation musicaux (AIBM) : <http://www.iaml.info/>

European Conference on Research and Advanced Technology for Digital Libraries (ECDL2007): <http://www.ecdl2007.org/index.php>

Online Computer Library Center (OCLC) : <http://www.oclc.org/default.htm>

Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) : <http://www.libereurope.eu/>

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) : <http://www.ifla.org/>

Préservation et Conservation (PAC) de l'IFLA : <http://www.ifla.org/VI/4/pac.htm>

EROMM (European register of microform masters and digital surrogates) : [EROMM](#)

FOCUS 9 **« Profession Culture » :** **un programme fondé sur la culture et l'échange**

La BnF poursuit sa politique d'accueil de professionnels étrangers dans le cadre du programme «Profession Culture», lancé à l'initiative du ministère de la culture et de la communication en 2003, afin de constituer un réseau d'acteurs culturels liés à des institutions françaises.

Les pensionnaires de la BnF, sélectionnés avec l'aide des postes français à l'étranger, bénéficient d'un logement au Centre d'accueil et d'échanges des Récollets et d'une bourse de séjour. Ils effectuent des séjours d'une durée de trois à six mois et sont suivis chacun par un cadre de haut niveau de la Bibliothèque.

Depuis son lancement, près de trente-cinq pensionnaires ont été accueillis à la BnF pour y traiter une grande variété de sujets toujours en lien étroit avec la Bibliothèque, ses collections, ses services, ses programmes culturels, ses modes de gestion ou encore ses projets de développement.

Les pensionnaires 2007, leurs thèmes de travail et les départements d'accueil :

- Beatriz Magalhaes Castro, professeur de musicologie à l'Université de Brasilia, Brésil
L'influence du classicisme musical sur la culture musicale au Brésil (département de la Musique)
- Xiaoqing Cai, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Sun Yat-Sen à Guangzhou, Chine
Intégrer les ressources électroniques et améliorer leur accès (département de la Recherche bibliographique)
- Keshi-Colette Xiao, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Chine
Définition du concept de service et mesure de la satisfaction des services rendus au public (délégation à la Stratégie)
- Gabor Balazs, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Hongrie
Les périodiques hongrois en France après l'écrasement de l'insurrection de 1956 (département Droit, économie, politique)
- Gabriella Spano, bibliothécaire musicologue, Italie
Les manuscrits musicaux byzantins (département des Manuscrits)
- Naïma Keddane, bibliothécaire responsable des collections spécialisées à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc
Catalogage des cartes de la collection du Service hydrographique de la Marine relatives au Maroc conservées au département des Cartes et plans de la BnF (département des Cartes et plans)
- Bronwyn Officer, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande.
Préservation des documents audiovisuels : comparaison entre la BN de Nouvelle-Zélande et la BnF. (département de l'Audiovisuel)
- Renata Suchowiejko, professeur à l'Institut de Musicologie de l'Université de Jagellonne à Cracovie, Pologne
Recherche dans le fonds Montpensier sur l'Association des Jeunes Musiciens Polonais dans l'entre-deux-guerres (département de la Musique)

L'ACTION REGIONALE

2.1. Le réseau des pôles Associés

La mission de coopération de la Bibliothèque nationale de France est affirmée dans ses missions statutaires : la BnF « coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires » et « elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises »⁷.

Dans cette optique, la BnF a construit autour d'elle un réseau de partenaires : les pôles associés, liés avec elle par des conventions de coopération de différente nature :

- 41 pôles associés documentaires : essentiellement bibliothèques universitaires, municipales et bibliothèques d'établissements de recherche ;
- 26 pôles associés habilités par arrêté du ministre de la culture et de la communication à recevoir le dépôt légal imprimeur en métropole et dans les DOM-TOM ;
- 39 pôles associés bénéficiant de la redistribution d'un exemplaire du dépôt légal éditeur ;
- 17 pôles de conversion rétrospective des catalogues de fonds anciens, locaux ou spécialisés.

	Nombre de conventions signées Etat au 31 décembre 2007	Rappel Etat au 31 décembre 2006
Pôles associés documentaires, y compris rétroconversions	79	63
Pôles associés de dépôt légal imprimeur	26	25
Pôles associés de dépôt légal éditeur	39	39
Total	144	127

Le réseau a continué à s'étoffer en 2007, avec désormais 144 conventions signées. Les 17 nouveaux pôles se répartissent comme suit :

- 4 pôles régionaux : Franche-Comté, Rhône-Alpes, Picardie, Haute-Normandie ;
- 8 pôles de rétroconversion : les bibliothèques municipales d'Auxerre, Béziers, Alès, Draguignan, Vendôme, Grenoble, la médiathèque Hector Berlioz (Conservatoire de Paris) et la bibliothèque du Saulchoir ;
- 1 pôle de numérisation : la médiathèque Gabriel Tardé, relevant de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire (numérisation de collections liées à l'étude de la pénalité et plans de prison des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles) ;
- 3 pôles liés à des opérations de signalement : le CLEMI, qui conserve et signale des journaux scolaires et lycéens rassemblés par le biais du dépôt pédagogique ; les Archives départementales de la Moselle, pour la réalisation du BIPFPIG de ce même département ; le Centre national de la Danse, au sein duquel est mis en œuvre un

⁷ Article 2 du décret n°94-3 du 3 janvier 1994 modifié portant création de la Bibliothèque nationale de France.

inventaire des dossiers sur les compagnies de ballets, comparé avec les dossiers de la BnF ;

- 1 pôle d'acquisitions : la bibliothèque de Sociologie, unité mixte de service CNRS/Université de Paris – V, ancienne bibliothèque Iresco.

Le budget consacré par la BnF à ses pôles associés s'est élevé en 2007 à 3 000 000 euros, soit une subvention moyenne par pôle de 20 800 euros.

La politique de coopération conduite par la BnF répond à plusieurs objectifs.

2.1.1. Enrichir l'offre documentaire nationale

La coopération entre la BnF et les pôles associés vise en premier lieu à enrichir l'offre documentaire au niveau national :

Par son action de coopération, la BnF contribue d'abord à étoffer les ressources de pôles spécialisés dans les différents champs de la connaissance : soit par une aide financière et une concertation visant à développer des collections complémentaires de celles de la BnF : en 2007, un budget de 1 100 000 € a permis l'achat de 20 000 documents, monographies, périodiques et documents multimédias, récents ou anciens, français ou étrangers ; soit par la redistribution, selon des profils thématiques, d'un exemplaire du dépôt légal effectué par les éditeurs, soit 40 000 documents en 2007.

La politique de coopération de la BnF permet également de renforcer la constitution de la documentation régionale : soit par un soutien au réseau des bibliothèques de dépôt légal imprimeur en région avec l'allocation de subventions de fonctionnement ou la réalisation d'actions de formation ; soit par l'attribution aux bibliothèques de dépôt légal imprimeur d'un exemplaire du dépôt légal éditeur, pour les documents d'intérêt régional non imprimés dans les régions concernées, ce qui représente une redistribution 4 à 5 000 titres pour l'année 2007.

En contrepartie de ces aides et soutiens, les pôles associés s'engagent à signaler ces fonds dans des catalogues en ligne et à les communiquer, soit sur place ou par l'intermédiaire du service de prêt inter-bibliothèques (PIB) proposé par le Catalogue collectif de France, soit uniquement sur place pour les documents du dépôt légal imprimeur et éditeur.

Depuis 2005, un nouveau mode de coopération est apparu sous la forme de « pôles régionaux » réunissant autour de la BnF des bibliothèques, des structures de coopération et les services des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

2.1.2. Valoriser les fonds

Le deuxième objectif poursuivi par la coopération avec les pôles associés est la valorisation des fonds acquis, numérisés ou dont le traitement a été informatisé avec l'aide de la BnF : ils sont signalés dans le Catalogue collectif de France ou accessibles dans *Gallica*.

2.1.2.1. Gallica, la bibliothèque numérique

Gallica, l'une des plus importantes bibliothèques numériques gratuites sur Internet, constituée initialement à partir des collections de la BnF, propose en ligne des textes et des images.

L'accent a été mis en 2007 sur les actions de numérisation partagée avec les bibliothèques des pôles associés de la BnF.

Nombre de corpus ont été numérisés en collaboration étroite avec des bibliothèques partenaires pour permettre la réunion d'ensembles physiques séparés. La numérisation concertée est aujourd'hui un des enjeux majeurs de la coopération entre bibliothèques patrimoniales, dans un contexte d'accélération de la numérisation des œuvres imprimés du patrimoine français.

Cette orientation de l'action nationale de l'établissement, décidé en accord avec la direction du livre et de lecture du ministère de la culture et de la communication, a un triple objectif : un partage de l'effort national dans le domaine de la numérisation ; une fédération des initiatives individuelles autour de programmes concertés pour une meilleure couverture documentaire et une rationalisation de l'action publique ; une valorisation large et durable du patrimoine des bibliothèques françaises.

2.1.2.2. Les expositions

La BnF contribue à la mise en valeur des collections des pôles associés par le jeu de prêts de documents complémentaires ou la réalisation de reproductions d'œuvres, dans le cadre d'expositions. Elle a également aidé à la conception, subventionné et accueilli des expositions de ses partenaires : exposition *Cassandra*, de la Maison de l'affiche de Chaumont ; exposition *La mer, terreur et fascination*, co-produite avec le pôle Océanographie et la bibliothèque municipale de Brest.

D'autres expositions seront réalisées en partenariat en 2008 : avec la Bibliothèque de Rennes Métropole et la Médiathèque d'agglomération troyenne sur la légende arthurienne ; *Orages de papier*, sur les journaux de tranchées de la Grande guerre, avec la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

2.1.3. Créer des lieux d'échange de compétences

Le réseau des pôles associés est aussi un lieu d'échanges de compétences, la BnF assurant la mission d'animation et de promotion de ces échanges à travers notamment des journées professionnelles, des formations et des conseils.

Les journées d'étude des pôles associés sont organisées chaque année depuis 1997. Elles réunissent des participants de plus en plus nombreux, appartenant à tous les métiers du livre et de la documentation (bibliothécaires, médiateurs du livre, acteurs culturels,...) pour débattre de questions de coopération, de politique documentaire, de numérisation. Les actes de ces manifestations peuvent être consultés sur le site Internet de la BnF à la rubrique « Professionnels – Réseau national de coopération ».

Par ailleurs, la BnF dispense en direction des pôles associés des formations, conseils, expertises et services divers. Ainsi des places leur sont-elles réservées dans une sélection de stages organisés par la BnF (catalogage, conservation, numérisation et gestion des documents numériques) ; ils peuvent bénéficier des conseils des experts de la BnF en matière de conservation, de normes, de rétroconversions, etc., mais aussi de services de la BnF dans les domaines de la restauration et de la reproduction avec des tarifs privilégiés.

Enfin, la liste de diffusion des pôles associés (poles.associes@bnf.fr) est un outil commun et actif de dialogue et d'échanges. Elle est ouverte, sur abonnement gratuit, aux membres du réseau des pôles associés et à l'ensemble des acteurs de la coopération.

2.2. Les pôles associés documentaires

L'effort de diversification des opérations se poursuit : acquisitions, signalement, rétroconversion de catalogues, numérisation, valorisation, formation. On notera pour 2007, par rapport aux années précédentes : une diminution régulière du nombre de pôles limités aux seules acquisitions, qui passe sous la barre des 15 conventions ; une stabilisation des opérations limitées à des rétroconversions ; mais surtout un doublement du nombre de pôles inscrits pour plusieurs actions de partenariats (passage de 15 à 31), augmentation qui constitue même une multiplication par 4 depuis 2004. Il semble donc que le réseau des pôles associés soit désormais bien sensibilisé au fait que le partenariat avec la BnF doit être vu

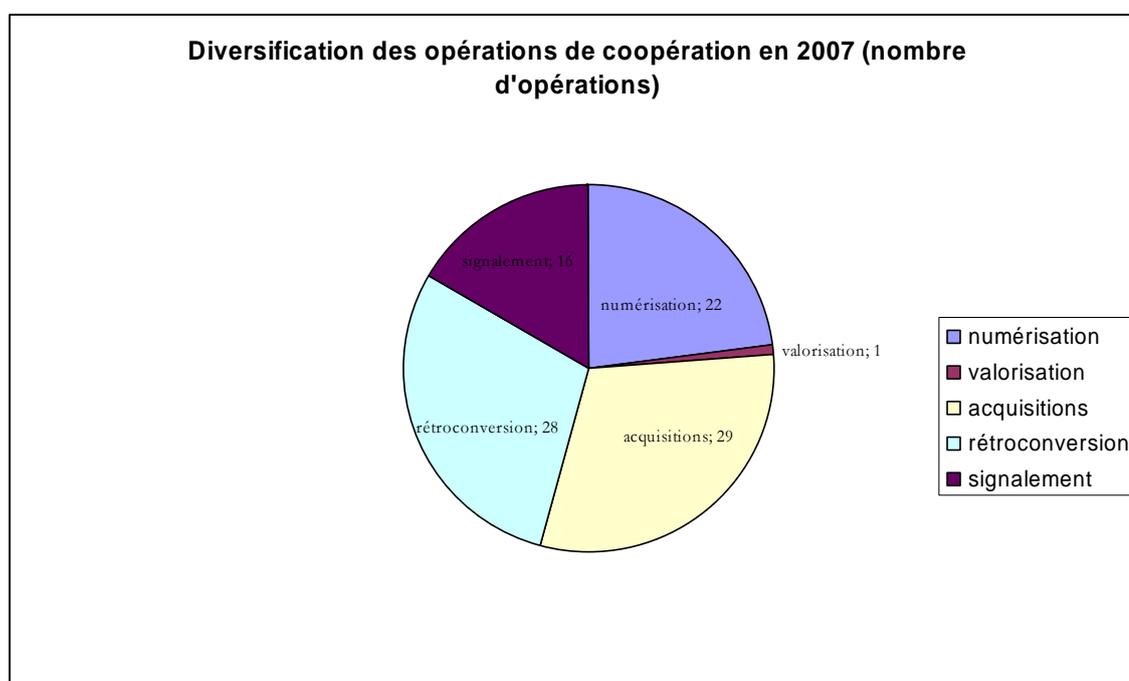
comme un soutien accordé à une bibliothèque dont l'ensemble des missions et des actions trouve une résonance à la BnF comme au sein du réseau.

Si l'on considère le nombre d'opérations, on arrive à l'équilibre entre les opérations de rétroconversion et celles liées aux acquisitions, respectivement 28 et 29 opérations.

La numérisation, avec 22 projets, s'est stabilisée en 2006 et 2007, autour de partenariats inscrits dans la durée (Conservatoire National des Arts et Métiers, Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, Centre des Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours) ou d'actions plus ponctuelles (numérisation du Bulletin de l'ABF, du *Journal de l'Ecole polytechnique* ou des *Annales de l'Ecole des Ponts et Chaussées*). L'on sait d'ores et déjà que la numérisation fera les belles heures de la coopération dans les années à venir.

Les actions de signalement connaissent quant à elles un certain succès, qui devrait se renforcer d'ailleurs parallèlement à la mise en place de pôles régionaux, autour de la réalisation de bibliographies régionales ou de la poursuite du BIPFPIG (Bibliographie de la presse française politique et d'intérêt général).

La seule opération de valorisation inscrite en 2007 aura été la mise en place du portail francophone de la Bibliothèque municipale de Limoges.



2.2.1. De nouvelles catégories de pôles

En 2007, il a été choisi de mettre l'accent sur deux nouvelles catégories de pôles : les pôles régionaux et les pôles consacrés aux documents spécialisés.

2.2.1.1. Les pôles régionaux

Les pôles régionaux constituent un dispositif mis en place par la BnF (département de la coopération) pour répondre de la façon la plus cohérente et la plus systématique possible aux objectifs fixés par le Plan d'action pour le Patrimoine écrit. L'organisation régionale, outre qu'elle constitue un périmètre commode pour une couverture du territoire, permet un ajustement avec les périmètres – et les moyens – respectifs des directions régionales des affaires culturelles et des agences de coopération.

Au 31 décembre 2007, étaient d'ores et déjà signées 6 conventions (Auvergne, Bourgogne, Picardie, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Haute-Normandie), qui ont bénéficié au total d'un apport financier de 186 500 € au titre de 2007 ; deux conventions étaient à cette date en cours de signature chez les partenaires : Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie.

Pour 2008, des contacts sont en cours pour les régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

La quasi-totalité des régions françaises ont été conviées à la BnF le 5 octobre 2007 à une journée d'information et de réflexion sur les pôles régionaux, en présence de représentants de la Direction du Livre et de la Lecture et de l'Inspection générale des bibliothèques. La réunion a permis de faire le point sur la maturité des projets collectifs dans les différentes régions, de préciser les besoins financiers, humains et politiques dans un contexte de réorganisation de la présence de l'Etat en région.

Cette journée a également permis, à partir de l'exemple des 8 pôles régionaux existants, de préciser les acteurs incontournables d'un pôle associé régional : DRAC, structure régionale de coopération, BDLI principalement, même si, selon les particularismes locaux, peuvent se rajouter d'autres bibliothèques municipales classées (Franche-Comté, Haute-Normandie), la Région (Languedoc-Roussillon) ou des centres d'archives (Auvergne).

Le contour scientifique y a également été discuté, s'articulant, selon les lieux, autour d'opérations de rétroconversion ou de numérisation, en particulier des publications des sociétés savantes ou de presse locale, de bibliographies régionales, de BIPFPIG, toutes actions qui à terme peuvent alimenter des portails régionaux existants (Rhône-Alpes, Basse-Normandie) ou en cours de constitution (Languedoc-Roussillon, Auvergne).

2.2.1.2. Les pôles liés aux départements spécialisés

Même si le bilan sera plutôt établi en 2008, à la fin du programme triennal, on peut toutefois signaler que l'une des conséquences de la politique actuelle de diversification des types d'actions menées avec les pôles a été d'ouvrir le réseau des pôles associés aux documents autres qu'imprimés, jusqu'à présent limités à quelques opérations : catalogage des cartes de l'Institut français du pétrole ou de l'Institut des hautes études sur l'Amérique latine ; signalement et numérisation des affiches de la BM de Chaumont ou de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.

Ce sont à ce jour 19 partenariats, dont 11 signés, qui traitent de documents spécialisés, avec des opérations qui auront très certainement vocation à se développer en parallèle de l'avancée de l'informatisation des catalogues des collections spécialisés et de la mise en place de chaîne de numérisation de sauvegarde pour les collections de Richelieu.

2.3. Les pôles associés de dépôt légal éditeur et imprimeur

La réforme du dépôt légal de 2006 a fait passer de quatre à deux le nombre d'exemplaires que doit déposer l'éditeur d'un ouvrage et de deux à un le nombre d'exemplaires que l'imprimeur est tenu de déposer.

L'attribution de 2ème exemplaire du dépôt légal éditeur à 69 bibliothèques partenaires, dites "pôles associés de dépôt légal éditeur", est formalisée par des conventions quinquennales couvrant la période 2006-2010.

Sur les 29 établissements habilités à collecter le dépôt légal imprimeur en France métropolitaine et outre-mer, 26 ont signé en 2006 avec la BnF une convention triennale, renouvelable par expresse reconduction chaque année, et sont ainsi devenues « pôle de dépôt légal imprimeur ». Les conventions entre la BnF et les bibliothèques habilitées à recevoir le dépôt légal des imprimeurs ont été reconduites à l'identique en 2007 à l'exception de la convention avec la Bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Corse (bibliothèque

habilitée pour la région Corse) : la mission de dépôt légal imprimeur ayant été transférée à la bibliothèque municipale d'Ajaccio, la convention a donc été signée avec la Ville d'Ajaccio. La BnF est elle-même dépositaire du dépôt légal imprimeur pour l'Ile-de-France.

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur sont chargées dans leur région de la collecte, du traitement, de la conservation et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française grâce à un contrôle croisé des exemplaires déposés par les éditeurs (à la BnF) et par les imprimeurs (dans les BDLI).

Le budget annuel consacré à ce réseau est stable entre 2006 et 2007, avec près de 1 265 000 €. Le montant de la subvention affectée à chaque BDLI varie en fonction de la quantité de documents reçus des imprimeurs, à traiter, stocker et communiquer au public. C'est la bibliothèque d'Angers en Maine et Loire qui se voit attribuer la subvention la plus élevée, la région des Pays de la Loire regroupant un nombre considérable d'imprimeurs.

Les BDLI reçoivent un exemplaire du dépôt légal éditeur pour les monographies éditées dans leur région mais imprimées dans une autre région. Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur tendent à devenir des bibliothèques de dépôt légal régional et à affirmer de plus en plus leur rôle de tête de réseau régional. C'est la raison pour laquelle elles sont associées à tous les projets de fédération documentaire régionale, en particulier à ceux mis en œuvre dans le cadre des pôles associés régionaux.

En 2007, la coopération entre la BnF et les pôles associés de dépôt légal imprimeur s'est également illustrée dans l'archivage des sites Internet de la campagne des élections législatives. Huit bibliothèques se sont portées volontaires pour accompagner la BnF dans sa démarche renouvelée de collecte de sites Web électoraux : Caen, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Nouméa, Poitiers, Strasbourg. Sur les 5 813 sites de campagne sélectionnés, un quart l'ont été par les BDLI, ce qui a permis de porter un coup de projecteur sur la nature et l'activité des campagnes électorales menées dans huit régions françaises. Cette constitution de fonds d'un nouveau genre s'inscrit aussi bien dans leur mission de dépôt légal que dans le cadre du recueil d'une documentation régionale et patrimoniale. Elle ouvre la voie à de nouvelles formes de valorisation des collections, complémentaires des documents conservés sur support.

La conservation de la presse quotidienne régionale (PQR) fait partie des missions des bibliothèques de dépôt légal imprimeur. Les 40 titres vivants de PQR à édition multiple sont déposés par les éditeurs à la Bibliothèque nationale de France et par les imprimeurs dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI). La réforme du dépôt légal de 2006 a eu pour conséquence de ramener de deux à un le nombre d'exemplaires déposés par les imprimeurs. Depuis 2004, ils sont conservés par les établissements suivant le principe d'un partage de responsabilités entre la BnF et les régions : la BnF conserve les éditions principales papier des 40 titres, l'ensemble des éditions multiples de 20 titres de PQR (un par région – sauf deux pour Rhône-Alpes- choisis parmi les plus forts tirages) ; elle ne conserve plus les éditions locales des 20 autres titres. Les BDLI conservent en principe toutes les éditions papier (principales et locales) des 20 titres qu'elles reçoivent.

Pour vérifier l'état de conservation des titres en région, deux enquêtes ont été réalisées, l'une auprès des BDLI, l'autre auprès des services d'archives départementaux, qui collectent également la PQR. La synthèse des résultats, publiée en 2007, fait apparaître une situation insatisfaisante : lacunes dans la collecte ; difficultés de stockage et de traitement ; l'unique exemplaire déposé est fragilisé par les communications, alors qu'il doit être conservé ; pas de politique systématique de sauvegarde sur microfilms ou par numérisation. La gravité de la situation impose des mesures d'urgence ; c'est pourquoi la BnF s'efforcera de soutenir financièrement, à partir de 2008, les efforts de conservation de la PQR menés par les BDLI.

2.4. Le Catalogue Collectif de France (CCFr)

Le Catalogue Collectif de France (CCFr) est né d'une volonté commune du Ministère de la culture et du Ministère de l'éducation nationale de mettre gratuitement à disposition de tous, via Internet, un outil national de localisation et de fourniture de documents. La Bibliothèque nationale de France en assure la gestion opérationnelle.

Ainsi, le CCFr est à la fois un instrument de localisation de plus de 20 millions de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt inter-bibliothèques (PIB).

FOCUS 10 Catalogue collectif de France / CCfr

Qu'est-ce que le catalogue collectif de France ?

Le CCFr est né d'une volonté commune des ministères chargés de la Culture et de la Communication, et de l'Education nationale, de mettre gratuitement à disposition de tous, via Internet, un outil national de localisation et de fourniture de documents. La Bibliothèque nationale de France en assure la gestion opérationnelle.

Le CCFr est à la fois :

- un instrument de localisation de plus de 20 millions de références
- un répertoire des ressources documentaires françaises
- un outil gratuit de prêt inter-bibliothèques (PIB)

Le CCFr : outil de recherche et de localisation de documents

La recherche s'effectue simultanément par défaut dans les 3 plus grands catalogues français (BnF, Sudoc, Base patrimoine). Il est possible de modifier mais aussi d'enrichir cette sélection en ajoutant d'autres catalogues.

Les modes de recherche :

- global – par mots du titre et de l'auteur ;
- spécialisés – plus de critères disponibles.
- Les résultats :
 - par défaut, présentation de listes fusionnées ;
 - des tris ;
 - plusieurs formats de visualisation ;
 - suivant les catalogues sélectionnés, limitation du nombre de réponses.

En cliquant sur une localisation, la description de la bibliothèque concernée (coordonnées de l'établissement et conditions de prêt) s'affiche à partir des informations contenues dans le Répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation.

Attention !

- Le Catalogue collectif de France ne comporte pas de point d'accès normalisé (plusieurs formes du même nom d'auteur coexistent). Il peut donc être nécessaire de faire plusieurs recherches pour s'assurer de la présence ou non d'un document.
- Seuls les critères communs aux catalogues sélectionnés sont utilisables. Pour une recherche riche, il vaut mieux utiliser les catalogues individuellement.

Les différents catalogues

La Base patrimoine : catalogue des fonds anciens et locaux de bibliothèques municipales ou spécialisées

Elle compte (au 31 décembre 2007) plus de 2,64 millions de notices décrivant les fonds anciens (livres imprimés avant 1914) et/ou locaux de 63 bibliothèques municipales ou spécialisées⁸.

Les fonds, sélectionnés selon leur richesse ou leur originalité (fonds ancien Louis XVII à Poitiers, fonds Jules Verne à Nantes, fonds taurin à Toulouse...) ont été constitués de différentes façons : confiscations révolutionnaires ; dons, acquisitions en relation avec une personnalité ou l'histoire locale ; dépôt légal en région.

Les catalogues décrivant ces fonds ont été autrefois rédigés sur des supports variés (registres, catalogues imprimés, fiches manuscrites ou dactylographiées) et suivant des règles différentes selon les époques, d'où l'hétérogénéité des noms d'auteurs et de titres des notices informatisées issues de la conversion de ces catalogues.

La Base patrimoine est mise à jour et enrichie régulièrement grâce à de nouvelles conversions rétrospectives initiées dans le cadre du réseau des pôles associés de la BnF.

Elle est également interrogeable par un formulaire dédié qui permet d'utiliser toute la richesse de cette base (index, filtres géographiques...)

BnF : le catalogue Bn-Opale plus de la Bibliothèque nationale de France

BN-Opale plus est le catalogue contenant les références informatisées des fonds de tous types conservés à la BnF (documents imprimés, iconographiques, cartographiques, audiovisuels, partitions, sauf la plupart des manuscrits et des objets). Il compte en juillet 2007 plus de 10,4 millions de notices (16,7 millions de documents).

Sudoc : le Catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur

Le Sudoc recense les collections de plus de 160 établissements universitaires ou de recherche regroupant plus de 1 000 bibliothèques. Il contient 7,8 millions de notices et 23,3 millions de documents de tous types (livres, thèses, revues, documents audio visuels, ressources électroniques, cartes, etc.) Les publications en série qui y sont consultables sont, elles, détenues par près de 3 000 établissements documentaires de tous types.

Des catalogues de bibliothèques publiques

Le CCFr offrira progressivement l'interrogation de catalogues de grandes bibliothèques publiques, municipales ou spécialisées, notamment les bibliothèques depositaires du dépôt légal imprimeur et les bibliothèques classées.

En juillet 2007 sont accessibles les catalogues de la Bibliothèque municipale de Dijon, de la

⁸ Les 63 bibliothèques :

- Bibliothèques municipales d'Aix-en-Provence, Albi, Alençon, Amiens, Angers, Arles, Auxerre, Avignon, Bayeux, Beaune, Besançon, Blois, Bourg en Bresse, Caen, Châlons-en-Champagne, Chalon-sur-Saône, Chambéry, Châteauroux, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Coutances, Dijon, Dôle, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Mâcon, Marseille, Metz, Montauban, Montpellier, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Niort, Orléans, Poitiers, Rennes, Roanne, Rodez, Rouen, Saint-Étienne, Sélestat, Strasbourg, Toulouse, Troyes, Valognes, Versailles.
- Bibliothèques spécialisées des Facultés catholiques de Lyon, du Centre des sciences de la terre de l'Université de Lyon I, de la Ville de Paris (Bibliothèque des Arts graphiques, Marguerite Durand, Forney), Bibliothèque des Arts décoratifs, du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Société de Port-Royal, de l'ancienne école de médecine navale de Rochefort.

Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, de la Bibliothèque municipale de Rennes.

Les catalogues à venir

Manuscrits

Le CCFr a désormais vocation à donner accès aux grands catalogues de manuscrits français sur le même modèle que pour les autres documents. Ainsi le CCFr donnera accès :

- au résultat de la conversion des deux catalogues collectifs :
 - Catalogue général des manuscrits
 - Répertoire des manuscrits littéraires français du 20ème siècle (PALME)
- au catalogue BnF archives et manuscrits
- au catalogue de manuscrits et archives de l'enseignement supérieur (CALAMES)

Fonds musicaux

Une opération de conversion rétrospective devrait également rendre accessibles par le CCFr les collections publiques de musique imprimée et manuscrite des XVII^e et XVIII^e siècles conservées en région.

Le Répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation (RNBCD)

Le RNBCD

Il donne des informations pratiques et scientifiques sur :

- plus de 4 500 établissements : localisation et coordonnées, adresse Internet du site et/ou du catalogue, collections, services offerts, bibliographie et historique, participation au prêt inter-bibliothèques (conditions de communication et de reproduction)
- plus de 1 500 fonds spécifiques : constitués autour d'un thème, d'un donateur, d'un support, tels le fonds Ungerer de la Bibliothèque des musées de Strasbourg, le fonds Dominique Mureau de la médiathèque municipale de La Riche (presse alternative) ou le fonds d'affiches de la bibliothèque des Silos à Chaumont

La description des collections générales et des fonds spécifiques – période, langue, type de document, sujet – permet d'appréhender de grands ensembles thématiques et d'orienter la recherche.

Interroger le RNBCD

- Trouver une/des bibliothèque(s) : en utilisant les différents critères de recherche : nom de la bibliothèque, ville, arrondissement, département, type de bibliothèque, bibliothèque avec un catalogue en ligne.
- Trouver un fonds : en saisissant directement le nom d'un fonds particulier.
- Trouver une bibliothèque et/ou un fonds : en interrogeant par sujet, type de document, période et langue.

Mettre à jour le RNBCD

Les mises à jour sont faites :

- par chargement des notices fournies par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et la Direction du livre et de la lecture,
- par les bibliothèques qui peuvent apporter des corrections en ligne,
- par l'intermédiaire de l'administrateur du répertoire, qui reçoit et traite les

propositions de corrections ou d'ajouts.

Le prêt inter-bibliothèques (PIB)

Le Catalogue collectif de France met gratuitement à la disposition des usagers/internautes et des bibliothèques, un outil de prêt inter-bibliothèques (PIB).

L'ensemble des bibliothèques participantes constitue le réseau PIB.

Les réseaux PIB et PEB (réseau de prêt entre bibliothèques des bibliothèques universitaires et de recherche) étant interconnectés, les demandes peuvent porter sur l'ensemble des collections conservées dans l'un et l'autre.

L'utilisateur/internaute peut demander le prêt ou la reproduction d'un document, dans l'une des bibliothèques de ces réseaux. Pour garantir le bon déroulement des opérations, l'utilisateur doit avoir recours à une bibliothèque relais, dite bibliothèque de rattachement, faisant partie du réseau PIB. Il suit son dossier sur le site web du CCFr : acceptation et arrivée du document dans la bibliothèque de rattachement choisie, refus, renvoi de la demande vers une autre bibliothèque, coût du service.

Chaque bibliothèque détermine ses conditions particulières de rattachement, de prêt, de reproduction. Elle peut lancer des demandes pour elle-même ou un de ses lecteurs vers n'importe quelle bibliothèque des réseaux PIB et PEB.

Autres services de fourniture de documents

La réorientation des demandes de prêt en provenance des bibliothèques étrangères

Les demandes de prêt proviennent, par différents canaux (messagerie électronique par l'utilisation de la boîte aux lettres ill@bnf.fr, fax, courrier), de l'ensemble des bibliothèques étrangères qui souhaitent localiser et obtenir, par le biais d'un prêt ou d'une reproduction, des documents localisés en France.

L'équipe du CCFr sert de médiateur entre bibliothèques étrangères et françaises et s'assure que les demandes ont été satisfaites par le réseau français.

Lorsque la Bibliothèque nationale de France est la seule à posséder ces documents, les demandes sont transmises au département de la Reproduction qui envoie alors un devis à la bibliothèque demandeuse.

Le prêt de documents aux lecteurs du Rez-de-jardin

Ce service s'inscrit dans la politique de réseau documentaire de la BnF. Il est assuré conjointement par l'équipe du Catalogue collectif de France et par le département de Recherche bibliographique.

Il est fourni gratuitement aux lecteurs titulaires d'une carte Recherche annuelle, accrédités pour le Rez-de-jardin.

Les demandes de prêt sont transmises aux bibliothèques universitaires et aux bibliothèques municipales françaises, via le module Prêt inter-bibliothèques (PIB) du Catalogue collectif de France (<http://ccfr.bnf.fr>)

Ces demandes concernent des documents imprimés qui n'ont pu être localisés en région parisienne.

2.4.1. Le nouveau portail du CCFr

La BnF (département de la coopération) a poursuivi l'évolution du CCFr, l'un des outils les plus utiles de la coopération entre bibliothèques. Les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du nouveau portail, n'ont pas permis de mettre à disposition du public et des professionnels, dans les délais annoncés, l'intégralité du nouveau produit. C'est en 2008 seulement que le nouveau CCFr offrira l'ensemble des fonctionnalités prévues.

Après une première expérimentation lors des Journées des pôles associés en décembre 2006, la première version du nouveau portail du CCFr a effectivement été mise en ligne le 10 avril 2007, offrant notamment un accès aux catalogues en ligne des bibliothèques municipales de Limoges et Dijon. D'autres versions du portail ont suivi tout au long de l'année 2007.

L'année 2007 a été mise à profit pour enrichir les contenus qui seront proposés aux utilisateurs en 2008. D'une part, le colossal chantier de l'informatisation du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques françaises s'est poursuivi avec énergie. Cet effort rejoint celui que la BnF a mené avec la mise en ligne à l'été 2007 de son catalogue BnF archives et manuscrits : il s'agit là de deux étapes fondamentales de la valorisation des manuscrits français.

Par ailleurs, les opérations de conversion rétrospective des catalogues des fonds anciens, locaux ou spécialisés des bibliothèques françaises, destinées à alimenter la Base patrimoine, se sont multipliées en 2007 (28 opérations, contre 20 en 2006 et 8 en 2004), pour un budget total de 321 500 euros..

2.4.2. Activités, bases et répertoire du CCFr

En 2007, l'avancée du projet CCFr n'a pas permis de disposer de statistiques de consultation complètes. Toutefois, la progression du nombre de sessions (c'est-à-dire le nombre d'accès au CCFr faisant l'objet d'une recherche) est constante depuis 2002, avec une accélération significative depuis le début des travaux de renouvellement du site menés fin 2005. Les nouvelles fonctionnalités du portail semblent également remporter un succès certain auprès du public du CCFr, si l'on en croit le doublement du nombre moyen de sessions entre les six premiers mois de 2006 (un peu plus de 100 000 sessions par mois) et de 2007 (près de 200 000).

En ce qui concerne le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation (RNBCD), dont l'évolution dépend également de la mise en oeuvre du nouveau portail, le nombre de notices de bibliothèques mises à jour a cependant continué à croître, +3,2% entre 2006 et 2007, avec 4 704 notices de bibliothèques. En raison des retards cumulés sur les autres aspects du projet, la refonte du répertoire (structuration en XML et nouveaux modes de recherche) et son intégration au nouveau portail du CCFr n'a pas pu être réalisée en 2007, comme prévu initialement, et est donc reportée en 2008.

La Base Patrimoine regroupe, au 31 décembre 2007, les conversions rétrospectives des catalogues locaux ou régionaux de 63 bibliothèques municipales et plus marginalement de certaines bibliothèques spécialisées. A cette date, la base comptait 2 634 319 notices bibliographiques, en faible progression par rapport à 2006 (2 576 838 notices). En effet, les difficultés rencontrées dans la mise en place de nouveaux outils de chargement par le prestataire a provoqué une interruption d'un an dans les chargements de notices (novembre 2006 à novembre 2007), qui reprendront à partir de 2008, avec un important retard de traitement à combler.

Pour les manuscrits, 2007 a été consacrée à la mise au point par le prestataire de la nouvelle base en format XML-EAD. Pour la base PALME (Répertoire des manuscrits littéraires français du XX^{ème} siècle, les données ont continué à être disponibles sur la base BN *Opaline* jusqu'à l'arrêt du système fin juin 2007. La continuité d'accès à la base n'a cependant pas pu

être assurée, puisque les données de PALME en EAD ne seront mises en ligne sur le portail du CCFr qu'en 2008.

Enfin, la conversion rétrospective des 116 volumes et 182 000 notices du CGM (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises), démarrée en novembre 2006, devrait finalement s'achever en avril 2008 compte tenu des délais plus importants que prévus pour la réalisation de certaines tâches.

L'achèvement de ces chantiers (PALME et CGM) va permettre d'envisager la mise à niveau des catalogues, afin de rendre compte de la réalité des collections de manuscrits conservés par les bibliothèques françaises. Un groupe d'étudiants de l'ENSSIB a travaillé avec le service du CCFr pendant trois mois avec l'objectif de commencer à réfléchir à l'avenir : mise à jour et alimentation de la Base manuscrits par les institutions propriétaires (priorités institutionnelles, traitement des fonds, formation des personnels, acquisition d'outils spécifiques XML, homogénéité de l'utilisation de l'EAD, création/maintien d'un réseau de communication entre le CCFr et les 750 institutions Culture concernées).

L'année 2008 verra également l'achèvement de ce catalogue collectif des manuscrits français dans le CCFr, par l'interrogation simultanée des deux autres grands ensembles de manuscrits, pour lesquels les protocoles d'interrogation ont été confirmés : SRU pour Calames et OAI pour BnF archives et manuscrits.

2.5. Prêt interbibliothèques

Le Catalogue collectif de France (CCFr) met gratuitement à la disposition des usagers/internautes et des bibliothèques un outil de prêt inter-bibliothèques (PIB). A fin 2007, 183 bibliothèques participaient à ce réseau (contre 139 en 2002 à son ouverture). 4 nouveaux partenaires ont rejoint au cours de l'année le réseau du PIB : les bibliothèques municipales de Achères, Lamorlaye, Saint-Germain-en-Laye, et une bibliothèque spécialisée, la Fondation Rothschild à Paris.

Le réseau du PIB est lui-même interconnecté avec le réseau de prêt entre bibliothèques des bibliothèques universitaires et de recherche (PEB). Les demandes peuvent donc porter sur l'ensemble des collections conservées dans l'un et l'autre. L'utilisateur peut suivre son dossier sur le site web du CCFr : acceptation et arrivée du document dans la bibliothèque de rattachement choisie, refus, renvoi de la demande vers une autre bibliothèque.

En 2007, le volume des transactions a diminué : de 4 380 en 2007 contre 4 952 en 2006, soit une diminution de 11,5%, après deux années de stabilisation du volume entre 2005 et 2006. La part des demandes de reproduction a augmenté et représente désormais 44% des demandes (contre 41% en 2006), celle relative aux prêts passant à 56% (59% en 2006).

Par ailleurs, l'équipe de la BnF en charge du CCFr assure une activité de réorientation pour les demandes de prêt (229 en 2007), de reproduction (179 en 2007) ou de renseignements, recherches bibliographiques (53 en 2007) venant d'institutions étrangères ou françaises, soit vers les bibliothèques françaises susceptibles de prêter les ouvrages demandés, soit vers les services de la reproduction de la BnF ou d'autres institutions. Le pays le plus demandeur est encore en 2007 le Canada, devant les Etats-Unis et l'Italie.

2 L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE ET LA RECHERCHE

Mission permanente de la Bibliothèque, l'activité de recherche à la BnF apparaît comme une réalité complexe : fortement ancrée dans son histoire, elle implique et mobilise de nombreuses ressources, humaines et matérielles et participe à son rayonnement. Établissement offrant quotidiennement à des chercheurs la matière et les sources primaires leur permettant de mener

des travaux académiques ou une recherche approfondie, la Bibliothèque engage elle-même et poursuit des programmes propres, souvent en partenariat, portant sur ses collections, son organisation, son avenir.

L'année 2007 a été marquée par l'accent mis sur l'analyse de la fonction scientifique et de recherche au sein de l'institution. Une « mission d'étude et de proposition, portant sur les orientations et les moyens du développement de l'action de la Bibliothèque nationale de France dans le champ de la recherche » a ainsi été confiée le 6 juin 2007 à Olivier Bosc par le président.

Le rapport remis en janvier 2008 a été présenté au conseil scientifique (séance du 19 février 2008). La réflexion engagée rejoint les efforts menés depuis plusieurs années, notamment par le biais du Conseil scientifique, pour rationaliser l'activité de recherche dans les départements et laboratoires, la programmer de manière plus rigoureuse, l'encadrer par un affichage des objectifs, des résultats et des évaluations.

À la fois prestigieuse et rayonnante dans ses réalisations les plus évidentes (expositions, publications scientifiques, bibliothèques numériques, archivage et identifiants pérennes des documents), la recherche à la BnF est aussi multiforme et atomisée, à l'image des millions de documents porteurs de mémoire et de connaissance qu'elle conserve. Elle s'incarne dans la démarche scientifique de ses personnels (conservateurs et bibliothécaires), dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes, dans les partenariats qu'elle noue avec instituts, grandes écoles, universités, unités spécialisées, bibliothèques françaises et étrangères, etc.

Une attention plus grande à la mise en valeur de l'activité scientifique globale de la BnF, ainsi qu'une coordination accrue, stratégique, plus ouverte et dynamique, devraient permettre à l'établissement d'asseoir à l'avenir une politique scientifique raisonnée et ambitieuse et une véritable « culture de la recherche ».

3.1. Les programmes de recherche subventionnés

Principalement cofinancée par la BnF et par la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) au ministère de la culture et de la communication, le plan triennal de la recherche constitue une part très importante de l'activité de recherche au sein de la BnF. Il répond à des exigences scientifiques précises en termes d'obligation de résultats, de travail en partenariat et de programmation rigoureuse dans le temps. Le plan en cours couvre la période 2007-2009. Par ailleurs d'autres programmes de recherche sont menés dans l'établissement sur financements spécifiques ou mécénat dans nombre de départements.

Les programmes reçoivent des allocations de crédits leur permettant de financer des vacations, des publications ou des prestations spécifiques (études de faisabilité, achat de matériels).

3.1.1. Le plan triennal de la Recherche 2007-2009

Le Conseil scientifique du 14 novembre 2006 a validé 23 programmes répartis entre les domaines suivants : bibliographie ; conservation ; histoire du livre ; numismatique ; patrimoine musical ; supports, usages et circulation de l'écrit.

Les commissions d'évaluation se sont réunies dans le courant de novembre. Le comité de la recherche (7 décembre) a approuvé le bilan de l'année : poursuite des programmes en cours, achèvement pour deux d'entre eux, report pour un programme.

Ces projets peuvent être classés en trois volets en fonction de leur durée :

- Les programmes longs, commencés avant 2000 et renouvelés en 2007-2009 :
 - Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (Bipfpig)

- Répertoire international des sources musicales (RISM), programme international lancé en 1997
- Trésors monétaires
- Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle
- Les programmes inscrits pour la première fois au plan 2004-2006 et prolongés sur la période 2007-2009 :
 - Atlas français du XVIII^e siècle
 - In Principio. Incipitaire des textes de la littérature latine : prolongé en 2008
 - Icono XV. Incunables illustrés de la Bibliothèque nationale de France : prolongé en 2008
 - Catalogue des monnaies de l'Empire romain
 - Catalogue thématique des œuvres musicales de Jean-Philippe Rameau
 - Les ballets russes dans les collections de la Bibliothèque nationale de France : prolongé en 2008
 - Les livres français illustrés par la photographie au XIX^e siècle : programme terminé en 2007
 - Inventaire collectif des fonds sonores inédits à caractère folklorique et ethnographique, de 1950 à nos jours, 2^e partie
 - Etude de l'influence des traitements de restauration sur la conservation des documents comportant des encres ferrogalliques : 2^e tranche
- Les programmes nouveaux :
 - Manuscrits carolingiens
 - Manuscrits enluminés d'origine germanique : programme commencé en 2007
 - La librairie du Louvre, reconstitution virtuelle de la première bibliothèque royale de France
 - Catalogue des monnaies celtiques
 - Edition de l'Essai d'autobiographie d'Henry Barraud : programme terminé en 2007
 - Catalogage des estampages chinois : ce programme présent au plan 2001-2003 a été relancé en 2007 mais retiré en cours d'année
 - Inventaire d'un fonds de papiers et dessins d'architectes français du XIX^e siècle
 - Reliures françaises du XVI^e au XIX^e siècles : programme démarré en 2007
 - Composés organiques volatils émis par les collections et les conditionnements, et leurs effets sur les collections saines : programme démarré en 2007
 - Préservation des documents audio-visuels (78 tours et microsillons).

Afin d'assurer la poursuite des programmes de recherche engagés sur le long terme et de permettre le lancement de programmes spécifiques plus resserrés, un échelonnement à l'intérieur du plan triennal de la recherche ainsi qu'une répartition des ressources en vacation ont été décidés. En 2007, le montant total dépensé par la BnF est de 304 605 euros pour un apport de ressources de 292 115 euros, dont 122 198 euros alloués par la MRT.

FOCUS 11

Programmes de recherche subventionnée en 2007

Le bilan des programmes de recherche menés à la BnF dans le cadre du plan triennal de la recherche s'appuie sur les rapports rédigés par les équipes et leur évaluation en commissions spécifiques, auxquelles sont associés des experts et des membres du Conseil scientifique.

Thème I – Bibliographie

1 – Atlas français du XVIII^e siècle

Comité scientifique : Hélène Richard, Catherine Hofmann (Cartes et plans), Annie Charon (Ecole des Chartes)

Objet : Ce programme fait suite au *Catalogue des atlas français du XVII^e siècle* établi par Mireille Pastoureau. Il porte sur la période 1715-1815. Inscrit au plan triennal précédent, il a été relancé en 2006 avec le concours d'une vacataire recherche.

Financement : 19 140 € en 2007 / 19 640 € en 2008 (vacation)

2 – Bibliographie de la presse française politique et d'information générale

Comité scientifique : Simone Breton, Valérie Gressel (Inventaire rétrospectif), Gilles Feyel (IFP, Paris II)

Objet : Inventaire national de la presse française politique et d'information générale, par départements: catalogue collectif et bibliographie.

Valorisation : Un article est paru dans un numéro spécial des *Annales de l'Est* consacré aux journaux de Lorraine à l'occasion de la parution du dernier volume de cette bibliographie collective française.

Financement : 78 371 € en 2007 / 53 110 € en 2008

3 - In principio : incipitaire de textes latins

Comité scientifique : Thierry Delcourt, Marie-Françoise Damongeot (Département des manuscrits), Dominique Poirel (IRHT)

Objet : Le programme In Principio constitue une base de données provenant de trois institutions : IRHT, BnF, The Hill Monastic Manuscript Library. Une convention a été signée en 2001 avec la société Brepols Publishers, pour la mise en ligne d'environ 130 000 notices d'incipits latins du département des manuscrits de la BnF. Cet accord a été prolongé d'un an par avenant daté de mars 2006, pour 30 000 notices complémentaires avec une contribution de 12 000 €

Financement : 11 755 € en 2007 / 6 380 € en 2008

4 – Icono XV : incunables français illustrés

Comité scientifique : Antoine Coron, Nicolas Petit (Réserve), Pierre Aquilon (maître de conférences honoraire).

Objet : La base Icono XV est un inventaire et un catalogue indexé de l'ensemble des illustrations des incunables français. Le programme inscrit au plan triennal de la recherche 2004-2006 consiste à numériser les 694 volumes contenant des illustrations et à créer les liens entre la base de données Icono XV et les images numérisées correspondantes. Le programme devait se terminer en 2007. De fait, le dédoublonnage de la base Icono XV a été achevé en 2007 et la base elle-même enrichie de quelques éditions retrouvées.

Financement : 14 229 € en 2007 / 19 140 € en 2008

5 – Inventaire collectif des collectes sonores à partir de 1950

Comité scientifique : Isabelle Giannattasio, Pascal Cordereix (département de l'Audiovisuel); Marie-Barbara Le Gonidec (CNRS, Musée national des arts et traditions populaires)

Objet : La première partie de la réalisation d'un catalogue en ligne des fonds sonores à caractère folklorique et ethnographique - collectes phonographiques de terrain, enregistrements de studio et produits non édités portant sur la période 1900 et 1945, conservés par la BnF, le Musée de l'Homme, le Musée des arts africains et océaniques, le musée national des Arts et traditions populaires et le musée national des arts asiatiques Guimet, - a été achevée en 2006. La 2^e tranche concerne les enregistrements postérieurs à 1950.

Financement : 8 337 € en 2007 / 13 050 € en 2008

6 – Manuscrits enluminés d'origine germanique dans les collections de la BnF

Commission scientifique : Thierry Delcourt (Département des manuscrits), Claudia Rabel (IRHT)

Objet : Nouveau programme 2007-2009, reprise d'un travail commencé dans les années 1980. Un premier volume est paru en 1995 (manuscrits antérieurs à 1400).

Financement : 5 700 € en 2007 / 11 600 € en 2008

7 – Architectes français du XIX^e siècle

Nouveau programme 2007-2009, piloté par Corinne Le Bitouzé (département des Estampes et de la photographie)

Objet : Inventaire des papiers et dessins d'architectes français conservés au département des Estampes et de la photographie, en particulier traitement des fonds des architectes Henri Labrousse, Jacques-Denis Antoine, Paul Abadie.

Financement : 12 180 € en 2007 / 13 050 € en 2008

Thème 2 – Numismatique

8 - Catalogue des monnaies impériales romaines

Comité scientifique : Michel Amandry, (département des Monnaies, médailles et antiques), Sylviane Estiot (CNRS/CEPAM), Michel Christol (Université Paris I)

Objet : 2007 est la 3^e année d'exécution de la convention signée fin 2004 avec le CEPAM pour la rédaction et la publication, sous la direction de Sylviane Estiot, chercheur au CEPAM, du vol. XII.2 du catalogue des monnaies de l'empire romain. Ce volume fait suite au BNCMER XII.1, paru en 2004, toujours sous la direction de S. Estiot, et consacré aux monnaies se trouvant dans les collections de la BnF.

Financement : 3 500 € en 2007 / 10 800 € en 2008

9 - Trésors monétaires

Comité scientifique : M. Amandry, Gérard Aubin (inspecteur général de l'architecture et du patrimoine)

Objet : Étude scientifique et publication de trouvailles monétaires (trésors et monnaies de site) faites en France, déposées ou signalées au Département des monnaies, médailles et antiques de la BnF.

Valorisation :

Le tome XXII (2005-2006), est paru en février 2007.

Le tome XXIII (2007) est en cours de publication.

Le tome XXIV, publication de prestige consacrée à des trésors en or, est en préparation.

Financement : 17 372 € en 2007 / 17 100 € en 2008 (y compris publication)

10 – Catalogue des monnaies celtiques

Commission scientifique : M. Amandry, Gérard Aubin (inspecteur général de l'architecture et du patrimoine)

Nouveau programme inscrit au plan 2007-2009

Objet : Le récolement est effectué par deux vacataires recherche recrutés au dernier trimestre 2007. Il sera terminé à la fin de l'année.

Financement : 9 425 € en 2007 / 9 425 € en 2008

Thème 3 - Patrimoine musical

11 - Catalogue thématique des œuvres musicales de Jean-Philippe Rameau

Comité scientifique : Catherine Massip, (Département de la musique) ; Sylvie Bouissou (IRPMF) ; Jean-Pierre Bartoli (Université de Paris 1)

Objet : Recensement et description des sources musicales et littéraires de l'œuvre de Jean-Philippe Rameau ayant pour objet la publication du catalogue thématique : rédactions de notices bibliographiques et analytiques des œuvres à partir des dossiers des notices descriptives. C'est un programme de longue durée, initié en 1984 puis repris en 1996 avec la création de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF).

Valorisation : La publication est prévue en cinq tomes :

- 1 - Musique instrumentale ; musique vocale religieuse et profane
- 2 - Livrets
- 3 - 4 - Musique dramatique
- 5 - Sources bibliographiques et index

Financement : 5 700 € en 2007 / 8 700 € en 2008

12 - Répertoire international des sources musicales (RISM)

Comité scientifique : Catherine Massip, (Département de la musique); J.-P. Bartoli (Université de Paris 1)

Objet : Inventaire et description des manuscrits musicaux de la période 1570-1800 conservés dans les bibliothèques françaises. Ce projet, rattaché à l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France, est réalisé en collaboration avec le secrétariat central du RISM (Francfort) dans le cadre d'un programme international conçu en 1957 sous l'égide de la Société internationale de musicologie et de l'Association internationale des bibliothèques musicales.

Valorisation :

- mise en ligne des notices extraites du catalogue de la BnF sur la base du RISM ;
- participation à des conférences : C. Massip, L. Decobert et C. Stephanus se sont rendues à Mexico, Sydney, Munich et Zürich à différents colloques et journées d'études.

Financement : 34 800 € en 2007 / 37 700 € en 2008

12 bis - Catalogues du Patrimoine musical de France

Objet : La conversion rétrospective des catalogues dans la base Patrimoine musical - RISM-France est en cours.

13 - Edition de l'Essai d'auto-biographie d'Henry Barraud

Projet suivi par Catherine Massip (département de la Musique)

Edition du manuscrit du compositeur.

Objet : Publication en co-édition par la BnF et les éditions Fayard.

Financement : 4 421 € en 2007

Thème 4 - Supports, usages et circulation de l'écrit

14 - Inventaire des sources des Ballets russes dans les collections de la BnF

Comité scientifique : Pierre Vidal, Mathias Auclair, Martine de Rougemont (Université de Paris 1)

Objet : Programme commencé en 2004 pour l'étude du fonds de photographies sur les Ballets russes conservé dans les archives de Boris Kochno, secrétaire de Diaghilev, fonds déposé à la bibliothèque-musée de l'Opéra.

Valorisation :

- une publication des données recueillies : publication scientifique ou/et catalogue de l'exposition ;
- une exposition programmée pour la fin de l'année 2009.

Financement : 19 140 € en 2007 / 19 140 € en 2008

15 - Livres français illustrés par la photographie au XIX^e siècle

Comité scientifique : Antoine Coron, Carine Picaud, (Réserve des livres rares), André Jammes

Objet : Recensement et étude des livres français illustrés par la photographie au XIX^e siècle dans les collections de la BnF, en vue de la réalisation d'une bibliographie descriptive. Le repérage du corpus de livres illustrés par la photographie au XIX^e siècle dans les collections de la BnF peut être considéré comme achevé.

Valorisation : catalogue en préparation pour publication.

Financement : 9 526 € en 2007

Thème 5 - Histoire du livre

16 - Inventaire chronologique des éditions parisiennes au XVI^e siècle

Comité scientifique : Antoine Coron, Geneviève Guillemot-Chrétien, (Réserve euros), Annie Charon (Ecole des chartes)

Objet : Édition des papiers de Philippe Renouard légués en 1952 à la Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec le Comité des travaux historiques de la Ville de Paris.

1. Les imprimeurs et libraires parisiens du XVI^e siècle : bibliographie par ordre alphabétique d'imprimeurs et de libraires ou par monographie séparée consacrée à l'un d'entre eux.
2. L'inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle : recensement chronologique de la production. Le volume V a été publié en 2004.

Valorisation : La parution des volumes, assurée par Paris-musées sous l'égide du comité des

travaux historiques de la Ville de Paris, est régulière et le coût totalement pris en charge par l'éditeur.

Financement : 8 091 € en 2007 / 8 000 € en 2008

17 – Reliures françaises du XVI^e au XVIII^e siècle

Programme piloté par Fabienne Le Bars, Réserve des livres rares.

Nouveau projet inscrit au plan triennal 2007-2009.

Objet : Premier volet d'un inventaire scientifique de reliures représentatives de l'histoire de la reliure française accessible en ligne sur le site web de la BnF (environ 4 000 reliures).

Financement : 9 526 € en 2007 / 13 050 € en 2008

Thème 6 – Conservation

18 – Etude de l'influence des traitements de restauration sur la conservation des documents comportant des encres ferro-galliques

Comité scientifique : Isabelle Dussert-Carbone, Philippe Vallas (Département de la conservation), Bertrand Lavédrine, Véronique Rouchon (CRCC).

Objet : Étude de l'influence des traitements de restauration sur la conservation des documents papiers comportant des encres ferrogalliques : recensement des traitements en mode aqueux utilisés et application de ces traitements sur des échantillons. Cette étude inscrite au précédent plan 2004-2006 a d'abord été menée dans le cadre d'un Programme commun de recherche piloté par l'Université de La Rochelle et qui avait fait l'objet d'une convention entre la BnF, le CNRS/LEMMA et l'université de La Rochelle.

Valorisation : Depuis 2004, ce programme fait l'objet de nombreuses communications et publications dans des colloques et revues spécialisées. Il comporte un important volet formation des restaurateurs sous la forme de séances de restitution des résultats et d'organisation d'ateliers. En 2007, V. Rouchon a présenté son travail au cours d'un séminaire organisé le 19 octobre au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) sur le thème : « La restauration des manuscrits comprenant des encres ferrogalliques : bilan et perspectives ».

Financement : 6 841 € en 2007 / 12 180 € en 2008

19 - Préservation des disques 78 tours et microsillons

Comité scientifique : Isabelle Giannattasio, Xavier Sené (Département de l'audiovisuel), Bertrand Lavédrine (CRCC)

Nouveau programme inscrit au plan triennal 2007-2009.

Objet : Étude de la composition des disques 78 tours et microsillons dans la perspective d'en préparer la sauvegarde et leur transfert sur support numérique.

Valorisation : Xavier Sené et Luc Verrier (Département de l'audiovisuel) se sont rendus à la 122^e Convention AES, ([Audio Engineering Society](#)) au mois de mai 2007 à Vienne. Une communication est prévue au congrès de l'[IASA: International Association of Sound & Audiovisual Archives](#) en septembre 2008 ou 2009, suivant l'avancée des recherches.

Financement : 11 591 € en 2007 / 14 400 € en 2008

20 - Composés organiques volatils émis par les collections et les conditionnements, effets sur les collections saines

Projet piloté par Thi-Phuong Nguyen, département de la Conservation, laboratoire de Bussy-Saint-Georges

Nouveau programme inscrit au plan triennal 2007-2009.

Objet : Ce projet fait suite à un constat de pollution interne dans les magasins de stockage du site François-Mitterrand de la BnF. Il vise à étudier la nature, la quantité et l'éventuelle nocivité sur les collections saines, des composés organiques volatils pouvant être émis par les collections de bibliothèques et les matériaux utilisés pour leur conditionnement.

Valorisation : Articles parus en 2007

- «The National Library of France : Indoor Air Pollution in the Storage Rooms as a Consequence of an ill-suited Air Purification System [= Pollution dans les magasins de stockage du site Tolbiac de la BnF : les revers d'une climatisation mal adaptée = La Biblioteca nacional de Francia : contaminación del aire de los depósitos como consecuencia de un sistema de purificación de aire inadecuado] ». In : *International Preservation News*, juillet 2007, n°41, p. 14-18. URL : <http://www.ifla.org/VI/4/news/ipnn41.pdf>
- «Indoor air pollution in the new building's storage areas of the BnF: effects on the corrosion of copper and silver on the paper cellulose-I. : First results / T. P. Nguyen, M. Dubus, S. Bouvet. In : *Journal of Art technology and preservation. A paraître.*
- «Low corrosive environments in cultural heritage : interpretation of field studies » / M. Dubus, T. P. Nguyen, T. Prosek, J. Tate and M. Aucouturier. In : *Museum microclimate. A paraître.*

Financement : 5 615 € en 2007 / 3 190 € en 2008

3.1.2. Programmes de recherche soutenus par l'ANR

Depuis la création en février 2005 de l'Agence nationale de la recherche (ANR), la BnF a répondu, en tant que partenaire, aux différents appels à projets, en s'associant et s'appuyant sur des partenariats déjà existants et éprouvés, pour être en mesure de porter des programmes d'une ampleur très supérieure à ceux généralement menés en son sein, notamment dans le domaine de la numérisation.

Elle a pu également proposer des thématiques pour les appels à venir. Deux réunions ont été organisées le 14 mai et le 2 juillet pour rencontrer les responsables de l'ANR dans les domaines proches de la BnF (Sciences humaines et sociales, Matière et information).

Trois programmes (OPTIMA, MONeTA, et MANNO) sont en cours et ont obtenu des financements de l'Agence, les deux derniers ayant été retenus en octobre 2007.

Par ailleurs, des conservateurs sont associés, à titre d'experts, à des projets financés par l'ANR et portés par d'autres structures en France : HistCARTO à la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace, «Expériences de terrain et compétences cartographiques : pour une approche heuristique de la numérisation des cartes et plans» ; TRANSMEDIE au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Université de Poitiers – CNRS, « Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français Xe - XVe siècle ».

FOCUS 12

Les programmes de recherche soutenus par l'ANR

Trois programmes sont en cours et ont obtenu des financements de l'Agence, les deux derniers ont été retenus en octobre 2007.

OPTIMA

Ce programme défend l'objectif ambitieux de créer les outils théoriques et techniques permettant de lever les obstacles matériels et intellectuels à une valorisation des grands corpus de manuscrits modernes qui, pour la plupart, restent inexplorés et à l'état de documents illisibles dans les grandes bibliothèques européennes.

S'inscrivant dans le prolongement des méthodologies en «génétique textuelle» déjà développées, il doit rendre possible une édition hypertextuelle érudite des fonds, mais en privilégiant d'abord la conception et la mise au point des outils numériques fondamentaux qui, à ce jour, font cruellement défaut.

Plusieurs « grands corpus » seront étudiés, comportant des modèles d'écritures diversifiés : à programmation scénarique (Flaubert), à structures séquentielles complexes (Proust, Valéry), à forme combinatoire («fichier» Braudel).

OPTIMA s'appuie sur l'excellence et la complémentarité de cinq partenaires : l'Institut des Textes et Manuscrits modernes (ITEM) et la Maison des Sciences de l'Homme pour le pôle « Corpus », le département des Manuscrits de la BnF pour le pôle Archives et deux laboratoires pour le pôle « Informatique » : le Laboratoire d'Informatique, de Traitement de l'Information et des Systèmes (LITIS) et le Laboratoire d'Informatique de Paris-Nord (LIPN).

MONetA : M(onnaie) O(uvrages de référence) Net (mise en ligne) A(ccès) :

Du document monétaire à sa mise à disposition (Sylviane Estiot, CNRS, Michel Amandry, BnF). Issus des grandes collections aristocratiques européennes, princières ou royales, créées depuis le XVI^e siècle et sans cesse enrichies au cours de leur longue histoire, les cabinets numismatiques de Paris, Londres, Vienne, etc., concentrent une documentation monétaire d'une richesse sans comparaison au monde.

Inaccessible aux chercheurs et aux historiens, car inédite pour la plupart, cette documentation deviendra identifiable par le biais de corpus de référence, en partie publiés sous forme papier, et désormais catalogués et mis en ligne.

Le programme MONetA est destiné à soutenir la coopération exemplaire établie entre les grandes collections numismatiques nationales, le département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF et le Musée des Antiquités nationales d'une part, et deux équipes CNRS (CEPAM UMR 6130, AOROC UMR 8546) d'autre part, à appuyer la préparation scientifique des corpus qu'elles produisent, mais aussi à soutenir leur collaboration avec des équipes de chercheurs étudiant les médailliers des grandes institutions européennes : Paris, Londres, Vienne, Berlin, Budapest, Oxford, Milan...

MANNO : Manuscrits notés en neumes en Occident

Le recensement des sources musicales entrepris dans les années 1950 a produit d'importants résultats dans le domaine de la musique polyphonique et des écrits théoriques, mais moins de résultats pour les sources monodiques liturgiques en raison des difficultés d'approche et de description que présentaient les notations musicales, en particulier les notations neumatiques.

Pour pallier ce manque, le présent programme concerne les manuscrits notés en neumes du département des Manuscrits de la BnF ainsi que ceux de nombreuses bibliothèques de

province, pour la période des IX^e-XII^e siècles.

Il permettra d'ici trois ans la description scientifique des manuscrits concernés, la numérisation des feuillets comportant les notations neumatiques et la constitution d'une base de données. Ce programme s'appuie sur l'École pratique des Hautes Etudes, IV^e section, la BNF, département des Manuscrits, l'Université de Nancy 2, CNRS, unité mixte de recherche Moyen Age, l'Institut de recherche et d'histoire des textes.

3.1.3. Programmes internationaux de recherche

3.1.3.1. Programme international Dunhuang

Le programme international consacré aux documents bouddhistes des grottes de Dunhuang (International Dunhuang Project - IDP), en partie redécouverts au début du XX^e siècle lors de la mission d'exploration scientifique menée par le sinologue français Paul Pelliot, est rappelé ici pour mémoire.

Il figure sans doute parmi quelques-uns des plus impressionnants programmes internationaux de recherche et de publication de trésors appartenant au patrimoine de l'humanité. Comme de nombreuses institutions à travers le monde (Grande-Bretagne, Chine, Russie, Japon, Allemagne...), la BnF ainsi que le Musée Guimet y sont associés depuis le lancement du programme en 1994.

Membre fondateur de l'IDP, la BnF a depuis cette date, grâce au soutien de la Fondation Mellon, effectué la numérisation directe, avec une exigence de très haute qualité, de près de 6 500 manuscrits (environ 40 000 images de documents fragiles, en rouleaux, pothis, accordéons, livrets ou en feuilles) pour une mise en ligne sur un site dédié : The Mellon International Dunhuang Archive (MIDA) <http://www.artstor.org/what-is-artstor/w-html/collmellon-dunhuang.shtml>

3.1.3.2. Le projet STITCH

Lancé en juillet 2006, le projet STITCH (*Semantic Interoperability to Access Cultural Heritage*) expérimente un démonstrateur en ligne illustrant comment des correspondances sémantiques entre des vocabulaires descriptifs peuvent aider à l'intégration de collections provenant de contextes différents.

Le prototype réalisé par les équipes hollandaises a ainsi mis en relation semi-automatique vocabulaires de description et schémas de métadonnées de plusieurs collections iconographiques : la base Mandragore du département des Manuscrits de la BnF, celle des manuscrits médiévaux enluminés de la Bibliothèque nationale des Pays-Bas (*Middeleeuwse verluchte handschriften van de Koninklijke Bibliotheek*) et le catalogue des collections du Rijksmuseum.

Les partenaires de la BnF pour ce programme sont la Bibliothèque royale des Pays-Bas, le Laboratoire de représentation des connaissances, Université libre d'Amsterdam, et le Max Planck Institute for Psycholinguistics.

3.2. Les travaux scientifiques

Parallèlement aux programmes de recherche bénéficiant de subventions, l'activité de recherche est poursuivie de manière constante et approfondie dans les différents domaines où s'illustre le « cœur de métier » de la BnF et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts : science des bibliothèques, bibliographie, histoire du livre, de l'édition et des média, génétique textuelle, iconographie, numismatique, musique, cartographie, conservation, numérisation, métadonnées et accès aux documents, etc.

La diversité des travaux scientifiques traduit un foisonnement qui fait véritablement écho à la richesse des fonds et à l'éventail des compétences de ses personnels, et témoigne du potentiel d'enrichissement et de vivacité de la recherche au sein de l'établissement.

On citera ainsi :

- des bibliographies, catalogues et inventaires des documents conservés à la BnF : catalogues de manuscrits par fonds, catalogue des manuscrits enluminés, Catalogue des incunables (CIBN), inventaires de monnaies, de fonds d'estampes, de photographies, d'affiches, de décors, d'archives de spectacle,...
- des outils collectifs : *Bibliographie de la littérature française XVIe-XXIe siècle*, *Répertoire international de littérature musicale (RILM)*
- des travaux sur l'histoire de l'établissement et de ses collections, dont une partie sous l'égide du Comité d'histoire de la BnF : *Répertoire d'imprimeurs - libraires français et étrangers, vers 1500 - vers 1810*, recherches sur des fonds spécifiques, constitution d'archives orales, bibliographie historique de la Bibliothèque nationale de France
- des recherches sur les pratiques de lecture et les usages de la bibliothèque numérique, des programmes sur la conservation, ainsi que des études portant sur les nouvelles technologies.

La BnF abrite des centres spécialisés comme le Centre d'étude des trouvailles monétaires ou le Centre de recherche sur les manuscrits enluminés.

Une attention particulière est accordée à la mise à disposition des ressources, catalogues, inventaires grâce aux conversions rétrospectives, migrations de données, bases partagées, catalogues collectifs. De nombreux travaux d'inventaire sommaire et de pré-inventaire, dans la perspective du transfert des collections spécialisées sur le site du quadrilatère Richelieu, accroissent l'identification des fonds et permettent d'offrir de nouveaux objets à la recherche.

FOCUS 13

Publications scientifiques, colloques et travaux scientifiques en cours

Publications scientifiques

- *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*. Vol. 3. Allier, par Else Delaunay. BNF, 2007.
- *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*. Vol. 55. Meuse, par Valérie Gressel. BNF, 2007.
- *La conservation en trois dimensions : catastrophes, expositions, numérisation*, actes du symposium international, Paris, 8-10 mars 2006,... organisé par la BnF avec la collaboration de l'IFLA, Paris, 8-10 mars 2006. BNF, 2007. (International Preservation News ; 7). <http://www.ifla.org/VI/4/news/ipi7-en.pdf>
- *Fonds Raymond Aron* : inventaire, par Élisabeth Dutartre. BNF, 2007.
- *Monnaies d'Italie*. I. Maison de Savoie, Rois d'Italie, République italienne, Savoie-Achaïe, baronnie de Vaud, comté du genevois, ateliers Piémontais, par Elio Biaggi et Michel Dhénin. BNF / Éditions V. Gadoury, Monaco, 2007.
- *Les Plans de Paris des origines (1493) à la fin du XVIII^e siècle* : étude, carto-bibliographie et catalogue collectif, par Jean Boutier. Réimpression. BNF, 2007.
- *Quand la peinture était dans les livres : mélanges en l'honneur de François Avril*. BNF / Brepols, 2007.
- *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*. III. Religion, crimes, divertissements, par Patrice Coirault. BNF, 2007.
- *Trésors monétaires*. Tome XXII. Trésors de l'Ouest de la France. BNF, 2007.
- *L'univers de Roald Dahl* : actes du colloque organisé (...) les 12 et 13 octobre 2006, éd. sous la dir. de Lucile Trunel et Jacques Vidal-Naquet. La Joie par les livres, 2007.

- *Jean-Philippe Rameau. Catalogue thématique des œuvres musicales. Tome I. Musique instrumentale. Musique vocale religieuse et profane.* Sylvie Bouissou et Denis Herlin. BNF / CNRS Éditions, 2007.

Prix

Lors du Salon international du livre ancien qui s'est tenu à Paris, au Grand Palais, le prix de bibliographie du Syndicat national de la librairie ancienne et moderne (SLAM) a été remis le 27 avril 2007 à la BnF pour l'ouvrage *Catalogues de libraires 1473-1810*, BNF, 2006, rédigé par Claire Lesage, Ève Netchine et Véronique Sarazin.

Soutenance de thèse, publications d'articles et contributions à des ouvrages

Au cours de l'année 2007, on note également la soutenance de plusieurs thèses de doctorat, la publication de plus d'une centaine d'articles et de contributions à des ouvrages collectifs, français et étrangers, une quarantaine de participations (commissariat, rédaction de notices) à des expositions extérieures.

Quelques titres : *Antike Kunst, Bulletin de la société française de numismatique, Bulletin monumental, Cahiers de civilisation médiévale, Cahiers numismatiques, Dix-septième siècle, Fontes artis musicae, Genesis, revue internationale de critique génétique, Globes Studies, Music in art, Numismatique et Change, Support Tracé, Res Orientales, Revista portuguesa de historia do livro, ...* Sur l'internet, création de : Recto/Verso - Revue de jeunes chercheurs en critique génétique <http://www.revuerectoverso.com/> ; participation au site « Le Règne d'Astrée » <http://astree.univ-paris4.fr> ...

Plusieurs membres du personnel scientifique de la BnF dirigent ou sont membres du comité de rédaction des titres suivants : *Actualités de la conservation, Nouvelles de l'estampe, Nouvelles du livre ancien, Revue de la Bibliothèque nationale de France, Revue numismatique...* D'autres sont membres du comité éditorial ou correspondants pour : *Bulletin monumental, Histoire et civilisation du livre, Imago Mundi*, etc.

Colloques

Parmi les colloques ou journées d'étude entièrement organisés par la BnF, ou en collaboration :

- *Les Globes de Louis XIV*, 22-23 mars 2007.
- *Trésors carolingiens*, 4 mai 2007.
- *James Bond 2(007)* : Histoire culturelle et enjeux esthétiques d'une saga populaire, 16-17 janvier 2007. Organisé par la BnF avec le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'EA 3458 de l'Université de Paris X-Nanterre et le Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle.
- *La doctrine saint-simonienne* : textes et enjeux, d'hier à aujourd'hui, 1^{er}-2 février 2007. Organisé par la BnF et le laboratoire LIRE – UMR 5611 de l'Université Lumière Lyon 2.
- *Archimages 07*. 6^e édition des journées d'études européennes sur les archives de cinéma et d'audiovisuel, 22-24 octobre 2007. Organisé par la BnF avec l'INP et l'INA, et en partenariat avec le CNC et la Cinémathèque française.

Présidence de séances, modération de tables rondes, et plus généralement communications lors de colloques, journées d'études, par les membres de la Bibliothèque sont très nombreuses : plus de cent cinquante au cours de l'année.

Travaux scientifiques en cours

Bibliographie

- *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, en partenariat avec l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC)

- Catalogue des éditions de *l'Imitation de Jésus-Christ* imprimées avant 1900 conservées à la Bibliothèque nationale de France et dans les bibliothèques Sainte-Geneviève, de la Sorbonne et Mazarine
- Catalogue des manuscrits hébreux
- *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle*
- Les portefeuilles des fonds cartographiques du Service hydrographique de la Marine

Histoire du livre

- Inventaire des collections de jeunesse à la BnF
- Inventaire des reliures turques
- Les registres de permissions tacites d'imprimer accordées par la direction de la Librairie, 1750-1789

Numismatique

- Catalogue général des jetons des administrations d'Ancien Régime
- Catalogue général des monnaies chinoises
- Catalogue raisonné des monnaies kouchanes et kouchano-sassanides
- Inventaire des collections d'antiques
- *The Roman Provincial Coinage*
- *Sylloge Nummorum Graecorum*
- *Sylloge Nummorum Sasanidarum*
- Programmes menés conjointement avec l'IRAMAT (UMR 5060 – CNRS, Institut de recherche sur les archéomatériaux, Centre Ernest-Babelon)

Patrimoine de la musique et du spectacle

- Inventaire des fonds sur les Ballets suédois
- Répertoire des collections sur les arts du spectacle conservées en France

Supports, usages et circulation de l'écrit

- Consortium international sur la préservation de l'internet

3.3. Accueil de chercheurs, appel national à chercheurs et bourse de mécénat

Depuis 1978, la BnF accueille des jeunes normaliens dans ses départements et leur donne accès de manière privilégiée à ses fonds et collections, en tant que chargés de recherches documentaires. En 2007, la BnF a accueilli 9 chargés de recherches documentaires, anciens élèves de l'École normale supérieure, affectés à la BnF pour une période de quatre ans, parallèlement à un demi-poste d'enseignement.

Ce principe d'accueil privilégié de jeunes chercheurs et d'encouragement à la recherche s'est élargi en 2003 aux mastérants et doctorants étudiant en France (Appel à chercheurs) et en 2004 aux chercheurs résidant à l'étranger dans le cadre de « Profession Culture ». Depuis 2004, au sein des chercheurs associés, plusieurs chercheurs invités sont chaque année bénéficiaires d'une bourse de recherche, attribuée par la BnF ou par ses mécènes.

Destiné aux étudiants français et étrangers, en mastère recherche ou doctorat, l'appel à chercheurs de la BnF propose des travaux scientifiques sur les collections de la Bibliothèque ou les moyens de les valoriser, en lien avec une recherche universitaire.

Les candidats sélectionnés par le Conseil scientifique obtiennent le statut de chercheurs associés et sont accueillis au début de l'année universitaire, en octobre de chaque année. Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à deux d'entre eux qui bénéficient du statut de chercheurs invités.

Dans le cadre du mécénat, le Champagne Louis Roederer finance une bourse de recherche de 10 000 euros et une mention spéciale de 5 000 euros chaque année. En 2007, la Fondation

d'entreprise L'Oréal a également financé une bourse du même montant pour une recherche sur l'art d'être et de paraître.

En janvier 2007, la Bibliothèque comptait dans ses murs deux chercheurs invités, un chercheur invité et un chercheur encouragé Louis Roederer, et 16 chercheurs associés. Parmi ces chercheurs, une avait demandé un renouvellement en quatrième année, deux étaient présents pour la troisième année et cinq renouvellent leur contrat une seconde fois.

À la fin 2007, après renouvellement des contrats de plusieurs chercheurs présents à la Bibliothèque, et intégration des nouveaux chercheurs désignés en Conseil scientifique, les chercheurs accueillis dans le cadre du programme de l'appel sont au nombre de 23, dont 2 nouveaux chercheurs invités, 3 chercheurs soutenus par le mécénat du Champagne Louis Roederer et la Fondation d'entreprise L'Oréal, et 19 chercheurs associés, dont 7 nouveaux.

On rappellera aussi, que sur le plan international, le programme d'accueil de professionnels étrangers « Profession Culture », lancé en 2003 à l'initiative du ministère de la Culture, a permis à 8 pensionnaires, venant du Brésil, de Chine, de Hongrie, d'Italie, du Maroc, de Nouvelle-Zélande et de Pologne, d'être accueillis à la BnF⁹.

FOCUS 14

Liste des chargés de recherches documentaires, des chercheurs invités, associés et encouragés – année 2006/2007

Chargés de recherches documentaires

Les chargés de recherches documentaires ((initialement « pensionnaires »), anciens élèves de l'École normale supérieure, sont affectés à la BnF pour une période de quatre ans, parallèlement à un demi-poste d'enseignement.

En 2007, la BnF accueillait neuf chargés de recherches documentaires :

- Axelle Chassagnette. Catalogue des cartes et atlas imprimés du XVI^e siècle à la BNF (département des Cartes et plans)
- Yann Coz. Catalogue des monnaies anglo-saxonnes de la BNF : début 600-1270 (département des Monnaies, médailles et antiques)
- Léonard Dauphant. Catalogue des manuscrits latins de la BNF (département des Manuscrits)
- Julien Dubruque. Collaboration à l'édition des *Opera Omnia* de Jean-Philippe Rameau (département de la Musique)
- Céline Frigau. Le Théâtre-Italien à Paris au XVIII^e siècle (Bibliothèque-musée de l'Opéra)
- Marie Gispert. Inventaire des estampes allemandes de la première moitié du XX^e siècle (département des Estampes et de la photographie)
- Jocelyn Groisard. Catalogue des manuscrits grecs de la BNF (département des Manuscrits)
- Maud Pouradier. La notion de répertoire et ses sources iconographiques, littéraires et archivistiques (Bibliothèque-musée de l'Opéra)
- Chloé Ragazzoli. Catalogue des Papyrus égyptiens (département des Manuscrits), depuis octobre 2007.

⁹ Cf. Chapitre 3 : Le Rayonnement de la BnF, 2. L'action internationale, 2.4. Accueils, visites et formations

Chercheurs invités à la BnF – Pasteur Vallery-Radot

- Émilie Brunet. Le fonds Émile Benveniste (département des Manuscrits)
- Peggy Manard. Répertoire des reliures armoriées de la bibliothèque de l'Arsenal (Bibliothèque de l'Arsenal)

Chercheur invité à la BnF – Bourse Louis Roederer

- Paul-Louis Roubert. Un nouveau regard sur les « primitifs » français de la photographie (département des Estampes et de la photographie)

Chercheur encouragé à la BnF – Mention spéciale Louis Roederer

- Thierry Gervais. L'agence ROL, première agence de photographie en France (département des Estampes et de la photographie)

Chercheurs associés à la BnF

- Rémy Amouroux. Le fonds Marie Bonaparte (département des Manuscrits)
- Claire Angotti. Les manuscrits des *Sentences* de Pierre Lombard du fonds de la Sorbonne (département des Manuscrits)
- Giuseppe Bianco. Philosophie et pratique pédagogique chez Gilles Deleuze à partir des enregistrements audio des cours universitaires (département de l'Audiovisuel)
- Camille Bloomfield. Les Archives de l'OuLiPo : 1960-1970 (bibliothèque de l'Arsenal)
- Alexis Blanchet. Adaptations cinématographiques et jeux vidéo (département de l'Audiovisuel)
- Felicity Bodenstein. Histoire du Cabinet des médailles : 1848-1917 (département des Monnaies, médailles et antiques)
- Sandrine Boucher. Les portefeuilles du Service hydrographique de la Marine (département des Cartes et plans)
- Jean-Charles Buttier. Les catéchismes politiques : 1789-1914 (département Philosophie, histoire, sciences de l'homme)
- Laurent Garreau. Histoire de la vidéo en France depuis 1975 (département de l'Audiovisuel)
- Gwendoline Genty-Gebet. Le fonds Fernand Labori (département des Manuscrits)
- Sara Iglesias. Évolutions et continuités de la musicologie française au XX^e siècle à travers les fonds du département de la Musique (département de la Musique)
- Marie-Pierre Litaudon. Les abécédaires de l'enfance : 1880-2000 dans les collections de la BnF (département Littérature et art)
- Michela Niccolai. Le fonds Gustave Charpentier (département de la Musique)
- Aurélien Robert. Les sources médiévales de la philosophie moderne à travers le fonds des incunables de la BnF (Réserve des livres rares)
- Bertrand Tassou. Papiers de Jacques Bens (bibliothèque de l'Arsenal)
- Natalia Viola. Le livre manuscrit arabe : spécificités soudanaises (département des Manuscrits).

3 L'ENGAGEMENT DE LA BnF DANS LA VIE CULTURELLE NATIONALE

4.1. Les prêts aux expositions

En 2007, la BnF a été sollicitée par 235 demandes de prêt (un prêt équivaut à un demandeur), dont 172 ont réellement abouti, soit un taux de réponse positive de 73% en 2007, contre 72% en 2006. Ces 172 dossiers de prêt ont permis le déplacement hors les murs d'un total de 2.896 pièces, soit une moyenne de 16,8 pièces par exposition (13,3 en 2006).

Après une diminution en 2006, le nombre de pièces prêtées retrouve ainsi en 2007 un niveau élevé, grâce à plusieurs coproductions importantes. Sur la période 2003-2007, on constate une relative stabilité du nombre de demandes de prêt acceptées chaque année, mais une plus grande variation du nombre de pièces réellement prêtées. Cette variation est liée essentiellement au développement des coproductions d'envergure, engageant le prêt d'un nombre variable de pièces.

La répartition géographique des prêts pour 2007 s'inverse par rapport à 2006 entre prêts à l'étranger et prêts en région. En 2006, les prêts à l'étranger étaient les plus nombreux (41% des prêts effectifs). En 2007, ce sont les prêts en région qui prennent un léger avantage avec 36% des prêts réalisés contre 32% à l'étranger.

Pour la répartition par départements de collections, c'est le département des Estampes et de la photographie qui reste toujours le département le plus sollicité et se trouve donc être le plus prêteur de pièces avec 1 384 pièces en 2007. Viennent ensuite le département des Arts du spectacle, avec 508 prêts, et le département des Monnaies et médailles, avec 261 prêts. Ce sont cependant toujours les prêts du département des Manuscrits qui concentrent les plus fortes valeurs d'assurance (plus de la moitié du total des valeurs).

En 2007, sur l'ensemble des 172 opérations de prêt, la BnF a traité quatorze dossiers concernant des prêts majeurs – c'est-à-dire des prêts pour des expositions dans lesquelles les pièces prêtées par la BnF représentent au moins un tiers du total des pièces exposées – et sept dossiers de coproduction, contre respectivement quinze et six dossiers en 2006. Les coproductions s'entendent comme la reprise intégrale ou partielle d'expositions BnF, expositions élaborées en collaboration avec une autre institution culturelle, expositions dans lesquelles l'implication de la BnF dépasse le simple prêt d'originaux (conseils scientifiques ou commissariat par un conservateur BnF par exemple).

Deux expositions BnF majeures ont ainsi itinéré à l'étranger après leur présentation à la BnF : l'exposition *Atget* a été présentée au Martin Gropius Bau de Berlin et l'exposition *Séeberger* à Weimar. Par ailleurs, le service des expositions a contribué à l'exposition *Sacha Guitry*, coproduite avec la Cinémathèque française, et dont plus des 3/4 des pièces présentées provenaient de la BnF.

4.2. L'activité éditoriale et de diffusion de l'information culturelle

Le service de presse de la BnF a assuré en 2007 la réalisation et la fabrication de près de 150 communiqués de presse et d'une vingtaine de dossiers de presse. Il est, à ce titre, le premier relais de communication extérieur de la BnF au côté du magazine *Chroniques* (tiré à 65 000 exemplaires) qui permet la diffusion de l'actualité de la Bibliothèque : expositions, manifestations culturelles, acquisitions, activités bibliothéconomiques, vie des métiers ... Cinq numéros ont été réalisés en 2007. Le magazine est également disponible en ligne sur le site de la BnF à l'adresse : chroniques.bnf.fr. La BnF produit en outre de nombreux outils d'information sur son offre en salles de lecture et ses manifestations culturelles sous différentes formes : dépliants, fiches, guide, signets...

En 2007 a également été organisée la première grande conférence de presse portant sur la politique générale de l'établissement pour les trois prochaines années, dans le cadre du mandat

du président Bruno Racine, qui a été reprise immédiatement dans 15 quotidiens et 8 hebdomadaires français. Elle a également donné lieu à 5 interviews radiodiffusées et 4 sujets retransmis à la télévision.

4.3. La participation aux manifestations nationales

Dans le domaine des salons et des événements institutionnels, en 2007, la BnF était présente avec des stands au Salon du Livre à Paris (du 23 au 27 mars), au salon du livre ancien et de l'estampe à Paris (27-29 avril), au salon du Congrès de l'ABF à Nantes (8-10 juin), au Congrès de l'IFLA à Durban, Afrique du Sud (19-22 août), au salon des Rendez-vous de l'Histoire de Blois (18-21 octobre).

La BnF a participé à l'organisation de très nombreuses manifestations en 2007 sur les différents sites et a mobilisé ses équipes, notamment pour les questions techniques, d'accueil et de sûreté, dont on peut citer quelques exemples :

- L'exposition des projets de fin d'études des étudiants de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (19 et 20 mai, pour la septième année consécutive) sur l'esplanade du site François-Mitterrand.
- La « Nuit des Musées » (19 mai) : plus d'un millier de visiteurs ont été accueillis sur le site Richelieu au musée des Monnaies, médailles et antiques, avec aussi la possibilité de découvrir gratuitement les expositions *Atget* et *Trésors carolingiens*.
- Le « Rendez-vous aux jardins » (2, 3 et 4 juin) : premières visites ouvertes aux publics du jardin du site François-Mitterrand.
- La « Fête de la Musique » (21 juin) : concert de 4 groupes de musique de différentes capitales européennes sur l'esplanade du site François-Mitterrand.
- Les « Journées Européennes du Patrimoine » (16 septembre) : pour répondre au thème de ces journées « Les métiers du Patrimoine : des femmes et des hommes au service des biens culturels », des ateliers de démonstration des métiers liés à la conservation et la restauration du patrimoine se sont tenus sur les sites François-Mitterrand (avec des visites du Haut et du Rez-de-jardin, avec des présentations de documents patrimoniaux dont «18 pièces et livres imprimés échappés à la disparition» de la Réserve des livres rares), Richelieu et, pour la première fois, au centre technique de Bussy Saint Georges.
- La « Fête des jardins » (21 septembre) : seconde ouverture au public de l'année du jardin sur le site François-Mitterrand.
- Le « Festival européen des 4 écrans » (du 27 au 29 septembre) : cette première édition présentait trois compétitions de films : une compétition de films de télévision, une compétition de films diffusés sur Internet ouverte au grand public, une compétition de films diffusés sur le téléphone mobile ouverte au grand public et aux étudiants en journalisme. Dans le même temps se déroulait l'Université de l'Image destinée à un public de professionnels, d'enseignants et de scolaires.
- La « Nuit blanche » (6 octobre) : l'installation de la société « Art public contemporain » consistait en cinq tripodes de six mètres de haut disposés sur l'esplanade du site François-Mitterrand et d'équipements de son et lumière dans le jardin et sur le parvis. Par ailleurs, des comédiens circulaient entre les différents mobiles et l'entrée de la Bibliothèque. Les espaces du Haut-de-jardin sont restés ouverts au public jusqu'à 2 heures du matin.

CHAPITRE 4 : LES PERSONNELS

L'année 2007 a été marquée par la mise en œuvre effective de la décision interministérielle adoptée au printemps 2006 qui prévoyait le rattachement à la BnF, à compter du 1^{er} janvier 2007, de la gestion des emplois de titulaires affectés à la BnF et la rémunération de ces agents sur son budget.

Préparée en concertation avec le ministère de la culture et de la communication, ainsi qu'avec celui de l'éducation nationale pour la déconcentration de certains actes de gestion appelée à suivre le transfert des emplois, cette étape décisive dans la responsabilité reconnue à la BnF pour la gestion de ses ressources humaines s'est déroulée de façon très satisfaisante.

Après une phase intensive de mise au point et de test, les équipes de la BnF responsables des opérations de paye (département du personnel et de l'emploi, département des systèmes d'information, agence comptable) ont pris en charge sans incident la rémunération des fonctionnaires dès janvier. La déconcentration des actes de gestion, qui supposait l'adoption de décrets modifiant la répartition des compétences entre le ministère de l'Education et celui de la Culture d'une part, le ministère de la Culture et la BnF d'autre part, s'est concrétisée par la publication des décrets n°2007-1780 et n°2007-1781 et de l'arrêté du 17 décembre 2007 (*Journal Officiel* du 19 décembre), qui ont pris effet au 1^{er} janvier 2008.

Leur entrée en vigueur a été elle aussi préparée par un long travail conduit en concertation entre les ministères et la BnF pour mettre à jour les bases de données et organiser les procédures d'échanges de données de gestion et de carrière des personnels (création de l'applicatif informatique Poppart pour les personnels des corps de bibliothèques).

1 L'EVOLUTION ET LA GESTION DES EMPLOIS

Les effectifs de la BnF ont été marqués par une quasi stabilité en 2007. Ils sont en effet passés de 2 651 personnes physiques correspondant à 2 411 équivalents temps-plein (ETP) au 31/12/2006, à 2 662 personnes physiques pour 2 405 ETP au 31/12/2007, soit une très légère augmentation (de +0,4%) en personnes physiques mais une légère baisse (de -0,25 %) en ETP, et ceci en raison d'un recours plus important aux agents à temps incomplet.

Sur ce total, la part des agents Etat, qui était de 67,7 % du total, avec 1 633ETP correspondant à 1 698 personnes physiques au 31/12/2006, est passée à 65,2 % avec 1 569 ETP correspondant à 1 631 personnes physiques au 31/12/2007.

Pour ces mêmes emplois Etat, l'écart entre la charte d'emplois 2006, établie à 1 689 ETP, et les ETP pourvus au 31/12/2006 était de 56 ETP, soit une vacance de 3,3 %. Le taux d'emploi non pourvu est passé, au 31/12/2007, à 6,4 %, l'écart entre la charte d'emplois, fixée lors du transfert à 1 677 ETP, et les emplois pourvus étant à cette date de 107 ETP, soit un quasi-doublement de la vacance des emplois Etat.

Cette progression de la vacance d'emplois des agents titulaires a rendu nécessaire le recours à des remplacements par des agents temporaires. Ainsi les emplois à temps incomplet sur crédits sont passés de 371 personnes physiques (221 ETP) fin 2006 à 404 personnes physiques (234ETP) fin 2007, soit une progression de +6 % en ETP.

En raison de ce taux élevé de vacance des emplois Etat, portant principalement sur le corps des magasiniers, la BnF a été autorisée à organiser un recrutement sans concours portant sur 40 emplois de magasiniers de deuxième classe, qui a été ouvert fin 2007 pour des prises de poste effectives début avril 2008.

La BnF a par ailleurs bénéficié en 2007 de créations d'emplois contractuels liés :

- à la préparation de la contribution française à la bibliothèque numérique européenne pour 14 ETP au total ;
- au renfort indispensable des services concernés par le transfert des emplois et des crédits pour 4 ETP.

La définition par le ministère de la Culture du niveau des emplois de l'Etat transférés, en nombre (1677 ETP) et par filières, est venue clarifier utilement les droits à remplacement ouverts à la BnF, corps par corps, et a permis à celle-ci de préciser les effectifs cibles de chacune de ses directions et délégations.

L'achèvement du travail d'établissement d'un référentiel des emplois, joint à la fixation de ces organigrammes cibles, a rendu possible la mise en place d'une gestion des postes. Elle sera désormais associée à la gestion des personnes physiques au sein du progiciel de gestion des ressources humaines et autorisera un suivi analytique des ressources et de l'activité des diverses structures ainsi qu'une restitution très précise grâce au système d'information de pilotage (SIPIL).

Enfin une étude prévisionnelle des départs en retraite, associant les analyses par corps, par statut, par nature d'emplois, a permis à la BnF de mesurer les incidences, en termes d'effectifs mais aussi de compétences, des départs à la retraite des prochaines années et d'ouvrir plusieurs pistes de travail sur les perspectives de transfert de savoirs et les modalités de remplacement sur les postes clés (techniques ou d'encadrement).

2 LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Les actions de formation réalisées en 2007 ont eu pour principal objectif de permettre aux agents de faire face aux mutations de leur environnement administratif et professionnel et de poursuivre le développement de leurs compétences professionnelles.

Des stages ont été proposés afin d'accompagner les évolutions des modes de gestion administrative et financière (réforme du code des marchés publics, transfert des emplois) et de permettre aux encadrants d'utiliser le système d'information de pilotage de l'établissement (SIPIL). Les équipes directement impliquées dans la réalisation de projets stratégiques de l'établissement (numérisation de masse) ont bénéficié d'un accompagnement collectif et un programme de formation a été établi pour les agents participant à la mise en place du dépôt légal d'Internet.

Deux nouvelles formations ont été créées à l'intention de l'encadrement (prévention des risques professionnels, prévention du harcèlement et de la souffrance au travail). Les programmes de formation relatifs aux collections (connaissance des fonds, conservation, catalogage) et aux applications bibliothéconomiques du système d'information se sont enrichis de nouveaux stages.

Enfin, une attention particulière a été portée aux demandes de formation répondant à un objectif de promotion professionnelle. Outre les concours de droit commun, les examens professionnels de requalification (dits « repyramidage ») réservés aux personnels des corps Culture ont systématiquement donné lieu à l'organisation d'une préparation.

La mise en place d'un nouveau portail électronique d'accès aux prestations du centre de documentation et d'information professionnelles (CDIP), notamment destiné aux agents préparant les concours, a contribué à faciliter son utilisation, notamment pour les sites distincts de François-Mitterrand.

Une amélioration des espaces de formation a été engagée en 2007, sur les aspects suivants :

- équipement de projection fixe et fiabilisé des salles de formation et de réunion ;

- sécurisation et amélioration des accès par badges aux salles de formation ;
- lancement d'un programme de rénovation des installations de climatisation et d'éclairage de ces espaces.

3 L'ACTION MEDICALE ET SOCIALE

L'activité du service médical de prévention est répartie en activité médicale clinique (visites médicales, consultations, reprises du travail, urgences...) et en activités de tiers-temps (étude des postes de travail, conditions de travail...)

Les faits marquants pour 2007 ont été :

- l'évaluation des risques chimiques en partenariat avec le département des moyens techniques ;
- la sensibilisation à la santé autour de plusieurs thèmes (dont la dépendance au tabac, ainsi que l'hygiène alimentaire) ;
- et, bien entendu, la poursuite du suivi médical des personnes ayant pu être exposées aux fibres d'amiante : tous les agents qui l'ont souhaité ont été reçus par les médecins, les bilans réguliers de surveillance étant ensuite effectués lors des visites périodiques.

Enfin, avec le département des moyens techniques, l'inspecteur hygiène et sécurité et les membres du CHS, les médecins ont suivi, pendant tout leur déroulement, les opérations de dépoussiérage des collections et de restitution des magasins après dépoussiérage et ont examiné les résultats des prélèvements effectués.

Pour sa part, l'activité du service des affaires sociales a été marquée par l'incidence du transfert des emplois sur l'action sociale de l'établissement ; la gestion d'un certain nombre de prestations et subventions anciennement servies aux agents titulaires par le ministère de la Culture a en effet dû être reprise par la BnF. Cette transition s'est opérée sans interruption de la prise en charge et a notamment permis d'étendre aux enfants des agents non titulaires l'accès aux colonies et séjours qui concernaient jusqu'à présent les seuls titulaires.

Par ailleurs la mise en place du chèque emploi-service universel préfinancé (CESU), décidée pour toute la Fonction publique de l'Etat au bénéfice des enfants de 0 à 3 ans, puis de 3 à 6 ans, a également contribué à une forte augmentation de l'activité de gestion ainsi qu'à l'extension des bénéficiaires de prestations.

Enfin, les activités de réservation de logements et d'aide à la recherche de logement se sont poursuivies, tout comme l'information et l'orientation relatives aux mutuelles complémentaires.

4 LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

L'année 2007 a comporté le renouvellement des instances paritaires de la BnF (CTP et CHS) à l'occasion des élections de représentativité au sein du ministère de la Culture, qui ont été marquées par une progression appréciable du taux de participation des agents (52% de suffrages exprimés).

Les élections des représentants du personnel au conseil d'administration, ainsi qu'à la commission consultative paritaire des contractuels, ont également été organisées.

Le CTP comme le CHS ont été réunis à 4 occasions au cours de l'année, pour l'examen de nombreux dossiers et projets.

Le niveau de conflictualité des relations sociales, mesurée par le nombre de jours de grève, a été faible en 2007 : les jours « perdus » pour faits de grève se situent à moins de 2 pour mille jours d'activité et sont motivés par la participation à des actions concernant toute la Fonction Publique de l'Etat.

FOCUS 15

Résultats de l'enquête 2007 sur les conditions de travail et l'environnement professionnel des agents

L'enquête confiée par la BnF à l'institut BVA à l'automne 2007 s'inscrit dans la continuité de celle réalisée pour la première fois en 2004. Les résultats donnent une image d'ensemble des satisfactions et des attentes du personnel de la BnF.

Méthodologie

Les principes méthodologiques adoptés en 2004 ont été reconduits par souci de comparaison entre les deux éditions de l'enquête. 2 660 questionnaires ont été diffusés le 22 octobre 2007 auprès de l'ensemble du personnel. 1 149 agents ont répondu au moyen d'une enveloppe T mise à leur disposition. Cet échantillon a été complété par une centaine d'entretiens téléphoniques auprès des catégories d'agents qui ont le moins répondu, essentiellement des catégories C et des contractuels sur crédits. Au final, 1 249 agents ont répondu à l'enquête, soit un taux de retour de 47%, légèrement inférieur à celui de 2004 (51,6%).

La plupart des thèmes abordés en 2004 ont été maintenus : conditions d'entrée à la BnF, emploi et conditions de travail actuels, communication interne, entretien annuel, formation et avenir professionnel. En 2007, des thèmes nouveaux apparaissent, notamment sur les conditions matérielles de travail, le service public, la lisibilité de certaines procédures, le niveau d'information et le degré d'importance accordé aux grandes orientations de l'établissement.

Les évolutions majeures depuis 2004

- L'image de la BnF en tant qu'employeur progresse bien : elle passe de 57% à 63%
- La satisfaction globale est stable chez les agents du site François-Mitterrand (72% en 2004 et 71 % en 2007), en hausse chez les personnels du site Richelieu-Louvois (69% en 2004 et 74% en 2007) mais en baisse chez les agents des autres sites (-19 points)
- 67% des agents estimaient leur travail motivant en 2004 ; ils ne sont plus que 58% en 2007
- La perception du rôle du supérieur hiérarchique marque une baisse par rapport à l'enquête 2004
- La satisfaction à l'égard de la communication interne progresse fortement même si elle est encore jugée insuffisante entre les sites et les différents services
- Le restaurant du personnel est moins bien apprécié qu'en 2004 sauf sur le site de Richelieu-Louvois (+4 points)
- Les agents qui souhaitent une mobilité professionnelle sont plus nombreux à vouloir rester à la BnF (+8 points)

L'emploi et les conditions de travail

Des conditions d'accueil satisfaisantes lors de l'arrivée à la BnF

Si, comme en 2004, 78% des agents se déclarent satisfaits de leurs conditions d'accueil à la BnF, la proportion d'agents « très satisfaits » augmente de manière significative : 30% contre 24% en 2004. Une proportion légèrement moindre d'agents (42% soit - 3 points) déclare avoir participé à une réunion ou à une journée d'accueil des nouveaux arrivants organisée par la BnF.

L'emploi et les conditions de travail

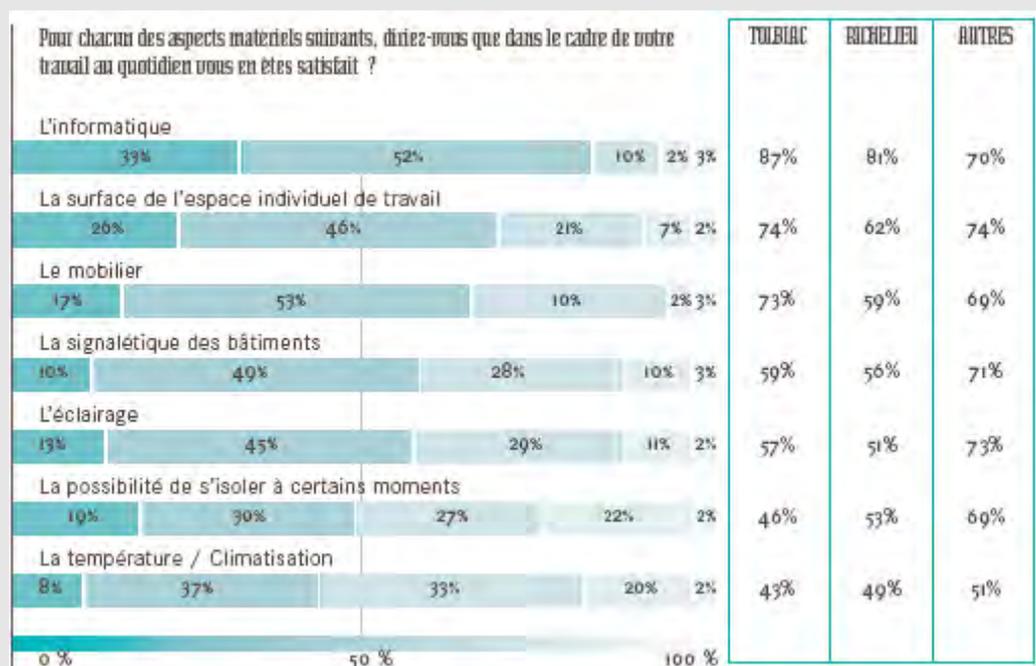
La satisfaction globale relative aux conditions de travail se maintient à un niveau satisfaisant (71% d'agents satisfaits). Si l'on examine en détail les composantes de la satisfaction, celle relative à la protection de la santé au travail progresse de 9 points. 76% des agents se déclarent satisfaits de l'intérêt de leur travail (avec un pourcentage qui varie de 85% à 67% selon les catégories).

Le pourcentage d'agents satisfaits de leur rémunération varie considérablement en fonction du statut (59% chez les contractuels sur emploi, 32% chez les fonctionnaires, 31% chez les contractuels sur crédits), et de la catégorie (60% chez les catégories A, 34% chez les catégories B, 23% chez les catégories C). La qualité des relations de travail avec les collègues et avec la hiérarchie reste quant à elle appréciée à un niveau équivalent à celui de 2004. 49% des agents estiment que les conditions matérielles de travail sont stables ces dernières années. 29% perçoivent une amélioration et 16% une dégradation. 85% des agents sont satisfaits de l'informatique mise à leur disposition, aucune catégorie ne se situant à moins de 70% de satisfaction. La surface de l'espace individuel de travail et le mobilier recueillent des taux de satisfaction autour de 70%. Concernant l'espace individuel de travail, les opinions sont en retrait chez les agents de catégorie B (65%), eux travaillant sur le site de Richelieu-Louvois (62%) ou ayant plus de 20 ans d'ancienneté (66%). Sur le site de Richelieu-Louvois, cette tendance se retrouve concernant le mobilier (59% de satisfaits contre 71% pour l'ensemble des agents). Sur ce point, les agents ayant plus de 20 ans d'ancienneté sont également plus critiques (64%).

La signalétique des bâtiments et l'éclairage conviennent à près de 60% des agents. Cet avis est plus mitigé chez les agents des sites Richelieu-Louvois et ceux de catégorie C (respectivement 51% et 52%). La prévention médicale et l'aide sociale sont bien appréciées (respectivement par 73% et 68% des agents), de même pour les activités de l'APBnF : parmi les 70% des agents qui y ont recours, 78% en sont satisfaits, dont 88% chez les moins de 30 ans.

... mais des attentes fortes

Les avis sont partagés sur la possibilité de s'isoler à certains moments (49% d'opinions positives) et la climatisation (45% de satisfaits). Ce sont les agents de catégorie B qui sont les moins satisfaits quant à la possibilité de s'isoler à certains moments (39% de satisfaits). Le sentiment des utilisateurs du restaurant du personnel est également très mitigé. 47% des agents en sont satisfaits, avec une nette différenciation selon le site : les agents du site de Richelieu-Louvois sont plus satisfaits que ceux du site François-Mitterrand (67% contre 42%).



Des opinions partagées à l'égard du responsable hiérarchique

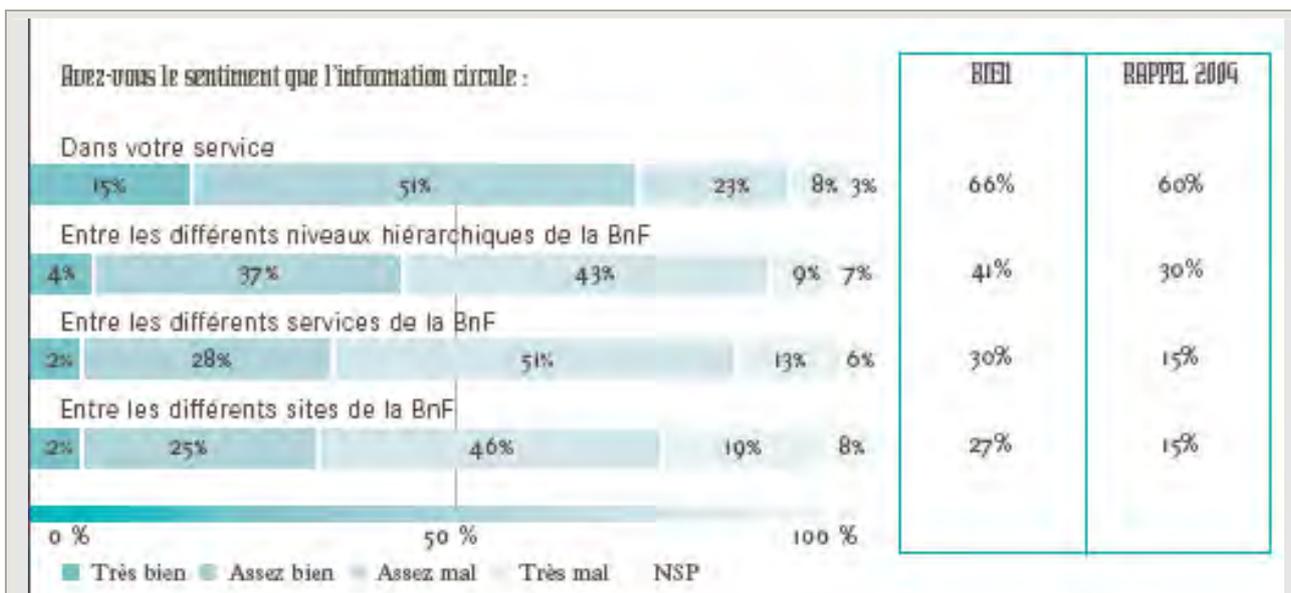
Plus des trois quarts des interviewés estiment que leur supérieur leur accorde une réelle autonomie ou qu'ils peuvent facilement s'adresser à lui. Et plus de 50% pensent qu'il met à leur disposition les moyens dont ils ont besoin, qu'il utilise de façon satisfaisante leur savoir-faire ou compétences, qu'il traite équitablement tous les agents, qu'il reconnaît la qualité de leur travail à sa juste valeur ou encore qu'il leur fixe des objectifs clairs. Mais seuls 40% déclarent que leur supérieur hiérarchique donne son avis sur la qualité de leur travail ou qu'ils peuvent discuter avec lui des possibilités d'évolution.

Un fort intérêt pour le travail en service public

Quatre questions relatives au travail en service public ont été introduites dans l'enquête menée en 2007. Les agents ayant des obligations de présence auprès du public (soit 51% de l'échantillon) expriment un niveau élevé de satisfaction pour cette activité : 82% d'entre eux en sont satisfaits, dont 52% tout à fait satisfaits soit un score très élevé. Ce sentiment est particulièrement ressenti chez les agents de catégories A et B ainsi que chez les plus de 50 ans (respectivement 61% et 59% de tout à fait satisfaits). 43% ne perçoivent pas de changements quant à l'évolution des conditions de travail en service public au cours des dernières années tandis qu'un sentiment de dégradation est ressenti par 30% des agents (contre 16% qui notent une amélioration). Les agents ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté sont plus nombreux à noter une dégradation (37%).

La communication au sein de la BnF en nette progression

71% des personnels de la BnF s'estiment bien informés. Ce score est en forte hausse par rapport à la précédente enquête (+15 points). Globalement, la circulation de l'information progresse sur de nombreux points mais reste encore perçue comme insuffisante entre les différents services et sites de la BnF. Le degré de satisfaction est aussi relativement faible (46%) s'agissant de l'information sur les procédures et les interlocuteurs à contacter. Plus de la moitié des agents (55%) déclarent lire tous les numéros ou presque de *Trajectoire*, 14% ne le lisant jamais. 84% de ses lecteurs en sont satisfaits (dont 14% très satisfaits et 69% assez satisfaits). L'intranet *Biblionautes* est consulté tous les jours ou presque par 52% des agents et même par 63% des agents de catégorie B. Ce score est stable par rapport à 2004. Toutefois, seuls 45% estiment pouvoir donner facilement leur avis, dont seulement 7% très facilement. La prise en compte des avis formulés est quant à elle perçue négativement, 70% estimant qu'elle est insuffisante. Les catégories A sont 59% à exprimer ce point de vue, les catégories B et C respectivement 74% et 76%.



Perspectives d'évolution et avenir professionnel

75% des agents déclarent avoir eu un entretien annuel au cours des 12 derniers mois avec leur supérieur hiérarchique. Si, pour ces agents, l'entretien a permis de discuter de manière plutôt satisfaisante, il n'est jugé utile que par 51% d'entre eux (avec toutefois une hausse de 3 points par rapport à 2004). Quant aux formations proposées à la BnF, elles sont perçues comme bien adaptées aux besoins des agents : 69% émettent un avis positif sur ce point (dont 18% d'opinions très positives).

Des souhaits de mobilité qui s'accroissent, davantage centrés sur la BnF

Seul un tiers des agents (score proche de celui de 2004) s'estime aujourd'hui satisfait de ses possibilités d'évolution de carrière au sein de la BnF (dont seulement 6% de très satisfaits). Une majorité des agents (61% contre 57% en 2004) souhaitent à court ou moyen terme une mobilité, dont 21% d'ici moins d'un an, 19% d'ici 1 ou 2 ans, 21% d'ici 2 à 3 ans. Ces agents sont moins nombreux qu'en 2004 à exprimer un souhait de mobilité hors de la BnF (29% contre 33% en 2007). Les agents de la BnF sont très partagés entre optimistes et pessimistes concernant leur avenir professionnel (48% d'optimistes contre 49% de pessimistes).

S'agissant de l'évolution de la BnF, 50% se déclarent optimistes et 43% sont pessimistes (7% ne se prononcent pas). Malgré un renforcement des souhaits de mobilité et d'interrogations quant à son avenir professionnel, l'image de la BnF en tant qu'employeur gagne 7 points entre 2004 et 2007, atteignant 65% d'opinions positives (contre 33% d'opinions négatives). Cette opinion varie selon l'âge (les moins de 30 ans et les plus de 50 ans étant plus positifs), le statut (71% parmi les contractuels sur crédits, 68% pour les contractuels sur emploi et 63% pour les fonctionnaires) et surtout le site (67% à François-Mitterrand, 61% sur le site de Richelieu-Louvois et seulement 55% sur les autres sites).

Le numérique et les conditions de travail sont considérés comme les deux principaux enjeux pour l'avenir

Interrogés sur les enjeux les plus importants pour les années à venir, 57% des agents citent la bibliothèque numérique et 44% les conditions de travail. Les autres thématiques apparaissent plus en retrait même si près d'un tiers souligne l'importance du traitement des collections, des ressources humaines et financières, des services publics et du projet Richelieu.

5 INFORMATION ET COMMUNICATION INTERNE

Afin d'assurer la circulation de l'information au sein du personnel et le décloisonnement entre les sites et les départements, la Bibliothèque nationale de France déploie une large gamme d'outils. Elle privilégie un large accès de tous à l'information et une forte réactivité à l'actualité dans un souci de transparence et de responsabilité.

Comme en 2006, onze numéros du journal interne *Trajectoire* ont paru en 2007, dont 4 numéros spéciaux. En mai 2007, un index ainsi que les archives numérisées (format pdf) de *Trajectoire* ont été diffusés en ligne sur l'Intranet, permettant ainsi la recherche et la consultation des articles parus dans le journal interne depuis l'année 2000. *Trajectoire* a aussi été diffusé dans un format adapté aux personnels non voyants afin que ces derniers puissent lire le fichier à l'aide d'un logiciel de lecture avec synthèse vocale.

Par ailleurs, 77 *Trajectoire-dépêches* (64 en 2006) ont permis d'alerter ou d'informer le personnel par messagerie électronique. Afin d'atteindre des agents moins enclins à utiliser les outils électroniques et à consulter l'intranet, une grande partie de ces informations a également été affichée aux points stratégiques des principaux sites.

Le site intranet *Biblionautes* constitue toujours un moyen majeur d'information et un outil de travail apprécié des personnels : sa consultation a encore progressé en 2007 avec plus de 3 800 visites chaque jour ouvré.

La politique d'information de la BnF s'appuie également sur les *Midis de l'Info* : 16 séances d'information ont été proposées au personnel en 2007 sur des thèmes variés : le projet Richelieu, l'histoire de l'immigration dans les collections de la BnF, la Sécurité des systèmes d'information, le Dépôt légal d'Internet, la saison culturelle 2007/2008, le Catalogue collectif de France, la production documentaire sur Lotus Notes, les collections de danse de la BnF, les chantiers numériques, la protection de l'environnement.

Trois autres séances de *Bibliothèques en débat* organisées en partenariat avec le Cercle de la librairie ont permis à un public de professionnels de discuter de la coopération entre bibliothèques, de l'open source et de la place de la bibliothèque dans la littérature contemporaine.

Des projections de films ont également été organisées à trois reprises pour le personnel et 51 visites commentées concernant 12 expositions sur plusieurs sites ont été proposées au personnel durant l'année (59 en 2006).

CHAPITRE 5 : LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT

La gestion d'un établissement public à caractère administratif de la taille de la BnF comporte plusieurs volets : la maîtrise du budget, en dépenses et en recettes, qu'elles proviennent de la subvention de l'Etat ou des ressources que la Bibliothèque tire de son activité (entrées dans les salles de lecture et d'exposition, reproduction de documents, vente de livres ou de catalogues) ; la mise en œuvre et l'entretien d'équipements complexes dans le domaine du bâtiment ou de l'informatique, notamment en matière de création, de stockage et de conservation à long terme de données numériques ; le respect des règles organisant le recours aux marchés publics et la résolution de questions juridiques complexes ; l'archivage et la gestion des documents administratifs et techniques que la BnF produit.

1 LE BUDGET

Le budget primitif 2007 s'est établi à 238,8 M€ bruts (+62,34 % en comparaison de l'année 2006), dont 201,2 M€ en fonctionnement (+ 68,8 %) et 37,6 M€ en investissement (+34,5 %).

Cette forte augmentation est essentiellement due, pour le fonctionnement, au transfert des emplois de titulaires et, pour l'investissement, à l'inscription des 10 M€ provenant du CNL et destinés au projet de bibliothèque numérique européenne. Des crédits supplémentaires ont été inscrits à hauteur de 58,69 M€ par décisions modificatives, qui ont pris en compte, pour l'essentiel, les reports de l'année précédente, des subventions complémentaires, le règlement d'un contentieux lié à la construction du bâtiment du site François-Mitterrand, l'augmentation des crédits destinés à la neutralisation des amortissements des bâtiments des sites François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges, ou des prélèvements exceptionnels sur le fonds de roulement (au total 36,06 M€ en fonctionnement et 22,63 M€ en investissement).

L'exécution budgétaire de l'année 2007 fait apparaître :

- un compte de résultat (fonctionnement) de 234,7 M€ dégageant un bénéfice de 5,23 M€;
- un tableau de financement abrégé (en investissement) de 33,5 M€ comportant, en recettes, une capacité d'autofinancement de 16,10 M€ et un prélèvement sur le fonds de roulement de 2,09 M€

Les subventions versées par l'Etat se sont élevées à 192,5 M€, dont 179,5 M€ en fonctionnement et 13,1 M€ en investissement auxquelles il convient d'ajouter la subvention de 2,2 M€ affectée à la mise en œuvre de la Bibliothèque numérique Européenne.

En ce qui concerne le fonctionnement, le taux de consommation des crédits est en augmentation : 96,9% en 2007 contre 92,8 % en 2006. Les dépenses de personnel représentent 50,5% des dépenses de fonctionnement, soit 115,9 M€

Hors dépenses exceptionnelles et charges de personnel, les quatre autres postes les plus importants, (41,8 M€ au total, soit 36,8% des dépenses hors personnel) sont :

- les prestations extérieures pour 17 M€ (gardiennage, nettoyage, prestations liées aux collections : dépenses de reliure, restauration, désacidification) ;
- les dépenses informatiques : 9,7 M€;
- les travaux d'entretien et de maintenance : 7,7 M€;

- les achats de fournitures et fluides : 7,4M€

A périmètre égal, c'est-à-dire hors crédits destinés à la bibliothèque numérique européenne, la consommation des crédits d'investissement a légèrement diminué en 2007 : 31,5 M€(32,1 M€ en 2006) avec néanmoins un taux de consommation en hausse (71,5% en 2007 contre 68 % en 2006).

Hormis l'augmentation des crédits destinés à la neutralisation des amortissements et au transfert des emplois de titulaires, l'exécution 2007 a été marquée par trois autres opérations exceptionnelles :

- la prise de participation de la BnF au capital de France Museums ;
- le règlement d'un contentieux lié à la construction du gros œuvre du site François-Mitterrand ;
- la dotation aux provisions relative à un contentieux lié aux volets de bois du site François-Mitterrand.

2 LE SYSTEME D'INFORMATION

Les moyens informatiques de la BnF sont répartis en deux grands sous-ensembles couvrant toutes les applications du domaine bibliothéconomique (catalogues, fonctionnement du service public) pour le premier, et celles relevant du domaine numérique (numérisation, conservation et mise à disposition des documents sous forme numérique) pour le second.

D'autre part, la politique d'amortissement, entamée en 2002 est arrivée à son terme en 2007, a permis de finaliser la fin du renouvellement de l'ensemble de l'infrastructure informatique, voire de procéder à quelques extensions pour répondre à l'arrivée de nouvelles applications. 2007 a également été l'année de mise en service « semi opérationnelle » du nouvel ensemble d'équipements pour le nouveau Système de Préservation et d'Archivage Réparti (SPAR).

2.1. Domaine bibliothéconomique

Plusieurs priorités ont guidé les interventions dans ce domaine bibliothéconomique en 2007. Il s'agissait d'abord de finir l'intégration des départements des collections spécialisées dans le SI avec la migration des dernières données du catalogue BN Opaline vers le catalogue général BN-Opale-Plus, mais aussi de procéder aux adaptations nécessaires des applications d'acquisitions, du dépôt légal et du catalogue aux besoins des derniers départements à intégrer.

L'objectif de migration complète des collections spécialisées sur le SI s'est poursuivi début 2007 avec le basculement du dernier département, celui des Cartes et Plans au cours du premier semestre 2007. L'ancien système Bull DPS7 BN Opaline a donc été arrêté définitivement fin juin 2007.

Il s'agissait ensuite de remplacer la technologie utilisée dans les cartes de lecteur pour permettre le passage à la technologie « sans contact » avec l'abandon des technologies magnétiques et CP8. Enfin, s'agissant de la numérisation de masse, il s'agissait de mettre en place les outils pour la chaîne de production, la préparation et l'envoi des documents au prestataire de numérisation (sélection des documents, constitution des lots et transfert au prestataire, mise à jour des données du catalogue).

D'autres travaux ont également été effectués :

- Pour les filières d'entrées : fin des développements et déploiement au premier semestre, puis stabilisation et amélioration au second semestre.

- Pour la gestion des entrées : évolutions du SI pour les acquisitions de périodiques.
- Pour le catalogue BN-Opale Plus : la création d'un entrepôt OAI des notices du catalogue, la poursuite des travaux sur la réalisation d'un moteur de recherche mots notices, et la stabilisation du serveur Z39.50.
- Pour le catalogue XML BnF archives et manuscrits : la stabilisation des applications, le déploiement de la consultation public, le lancement du marché évolutions et maintenance avec pour objectif un déploiement au premier semestre 2008.
- Pour le circuit de communication : les évolutions du module de gestion des cédéroms et bases en ligne, le évolutions de l'application situation pour Richelieu, les corrections du module d'authentification en ligne des lecteurs.
- La conduite des études techniques en vue de l'ouverture de l'accès externe aux ressources électroniques et de l'accès Internet Wifi en salle de lecture.
- La conduite de l'étude sur le suivi des lots d'unités physiques en magasin en vue de la préparation du déménagement Richelieu.
- Pour les données : les contrôles de cohérence et les corrections de masse de données du catalogue, la migration et le chargement de données issues de la rétroconversion, l'amélioration des outils d'export et des outils d'édition.

La restitution de ces réalisations s'est effectuée au cours de mises à jour successives du SI tout au long de l'année (3 versions majeures et 3 versions mineures).

2.2. Domaine numérique

Le point d'orgue de l'année 2007 aura été la réalisation et l'ouverture à la date du Salon du Livre du prototype *Europeana*, d'un site web de consultation de documents numérisés en mode texte et image, avec un sous-ensemble de documents de la BnF, de la Bibliothèque Nationale de Hongrie et de la Bibliothèque Nationale du Portugal.

Les logiciels développés pour ce prototype ont ensuite été donnés à la Bibliothèque numérique Européenne comme point de départ pour la réalisation du futur site européen devant offrir un accès à l'ensemble des ressources numériques européennes dans le domaine culture.

Au delà de la maintenance et des évolutions prévues des applications existantes, 2007 aura été surtout marqué par le lancement effectif de nouveaux projets.

Le lancement du projet de stockage pérenne du patrimoine numérique de la BnF a été un projet d'envergure conduit tout au long de l'année. Le projet de système SPAR (Système de Préservation et d'Archivage Réparti) s'est concrétisé à l'issue d'une phase d'appel d'offres (publication mi-juin, réponse septembre) et par la notification d'un marché de réalisation à la société Atos Origin début janvier 2008.

SPAR consiste en la mise en place d'un système de stockage des données numériques de grande capacité avec une problématique de préservation sur le long terme de ces données et leur restitution à la demande. Il prévoit une capacité de stockage, selon les besoins établis en 2004, de 1739 téra octets en 2014, dont 950 étaient déjà disponibles à la fin de l'année 2007.

Pour la numérisation de masse, les projets conduits portaient sur la mise en place et le développement des outils et de l'infrastructure matérielle nécessaires à la chaîne de réception des fichiers numériques ont été développés, testés et mis en place (contrôles des fichiers images et OCR, chargement et traitements des fichiers, suivi de l'exécution des commandes, suivi de production).

Enfin, la mission nouvelle de dépôt légal de l'Internet a conduit à compléter les outils de production existant pour une indexation plein texte, les collectes ciblées (campagnes électorales) et les premières étapes de réalisation des outils de consultation.

A la suite de ce prototype, et en capitalisant sur les études et travaux entrepris, la BnF a lancé la réalisation d'une nouvelle génération de son site *Gallica*, dite *Gallica2*, dont la première version Bêta a été ouverte au public en octobre 2007.

3 LA GESTION DOCUMENTAIRE ET LES ARCHIVES

Pour améliorer ses performances et la qualité des services rendus à ses partenaires, la BnF s'efforce, depuis plusieurs années, d'améliorer la production et la gestion des documents administratifs et techniques qu'elle produit. Une révision en profondeur des outils informatique (« bases de production documentaire ») permettant de créer des documents avait été engagée en juillet 2005 ; une fois achevée en janvier 2006, la migration des anciennes bases de production vers une nouvelle version a pu commencer.

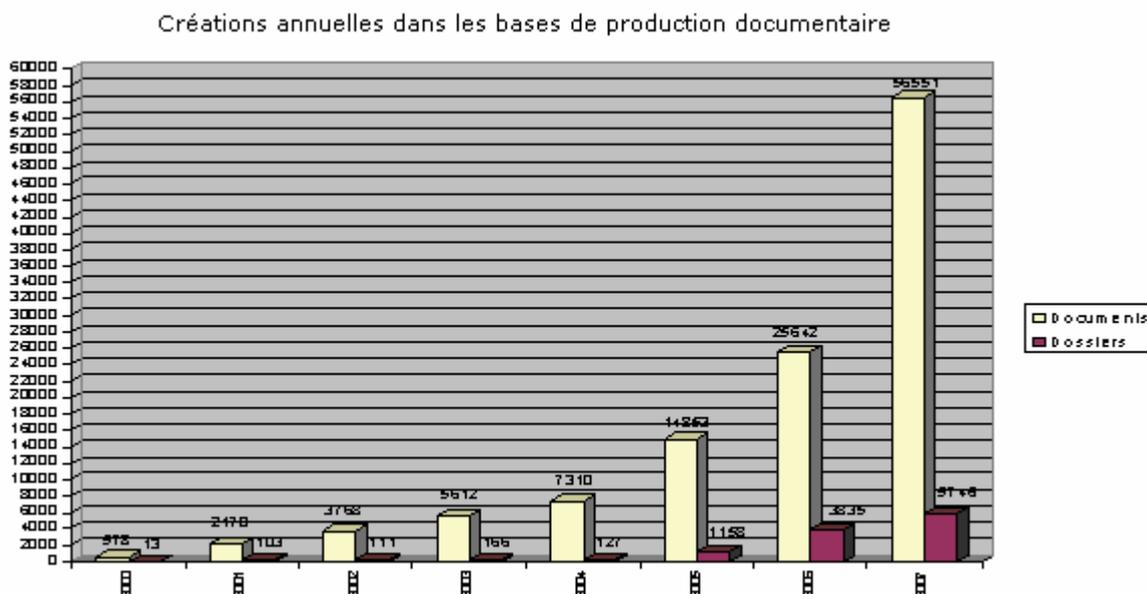
Cette nouvelle version répond exactement aux principes de bonne gestion documentaire définie dans la norme ISO 15489 sur le *Records management*. Elle assure l'identification univoque et pérenne des documents, leur classement dans des dossiers eux-mêmes identifiés, leur traçabilité, leur intégrité et leur fiabilité, la gestion automatique des durées de leurs cycles de vie et de leur sort final (élimination ou conservation à long terme). La migration dans le nouveau système s'est faite progressivement afin d'être étroitement associée pour chaque unité organisationnelle à un programme obligatoire de formation. Elle n'a été achevée qu'en janvier 2008.

Cette évolution repose sur un programme de formations très important : 728 personnes l'ont suivi en 2007, ce qui représente 1 092 journées de formation. La campagne de formation dans son ensemble, qui s'est déroulée de mars 2006 à décembre 2007, a concerné au total 1 123 agents. Une formation à la carte est dispensée au personnel d'encadrement par le chef de la mission Gestion de la production documentaire et par le chef de la cellule Bureautique communicante du DSI. Huit séances de ce type ont été proposées en 2007 et ont été suivies par 21 directeurs.

L'adoption du nouvel outil par les agents et l'évolution de la qualité de leur production se confirment au fil des mois. De 1999 à 2004, l'évolution de la production de documents dans les bases de production documentaire fut très faible. Elle est depuis exponentielle. Il est probable que le pic de production sera atteint en 2008. 62 295¹⁰ documents ont été produits dans les bases de production Lotus Notes, contre 28 300 en 2006 et 400 en 200. La création journalière atteint presque aujourd'hui ce qu'elle était pour toute l'année 2000.

D'autre part, le travail d'archivage des fonds imprimés internes à la BnF se poursuit : 115 ensembles documentaires (97 en 2006, 91 en 2005, 74 en 2004) représentant 253,09 ml sont entrés dans les magasins d'archives en 2007. Presque toutes les unités, y compris des départements de collections, versent désormais des dossiers aux Archives. La perspective du déménagement des magasins pour les travaux à Richelieu a été déterminante pour convaincre certains départements de collections spécialisés de la nécessité de prévoir un archivage de dossiers.

¹⁰ Soit 56 549 documents et 5 746 dossiers.



L'inventaire-récolement des fonds entrepris en février 2005 par un conservateur et un magasinier a été achevé en mai 2007. Grâce à un travail d'élimination et de tris des dossiers hors utilité administrative ou historique, l'échéance de saturation des magasins d'archives qui était proche en 2004, a été repoussée. Il est probable qu'avec la dématérialisation complète, très engagée désormais, de la production des documents, ces magasins ne seront pas saturés avant de nombreuses années. Fin décembre 2007, 4 052,81 ml étaient occupés et 2 446,39 ml, soit l'équivalent de 10 années de versements tels qu'en 2007, étaient libres.

Enfin, le répertoire des archives administratives contenant la description des dossiers les plus utiles pour la recherche a été considérablement enrichi en 2007. Il est en ligne sur le site *bnf.fr* et désormais un certain nombre de chercheurs le consultent sans qu'il leur soit spécifiquement signalé et font la réservation des dossiers qui les intéressent. Il comptait 973 pages en janvier 2007, 1555 pages un an plus tard. Les travaux de migration dans un autre format sont prévus en 2008.

En 2007, 77 demandes de recherche ont été traitées, dont près de la moitié (30) pour des chercheurs extérieurs. Les réponses ont été fournies dans 67 cas (soit 87%) en moins de 72 h. Les sujets sont des plus variés, allant de l'architecture des bâtiments, à l'histoire des collections, en passant par l'histoire des personnels... Plusieurs demandes sont venues de l'étranger (États-Unis, Grèce, Japon...).

4 LES TRAVAUX, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE

Installée sur plusieurs sites géographiquement dispersés, responsable de bâtiments dont l'état et l'âge sont variables, la Bibliothèque nationale de France consacre une part importante de son budget aux travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments et à la maintenance et au renouvellement des équipements.

Elle réunit deux fois par an un comité des travaux et des équipements immobiliers (CTEI) auquel participent des représentants du ministère de la Culture, du ministère de l'Economie et des finances, l'équipe de direction de la BnF et les cadres responsables de ce secteur.

L'année 2007 a été marquée par le lancement de l'opération de rénovation du quadrilatère Richelieu. En effet, l'architecte de l'opération de rénovation du Quadrilatère a été choisi en

avril 2007 : l'Agence Bruno Gaudin, associée à trois bureaux d'études techniques : IOSIS (tous corps d'état), CASSO (préventionniste), L'Observatoire 1 (lumière).

Le travail mené avec l'EMOC et Bruno Gaudin a été très intensif de juillet à décembre 2007. De nombreuses visites et réunions de travail avec les départements et services ont eu lieu. Bruno Gaudin a rendu à l'automne 2007 son Diagnostic (16 octobre) puis le Schéma directeur architectural et technique (18 décembre), les deux premières étapes d'une longue période d'études qui vont se succéder jusqu'à l'été 2009, avant le démarrage des travaux à l'automne.

Le lancement au second semestre 2007 de la politique de la BnF en matière de développement durable a également fortement mobilisé les équipes techniques sur tous les sites pour l'instruction des projets qui seront mis en œuvre dès les prochaines années.

Ces opérations exceptionnelles se déroulent sans enlever au nombre très important d'autres travaux qui sont menés sur les différents sites de la BnF pour en garantir le bon fonctionnement et continuer à améliorer les services aux publics tout comme l'environnement professionnel des agents.

Le dispositif de sûreté des biens et des personnes fait aussi à cet égard partie intégrante de ce bon fonctionnement, tant pour la surveillance des espaces que, par exemple, pour l'accueil d'environ 20 000 visiteurs par an dans les locaux professionnels (1.700 visiteurs en moyenne par mois) et l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui en font la demande (828 interventions au total sur l'année 2007).

4.1. Site François-Mitterrand

Constitué de bâtiments de grande hauteur, soumis à une réglementation particulière, dotés d'équipements sophistiqués, ce site reçoit un public nombreux, 300 jours par an. Parmi les travaux conduits en 2007, on relèvera en particulier :

- l'amélioration de la sécurité et de la sûreté des réserves des livres rares L1 à L4 ;
- l'amélioration des entrées des salles E, F, G, H et I ;
- le réaménagement des salles D et C pour pôle entreprise ;
- le réaménagement de stations magasins.

On notera également les travaux engagés dans le cadre du projet informatique SPAR (Système de Préservation et d'Archivage Réparti) réparti sur deux sites François-Mitterrand et le centre technique situé à Bussy Saint Georges. Ces travaux concernaient principalement la fiabilisation des installations techniques de ces sites desservant les salles machines du DSI pour un coût total de 523.000 □ TTC.

Le développement des collections sur le site François-Mitterrand a entraîné la fourniture et l'installation de stockeurs modulaires dans les magasins de grande hauteur et la fourniture et la pose de nouveaux rayonnages dans plusieurs magasins. L'exploitation quotidienne du site nécessite de nombreuses interventions techniques, de maintenance ou de renouvellement pour assurer la sécurité des locaux (prévention des risques d'inondation), leur climatisation (mise en service de la cascade automatique des groupes froids, mise en place d'un traitement anti-légionnelle au brome pour les tours autoréfrigérantes), le fonctionnement des installations électriques ou mécaniques.

La vie quotidienne du site François-Mitterrand suppose également un nettoyage régulier de 200 000 m² d'espaces intérieurs, de 70 000 m² d'espaces extérieurs et de 75 000 m² de vitrages, le traitement de 175 tonnes de déchets, 3 400 interventions de réparation du mobilier, la dératisation et la désinsectisation de certains espaces, l'envoi de 305 000 plis représentant 27 tonnes de courrier, le fonctionnement de 330 nacelles du transport automatisé de documents (TAD).

4.2. Site Richelieu

La préparation des travaux de rénovation qui devrait débiter au premier semestre 2009 a déjà fortement mobilisé les équipes de la direction des moyens techniques de la BnF en 2007.

Les autres interventions menées en 2007 ont visé à pallier, souvent dans l'urgence, des dysfonctionnements (remplacement d'équipements sanitaires vandalisés, réparation de diverses fuites d'eau) à rénover ou à mettre aux normes des installations ou des locaux (rénovation des parquets, remise en état et restauration de la mosaïque sur le palier de la salle de lecture de la section occidentale des Manuscrits, remplacement de serrures, pose d'un antidérapant sur les marches de l'entrée, pose de stores intérieurs et extérieurs, travaux divers de maçonnerie et de cloisonnement...).

Enfin, une mission d'audit pour la rénovation de douze ascenseurs du site a été lancée.

4.3. Autres sites

A la bibliothèque de l'Arsenal les travaux de mise en sécurité du bâtiment et du renouvellement du câblage informatique et téléphonique se sont terminés comme prévu au mois de juin 2007. D'autres travaux ont permis la restauration de parquets, le début de la reprise de la structure du plancher haut du salon des Estampes et le début de la restauration du salon de musique.

A la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, les interventions ont concerné surtout la sûreté des collections avec le renouvellement des équipements centraux de vidéosurveillance dans la salle de lecture et sous alarme des magasins dits de la Californie et Le Pentu et de bureaux.

Au centre technique de Bussy-Saint-Georges, les travaux ont porté sur le renouvellement d'équipements techniques : luminaires étanches, humidificateurs, chauffe-eau électriques, moteurs de compresseurs du groupe frigorifique, etc.

Au second centre technique Joël-Le-Theule situé à Sablé-sur-Sarthe, les travaux engagés sur les budgets de la BnF ont été menés pour la restauration de la façade Nord, le nettoyage de l'ensemble des chéneaux et de la couverture, ainsi que pour le renouvellement des installations de plomberie sanitaire.

5 LES QUESTIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

5.1. Modernisation de l'achat public

La BnF s'est impliquée dans le travail engagé par l'Etat de modernisation de l'achat public. Elle a participé à la mise en place de formations élaborées à partir d'échanges entre grand acheteurs publics (défense, éducation nationale,...). L'importance de la connaissance du marché et de la veille en matière de prix et de développement technologique (suivi des salons,...) amène l'Etat à envisager le développement de « services achats » distincts de ceux en charge des procédures. Si la transposition de cette organisation à la BnF ne se justifie pas au regard de la quantité de ses achats, il a été pris conscience à tous les niveaux de l'importance de cette approche pour l'amélioration de l'achat public.

Plusieurs outils ont été développés pour permettre à la concurrence de jouer à plein et susciter le plus de candidatures possibles aux procédures engagées par la BnF. Sur le site achat public de la BnF, les entreprises peuvent désormais s'inscrire à un système d'alerte qui leur permet de recevoir des messages électroniques les avisant d'un appel d'offres dans leur secteur d'activité (18 secteurs d'activité ont été listés).

Pour le lancement du marché de numérisation de masse des collections de la BnF notifié en septembre 2007, il faut noter l'exceptionnelle coordination qui a dû être assurée entre tous les services concernés pour aboutir à un CCTP tenant compte de l'externalisation exceptionnelle de toutes les prestations de la chaîne des opérations aboutissant à la mise en ligne d'un ouvrage numérique. Le CCAP ainsi écrit concilie à la fois impératifs de contrôle du suivi de l'exécution et souplesse administrative afin d'éviter la multiplication des actes administratifs (facturations notamment).

Au total pour l'année 2007, 123 marchés formalisés ont été notifiés et 36 marchés passés selon la procédure adaptée examinés en commission interne. L'établissement a par ailleurs conclu 660 engagements contractuels intervenant hors champ du Code des marchés publics dans différents domaines : acquisitions et cessions de droits, occupations d'espaces...

L'Etat, via le ministère de l'écologie et du développement durable et le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, a élaboré un plan national d'action pour des achats publics durables dans lequel la BnF a commencé à s'inscrire en 2007, plaçant l'achat public au cœur de sa politique de développement durable.

Les outils donnés par le code des marchés publics à cet égard ont été répertoriés et analysés. Deux axes ont été retenus : d'une part l'introduction de prescriptions techniques précises dans les CCTP obligeant les entreprises à une approche éco-responsable (exigence de produits bénéficiant d'éco labels ou équivalent, exigence de traitement des déchets produits, caractère recyclable ou recyclé des matériaux utilisés, et d'autre part la prise en compte dans les critères de sélection des entreprises de leur implication en matière de développement durable.

Parmi les appels d'offres engagés en 2007 intégrant des clauses ou des critères liés au développement durable, on peut mentionner le marché d'impression de documents pédagogiques ou encore celui du nettoyage des locaux du site de Richelieu et annexes.

5.2. Les affaires juridiques

5.2.1. Propriété intellectuelle

Le groupe de travail BnF/Syndicat national de l'Édition, créé à l'été 2006, dont les travaux sont consacrés à la mise en ligne d'œuvres protégées au sein de la bibliothèque numérique européenne, a retenu un modèle économique. Ainsi, le portail de la Bibliothèque numérique européenne et, dans l'attente de son ouverture, celui de *Gallica 2*, intégreront des fonctions de recherche plein texte tant pour les ouvrages du domaine public que pour les ouvrages soumis au droit d'auteur.

La BnF a été associée à la réflexion engagée au plan communautaire sur les œuvres orphelines dans le cadre des questions juridiques relatives au projet de bibliothèque numérique. Le sous-groupe droit du groupe de haut niveau mis en place par la Commission européenne (Direction Générale de la Société de l'Information, projet *i-2010*, initiative bibliothèques numériques) a réuni l'ensemble des utilisateurs en septembre 2007 puis créé des groupes de travail par secteurs sur les recherches appropriées qu'il convient de faire afin de vérifier le caractère orphelin ou non d'une œuvre. Le service juridique participe au groupe de travail du secteur de l'écrit.

Parallèlement, et sur le même thème, le CSPLA (Conseil supérieur de la Propriété littéraire et artistique) a mis en place une commission spécialisée qui réfléchit à la manière d'aborder cette problématique dans le droit français. La BnF y est représentée par le département des affaires juridiques et de la commande publique.

Un recensement des marques déposées aux fins de protection par la BnF a été réalisé et transmis au ministère de la culture dans le cadre des travaux de l'Agence de la Propriété Immatérielle de l'État (APIE).

5.2.2. Informatique et liberté

La déclaration à la CNIL de plusieurs fichiers de traitement informatisé de données nominatives est intervenue. Elle a notamment concerné celui, particulièrement complexe, des systèmes de vidéo surveillance mis en place sur tous les sites après rénovation des installations, un fichier sur les véhicules utilisant le parking du personnel de la BnF, ainsi qu'un fichier relatif aux dossiers du service médical.

5.2.3. Contentieux

Le contentieux administratif opposant la BnF à la société Bouygues bâtiment SA pour un différend portant sur la livraison du bâtiment du site François-Mitterrand en 1995 s'est conclu par la signature, le 20 octobre 2007, de deux protocoles transactionnels qui ont mis fin à ce litige qui durait depuis plus de 13 ans : le premier a été conclu avec la Société Bouygues, le second avec le groupement de maîtrise d'œuvre et son assureur, qui ont participé au règlement financier de ce contentieux à hauteur de 15%.

Sur le plan pénal, dans le cadre du vol de manuscrits pour lesquels la BnF avait porté plainte en 2006, la Cour d'appel, par arrêt en date du 26 janvier 2007, a condamné Michel Garel à une peine de trois ans d'emprisonnement dont vingt et un mois assortis de sursis simple, ainsi qu'à une amende délictuelle pour le vol avec circonstances aggravantes du manuscrit Hébreu 52. Les demandes civiles ont été examinées lors d'une audience qui s'est tenue le 6 juillet 2007 après le retour du manuscrit Hébreu 52. Le manuscrit Hébreu 23 a été restitué le 5 mars 2007 sur la base d'un protocole transactionnel.

6 LE DEVELOPPEMENT DURABLE A LA BNF

Membre, depuis juillet 2007 du club des établissements et entreprises publics pour le développement durable animé par le MEDAD, la BnF entend faire de ce chantier un axe fort de sa politique des prochaines années.

Des chantiers majeurs comme la rénovation du quadrilatère Richelieu, la réflexion sur le site François-Mitterrand - bâtiment emblématique - mais également une attention permanente portée aux préoccupations de développement durable dans l'ensemble des actes et procédures permettront à la BnF de se saisir pleinement de cet enjeu.

La Bibliothèque a initié, depuis quelques années, plusieurs actions en faveur du développement durable : réduction de sa consommation énergétique (remplacement de sources lumineuses, adoption d'équipements bureautiques économes) ; recyclage du papier, des toners d'imprimantes et de photocopieurs ou encore des déchets chimiques ; entretien raisonné des espaces verts à l'aide de produits biologiques ; achat de véhicules moins polluants.

La BnF a souhaité s'engager, depuis l'été 2007, dans une démarche structurée et de plus grande envergure, pour en faire une des priorités de l'établissement.

FOCUS 16 **Le développement durable à la BnF**

La BnF a souhaité s'engager, depuis l'été 2007, dans une démarche structurée et de plus grande envergure en matière de développement durable

Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

La BnF a confié en décembre 2007 au cabinet « Effet de levier » la réalisation d'un bilan carbone des activités de l'établissement, sur ses sept sites, dont les résultats, attendus pour mars 2008, permettront d'identifier des gisements de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan carbone fait l'objet d'un financement partiel par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui a, par ailleurs, apporté son concours à l'établissement en termes de méthodologie.

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sur les différents sites de la BnF en constituera un axe d'actions majeur sur lequel la Bibliothèque travaille depuis l'été 2007 en partenariat avec l'ADEME et l'université Paris VII voisine (IUP génie de l'environnement) et explore diverses pistes (dont le recours aux énergies renouvelables) avec ses fournisseurs d'énergie ou des grandes entreprises du secteur.

D'ores et déjà, un diagnostic sur l'éclairage commandé à l'ADEME en 2005 a relevé plusieurs pistes d'économie d'énergie, notamment en faisant appel à des luminaires de nouvelle génération à haute performance et à de meilleurs automatismes de commande. Le calendrier pluriannuel de cette opération, qui permettra à moyen terme une baisse de consommation et une augmentation de la durée de vie des appareils, a été élaboré en 2007 et a vu en janvier 2008 ses premières concrétisations.

D'autres mesures ont été mises en place en 2007 qui contribuent à diminuer la consommation électrique : extinction anticipée depuis mi-décembre de l'éclairage dans les salles de lecture sur le site de François-Mitterrand, extinction automatique la nuit des 600 postes publics des salles de lecture, modification des installations de régulation de la climatisation...

La politique de déplacements de l'établissement fournira également des gisements d'économies en matière d'émissions.

Contribuer à la préservation des ressources en eau...

... en réduisant la consommation, en limitant la pollution causée par les activités de l'établissement et en envisageant des hypothèses de récupération des eaux de pluie ou d'usage accru d'eaux recyclées dans diverses installations techniques. La climatisation constitue naturellement un poste important ; aussi des recherches ont-elles été engagées en 2007 pour retraiter ou diminuer la consommation des tours aérorefrigérantes.

Au-delà de la préservation des ressources en eau, la BnF entend contribuer à la protection de la biodiversité, dans la limite de la superficie des espaces naturels présents sur ses sites. Le jardin central du site François-Mitterrand en constitue la partie majeure, d'ores et déjà entretenue depuis 2003 selon une méthode raisonnée n'utilisant que des produits biologiques ; la biodiversité qu'il abrite est, depuis juin 2007, présentée au public une à deux fois l'an et devrait prochainement faire l'objet d'un inventaire en 2008, en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle.

Adopter une politique d'achat et de consommation responsables...

... en mettant à profit les voies offertes par le nouveau code des marchés publics pour intégrer les préoccupations de développement durable dans la commande publique : achat de fournitures respectant l'environnement, appel à des fournisseurs ayant une politique sociale innovante (réinsertion, emploi de travailleurs handicapés...). Les volumes d'achat de l'établissement fournissent un important levier afin de faire entrer la préoccupation du développement durable dans la démarche de chaque service.

L'attention portée à l'élimination des déchets ou à leur valorisation s'exerce avec vigilance. Il s'agit à la fois d'en réduire le volume, de valoriser ceux qui peuvent l'être et d'éliminer proprement le reliquat. Le recyclage, déjà important, sera amplifié en 2008 (mise en place de filières aluminium, plastique et carton). L'inutilité d'imprimer systématiquement les courriels est rappelée par un insert automatique dans les messages.

Œuvrer pour la diffusion de la connaissance et de l'information sur le développement durable

La mission même de la BnF, qui s'emploie à collecter et à conserver la mémoire des temps pour la transmettre intacte aux générations futures, participe naturellement du développement durable.

Au-delà, la BnF entend contribuer à la connaissance et à l'information sur le développement durable. Elle a constitué une importante bibliographie sur ce concept et réalisé à l'automne 2007 la mise en exergue d'un fonds sur le développement durable pour ses lecteurs.

Plusieurs projets dont l'étude a été initiée en 2007 devraient aboutir en 2008 : collationnement et mise à disposition du plus grand nombre des rapports de développement durable produits par les entreprises cotées comme obligation leur en est faite par la loi sur les nouvelles régulations économiques, collecte ciblée de sites Internet dans le cadre du dépôt légal de la Toile, création d'un centre de ressources consacré à la citoyenneté (dont le développement durable pourrait constituer l'un des piliers majeurs) au sein de la bibliothèque dite du Haut-de-Jardin, ouverte à tous publics à partir de 16 ans, cycle de conférences ayant le développement durable comme dénominateur commun ...

Adopter une démarche participative et collaborative

Pour être efficace, cette politique doit être portée par l'ensemble du personnel de la BnF. L'établissement a ainsi sollicité les 2 500 collaborateurs de la Bibliothèque par le biais d'un appel à idées consacré au volet environnemental, lancé le 24 septembre 2007. Les quelques 500 propositions reçues fin octobre 2007 ont été examinées par huit groupes thématiques, avec l'appui d'experts extérieurs dans certains cas.

Certaines de ces propositions ont contribué à l'élaboration d'une charte de bonne conduite environnementale à la BnF qui sera publiée en 2008 ; d'autres, plus élaborées, sont entrées en phase d'instruction technico-financière approfondie avant une possible mise en œuvre. Un guide des bonnes pratiques environnementales permettra également que le personnel de la BnF, mais aussi ses publics, adopte les « éco-gestes » quotidiens permettant, par effet de masse, de contribuer à cet objectif.

Une section de l'intranet de la BnF est entièrement consacrée au développement durable depuis l'automne 2007. Cette démarche visant à mobiliser et à fédérer l'ensemble de la BnF autour d'une politique d'intérêt général a été accompagnée d'actions de sensibilisation telle que la projection du film *Une vérité qui dérange*, de séances d'information et de visites du bâtiment de Tolbiac sous l'angle du développement durable.

En matière de partenariat, outre les collaborations déjà citées avec le MEDAD et l'ADEME,

la BnF a noué de fructueuses relations avec l'université Paris VII, voisine, dont huit étudiants de master en génie de l'environnement ont travaillé au dernier trimestre 2007, par binômes, à quatre sujets d'intérêt majeur pour la Bibliothèque : les énergies renouvelables, l'utilisation d'eau recyclée, les déchets et en particulier la filière carton, le plan de déplacement d'entreprise.

Enfin, plusieurs contacts noués à l'automne 2007 avec les institutions et entreprises présentes dans la zone Paris Rive Gauche, ainsi qu'avec la SEMAPA, société d'aménagement de la ZAC, et la ville de Paris laissent entrevoir la possibilité d'une intéressante démarche concertée en 2008 sur l'ensemble du quartier abritant le site François-Mitterrand de la BnF. Six thématiques d'intérêt partagé ont été dégagées : les déchets, les déplacements et la mobilité, les personnes handicapées, les économies d'énergie et le recours à des énergies alternatives, l'eau dans ses multiples dimensions, la prise en compte des temps individuels et collectifs (aspects sociétaux).

7 LE BILAN DU PROGRAMME D'ACTION 2004-2007

FOCUS 17 **Bilan du programme d'action 2004/2007**

Les grands principes du programme d'action 2004-2007

Le programme d'action 2004-2007 visait à clarifier les priorités de l'établissement, à préciser les mesures qui lui permettraient d'atteindre ses objectifs, et d'en fixer le calendrier. Le programme d'action permettait ainsi de disposer d'un cadre de référence utile pour les choix budgétaires internes. Il se devait de poursuivre les améliorations déjà réalisées au cours de la période précédente, tout en insistant sur les domaines où des progrès restaient à faire.

Le suivi régulier en interne du programme d'action a permis l'adaptation de la programmation pluriannuelle aux évolutions de l'activité de l'établissement et à l'émergence de nouveaux besoins. Parmi les évolutions notables, on note ainsi les ajouts des programmes ou actions suivantes en cours d'exécution :

- un programme dédié à *Europeana* et décliné en 3 projets accompagnés d'actions spécifiques ;
- un programme centré sur le développement des synergies entre les directions et les services de l'établissement ;
- la modification complète du programme initial concernant les emplois ;
- l'enrichissement progressif du programme consacré au projet Richelieu.

En outre, plusieurs projets ont été ajoutés dans les différents programmes au cours de la période 2004-2007, comme par exemple l'intégration du suivi des grands chantiers de numérisation, le développement de *Gallica2* et des services en direction des professionnels, le renforcement de la politique de conservation et d'enrichissement des collections ou encore le développement des liens avec les organismes de recherche et les universités

Le bilan synthétique des trois objectifs et des treize programmes

Objectif 1 : Approfondir les missions fondamentales de l'établissement selon quatre priorités

Améliorer les services au public sur place à Tolbiac

La qualité des services au public s'est globalement améliorée, avec le développement de nouveaux outils comme la simplification de la procédure d'accréditation pour les chercheurs, la création de la carte PRO pour les professionnels (entreprises, professions libérales, salariés, etc.). La part des ouvrages communiqués en moins de 45 minutes a progressé sur toute la période (de 53% en 2004 à 61% en 2007). Des insatisfactions persistent toutefois concernant par exemple les espaces de convivialité et de restauration.

Des aménagements des halls ont été réalisés pour mettre en valeur les collections de la BnF : création d'un « Espace Découvertes » dans le hall Est et de l'espace des Globes de Coronelli dans le hall Ouest. Des efforts importants ont par ailleurs été entrepris afin d'améliorer les services en direction des personnes handicapées, notamment pour l'accès aux collections et l'accompagnement sur place (installation de cabines de lecture, gratuité d'accès aux salles de lecture depuis 2005).

En revanche, la clarification de la vocation du Haut-de-Jardin, en dépit de diverses actions entreprises, n'a pas abouti, et le nombre d'ouvrages consultés par lecteur a diminué entre 2004 et 2007 (en moyenne, 1 ouvrage par lecteur en 2007).

Développer un projet pour Richelieu

A partir de la décision politique de rénover le quadrilatère Richelieu, site historique de la BnF, intervenue en septembre 2005, le lancement opérationnel du projet a pu être engagé. Il s'est traduit par la signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'EMOC (novembre 2006), puis le choix de la maîtrise d'œuvre (juillet 2007), et la remise d'un avant projet de schéma architectural et technique (décembre 2007).

Par ailleurs, les collections du site ont été préparées au déménagement avec des opérations de traitement préalable telles que le dépoussiérage (34 920 ml en 2007). Le schéma directeur informatique des départements spécialisés a également abouti : opérations de conversions rétrospectives (735 000 notices rétroconverties) et migration définitive des bases du catalogue BN Opaline vers le catalogue général BN Opale plus début 2007.

Le programme de mise en sécurité du site contre le risque incendie, bien qu'ayant pris du retard par rapport au calendrier initial, est désormais en cours et devrait aboutir rapidement. La période 2004-2007 a également permis l'aboutissement du schéma directeur informatique des départements spécialisés, situés sur le site Richelieu.

Renforcer la conservation et la sûreté des collections

La conservation et la sûreté des collections ont connu des avancées notables avec la réalisation d'aménagements de locaux, le renforcement des conditions de transports et de traçabilité des documents, mais aussi la réalisation sur le long cours d'un programme dense d'opérations de conservation des collections et d'un plan de sauvegarde des documents audiovisuels et multimédias qui a largement dépassé ses objectifs. La part des demandes de lecteurs insatisfaites en raison de l'état du document a diminué de 3,3% en 2004 à 2,7% en 2007. Enfin, le programme de récolement annuel de 500 000 documents, dont 10% faisant l'objet d'un examen à la pièce, a été poursuivi, faisant apparaître un très faible taux de documents manquants chaque année (environ 0,45%).

Poursuivre l'enrichissement des collections

Après plusieurs années d'élaboration, la charte documentaire d'acquisition a été publiée en 2005. La BnF est parvenue à maintenir le volume annuel des acquisitions conformes à ses objectifs globaux malgré un contexte de forte progression du prix moyen des ouvrages, en particulier des périodiques (+13,6% en 4 ans). Le dépôt légal s'est maintenu à un haut niveau, complété par une activité de veille qui a permis une augmentation des dépôts, en particulier pour les périodiques grâce à l'informatisation du bulletinage. L'enrichissement des collections concerne désormais également la « Toile », avec la mise en place réussie du dépôt légal de l'Internet depuis 2006 soutenue par une collecte annuelle automatique et des collectes ciblées par un réseau interne de bibliothécaires. Les acquisitions patrimoniales n'ont cependant que très peu bénéficié du mécénat.

Objectif 2 : Accroître le rayonnement de la BnF

Enrichir les services à distance

Les services à distance ont connu d'importantes modifications entre 2004 et 2007, avec d'abord la refonte complète du site Internet de la BnF en 2004 comportant des enrichissements réguliers, en particulier dans le domaine des expositions virtuelles et de l'offre pédagogique. Le site Internet a connu une forte progression de sa fréquentation sur la période, de +67%, avec 16,7 M de visites en 2007.

D'autre part le développement rapide de la bibliothèque numérique : évolution de la bibliothèque en ligne *Gallica* vers une nouvelle version *Gallica 2* en 2007, offrant de nouvelles fonctionnalités et bénéficiant de l'impulsion forte de mise en ligne de documents issus des programmes de numérisation (6 240 documents mis en ligne en 2004 et 101 400 en 2007).

La BnF s'est également attachée à développer les services en direction des professionnels et des usagers, avec le développement de produits et de services bibliographiques (2 611 en 2007 contre 685 en 2004) et la mise en place fin 2005 du service d'interrogation à distance SINDBAD (10 000 questions en moyenne par an).

Renforcer et diversifier l'action territoriale

La période 2004-2007 a permis une révision des conventions avec les pôles associés et le développement des réseaux régionaux dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) impulsé par le Ministère de la Culture et de la Communication. 65 nouvelles conventions ont été signées en 2007. Le catalogue collectif de France (CCFr) a par ailleurs fait l'objet d'une rénovation en profondeur afin d'évoluer vers un outil de type « portail » et d'être élargi à d'autres fonds : entreprise en 2005, cette action devrait aboutir au début de l'année 2008 après de multiples aléas et difficultés avec le prestataire. Le nombre de notices accessibles via le CCFr début 2008 était de 21,1 M dont 10,5M issues du catalogue BN Oplae Plus, 8 M du SUDOC et 2,6 M de la Base Patrimoine.

Organiser et développer l'action internationale

La BnF s'est attachée à développer ses actions de coopération avec la zone Europe et les pays francophones, notamment dans le cadre du développement de la Bibliothèque numérique Européenne (BnuE). Le nombre d'institutions avec lesquelles la BnF développe des actions de coopération a progressé de 44% sur la période : 130 institutions étrangères coopèrent avec la BnF en 2007 contre 90 en 2004.

Ces actions se sont accompagnées d'une consolidation de l'offre de stages internationaux et d'accueil de professionnels étrangers à la BnF : 260 professionnels et stagiaires ont été accueillis sur la période ainsi que 34 pensionnaires du programme « Profession Culture ». Les prêts de document pour des expositions à l'étranger ont progressé de 79% entre 2004 et

2007.

L'insuffisante traduction en langue étrangère des documents et travaux de la BnF constitue cependant un frein au rayonnement de la BnF à l'étranger et à la diffusion internationale de son expertise et de ses savoirs.

Moderniser la recherche

La modernisation de la recherche s'est traduite par la mise en œuvre d'une nouvelle procédure d'évaluation des projets et par la formalisation d'un « appel à chercheurs » annuel. Le succès de ce dernier s'est traduit par l'accroissement du nombre de chercheurs invités et associés, tandis que le nombre de projets évalués chaque année a augmenté tout au long de la période. Toutefois, la visibilité de l'activité globale de la recherche et le développement de partenariats sont restés en deçà des espérances initiales.

Contribuer à la construction de la bibliothèque numérique européenne

La BnF s'est vue confier la responsabilité de la contribution française à la BnuE en mai 2006. Dès mars 2007, elle a pu présenter, à l'occasion du Salon du Livre de Paris, un prototype nommé « Europeana » comprenant 12 000 documents (fonds issus de BnF, BN Hongrie, BN Portugal). Cette contribution de la BnF au projet de BnuE s'est traduite par le choix, fait en 2008 par les instances européennes, du nom « Europeana » pour la future BnuE, cédé par la BnF.

En outre, la BnF participe activement à plusieurs projets européens relatifs aux ressources numériques (TELplus, EDLnet, IMPACT, ARROW). Enfin, elle s'est associée au syndicat national de l'édition (SNE) pour lancer une expérimentation consistant à intégrer des ouvrages sous droits dans Gallica 2.

D'un point de vue technique, la période 2004-2007 a permis le changement d'échelle effectué dans les volumes de numérisation, ainsi que les travaux permettant le développement d'un système de préservation pérenne des données numériques (SPAR).

Objectif 3 : Améliorer la gestion et donner à la BnF les moyens de son autonomie

Transformer la gestion des ressources humaines avec le transfert des emplois et la gestion des agents titulaires

Les emplois auparavant gérés par l'Etat, représentant 1677 équivalents temps plein (ETP) ont été transférés sur le budget de l'établissement en 2007, permettant à la BnF d'avoir une meilleure visibilité sur ses effectifs et de plus grandes marges de manœuvres pour leur gestion.

La gestion des compétences s'est renforcée, avec la réalisation d'un répertoire des métiers et des compétences et la consolidation de l'effort de formation professionnelle de ses agents. La mise en place d'une permanence RH à Richelieu et des correspondants RH dans les directions/délégations a permis de simplifier la gestion quotidienne. Le développement des outils de communication interne (intranet, journal interne) participe également d'une meilleure gestion et information des personnels.

Moderniser la gestion budgétaire et comptable et développer le contrôle de gestion

La gestion financière de l'établissement s'est améliorée, avec une nette progression du taux d'engagement des crédits de paiement et une importante réduction des délais de règlement des fournisseurs. La gestion patrimoniale des actifs a également été remise à plat, avec l'inscription des dotations pour amortissement du site Tolbiac (en 2006). Enfin, de nombreux développements ont été réalisés pour le pilotage de l'établissement (projet SIPIL), notamment dans les domaines RH, conservation, finances. Leur pleine utilisation et appropriation restent aujourd'hui à poursuivre.

Diversifier les ressources de la BnF

La BnF souhaite augmenter la part de ses ressources propres dans son budget. Pour ce faire, elle s'appuie sur la progression des recettes de la reprographie, sur le développement du mécénat et sur l'exploitation progressive de nouvelles ressources : location d'espaces, activités de photographie/tournage. Des marges de progrès subsistent, vers le mécénat par exemple et des sources nouvelles, pour faire progresser la part des ressources propres dans le budget de l'établissement.

Développer les synergies pour améliorer le fonctionnement de l'établissement

La création de plusieurs groupes de travail et comités transverses a permis d'améliorer la transversalité (ex : Comité opérationnel Europeana, créé pour accompagner le développement de la bibliothèque numérique européenne). Par ailleurs, un effort particulier a été fait pour harmoniser les procédures internes, avec l'élaboration de guides et de chartes internes et communes.

En conclusion : les principales avancées réalisées en 2004-2007

La mise en œuvre du programme d'action 2004-2007 a permis à la fois le partage d'une vision globale de l'activité de l'établissement, l'organisation du travail en fonction de priorités identifiées par les programmes, et un véritable suivi des progrès effectués.

Parmi les principales réussites de ce programme d'action, il faut souligner la nouvelle dimension internationale acquise par la BnF, notamment grâce aux projets de numérisation ; le lancement concret du projet Richelieu ; des progrès dans de nombreux domaines (conservation, dépôt légal du Web, charte documentaire) ; le renouvellement de l'offre pédagogique sur place et à distance ; la poursuite de l'amélioration du fonctionnement de l'établissement.

La période 2008-2011 sera l'occasion de consolider ces avancées, tout en poursuivant les progrès dans les domaines qui le nécessitent, comme la redéfinition du Haut-de-Jardin, le développement de la fréquentation sur place et à distance, le développement des ressources propres ou encore l'amélioration de la visibilité et de la valorisation de la politique scientifique et de recherche.

